

3191

Titre :
CONTRIBUTION DE L'EDUCATION
DE BASE A L'AUTOUFFRANCE
ALIMENTAIRE EN MAURITANIE.
1982

CONTRIBUTION DE L'EDUCATION DE BASE
A L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE EN MAURITANIE

Par ABDEL WEDOUD OULD CHEIKH

Avec la collaboration de :

Aliou Ibra BA

Dr. M.M. Hacen

Cheikhna SANOGHO

Nouakchott, mars 1982

INTRODUCTION

La République Islamique de Mauritanie, qui accède sous ce nom à l'indépendance le 28 novembre 1960, se situe le long d'une large façade Atlantique à la charnière géographique et humaine du monde arabo-berbère nord africain et de l'Afrique noire subsaharienne.

Les sites archéologiques - celui de Koumbi Saleh, celui de Tegdaoust, identifié avec quasi-certitude avec la célèbre Awdagost des voyageurs arabes - ainsi que les vieilles cités caravanières de Ouadane (fondée selon les traditions locales en 536 de l'Hégire/1142), de Chinguetti (qui aurait été bâtie en 660 de l'Hégire/1262), de Tichitt et de Oualata (dont la fondation daterait respectivement des XIIe et XIIIe s) témoignent encore du rôle économique, culturel et politique joué naguère par cette région située aux confins du Maghreb et des grands ensembles politiques du "Bilâd-Al-Sudân" (Ghana, Mali, Songhaï)(1).

L'unité religieuse de l'espace géographique mauritanien actuel se réalise très tôt sous l'empire exclusif de l'Islam malekite à partir notamment du mouvement almoràvide (XIe s). Mais l'émiettement politique de cet espace où coexistent, dans une complémentarité qui n'exclut pas le recours à la violence (razzia), des agriculteurs sédentaires et des pasteurs nomades, a toujours survécu aux différentes tentatives d'unification qui n'ont guère dépassé le cadre "ethnique" ou "tribal" (les Emirats maures, l'Almamiat du Fouta Toro, le royaume du Waalo...).

La conquête coloniale qui s'effectue entre 1902 et 1934, devait aboutir, à l'intérieur de frontières dont le tracé reflète manifestement davantage le rapport de force entre puissances coloniales ou les choix administratifs de l'occupant que les réalités sociales et historiques locales, à la constitution de la colonie française de la Mauritanie, puis à la République Islamique de Mauritanie.

.../...

(1) cf R. MAUNY Tableau géographique de l'Ouest-Africain au Moyen-Âge, Dakar, Ifan, 1961

Celle-ci, dotée d'une constitution libérale largement inspirée du modèle français, s'achemine rapidement -le danger d'une annexion marocaine et la menace d'éclatement liée à l'action centrifuge des notables "tribaux" et "ethniques" sont alors invoqués- vers l'institutionnalisation d'un parti unique, le Parti du Peuple Mauritanien (P.P.M.) dont les instances dirigeantes verticalement cooptées, administrent le pays jusqu'en juillet 1978. Le Gouvernement de Monsieur Mokhtar Ould Daddah, enlisé dans la guerre du Sahara qu'il mène aux côtés du Maroc contre le Front Polisario soutenu par l'Algérie depuis 1975 est alors renversé par un coup d'Etat militaire qui amène au pouvoir un Comité Militaire de Redressement puis de Salut National (CMSN). Dirigé par un Comité Permanent et un Président, le CMSN qui exerce officiellement tous les pouvoirs, semble surtout préoccupé d'assurer la mise à l'écart de la Mauritanie d'un conflit régional dont les effets désastreux n'ont pas fini de se faire sentir. C'est du moins le seul élément qui ressort avec quelque clarté de la gestion incertaine d'un appareil d'Etat profondément délabré, servi par (et servant des) couches sociales qui n'ont guère (à quelques corrections régionales ou personnelles près) varié.

Plus sans doute qu'une chronologie politique et institutionnelle que les dimensions de ce travail réduisent à la mention de quelques repères, le contexte économique et social rend compte des difficultés d'une politique éducative -c'est le sujet qu'il nous faut ici examiner- dont on attend, en principe, un concours significatif au bien-être matériel et culturel des populations mauritaniennes. Disons donc quelques mots de ce contexte dont le lecteur pourra trouver en annexe une image synthétique chiffrée.

Pour apprécier la contribution de l'éducation de base à l'autosuffisance alimentaire en Mauritanie, il importe de préciser que dans ce pays aux trois quarts désertique, peuplé d'environ un million et demi d'habitants dont près des deux tiers étaient encore nomades en 1964, les ressources du secteur agropastoral (agriculture et élevage) qui concouraient en 1959 pour 65 % à la formation du PIB (1) y participent en 1979 pour à

.../...

(1) IIIe Plan de Développement Economique et Social P. 25

peine 26 % (1). Au cours de la même période de la part du secteur moderne (mines, pêche industrielle, construction et travaux publics, transports, commerce et services) passe de 6 à 51 % tandis que l'administration conserve une part relative à peu près inchangée passant de 16 à 17,5 %.

L'évolution que traduisent ces chiffres, accompagnée d'un accroissement substantiel de l'endettement extérieur (la dette de l'Etat et des sociétés mixtes totalise en 1979 près de 200 % du PIB) et du poids de l'aide publique extérieure (33 % du PIB en 1977 (2) en provenance des pays pétroliers arabes, d'institutions internationales et de certains pays de l'OCDE), cette évolution donc s'inscrit dans un contexte démographique marqué par une urbanisation et un exode rural massif (la population urbaine passe de 90.000 en 1961 à 300.000 en 1977), mais aussi par la fixation d'un très grand nombre de nomades dont la proportion parmi les habitants de la Mauritanie passe de 65 % en 1965 à 36 % en 1977.

La sécheresse catastrophique qui frappe la région sahélienne depuis la fin des années 60 rend certes largement compte des aspects les plus saillants de la crise économique et sociale que la Mauritanie traverse depuis une quinzaine d'années (destruction à une échelle sans précédent du cheptel et de la végétation, affaiblissement considérable de l'agriculture générateurs de sédentarisation et d'exode rural) ; la guerre du Sahara que la Mauritanie mène entre 1975 et 1978 contre le Front Polisario pour conserver la partie méridionale de l'ancienne colonie espagnole (le "Rio de Oro") que l'accord de Madrid lui attribue, contribue elle aussi à l'aggravation de la situation économique et sociale du pays (alourdissement des effectifs de l'armée et des dépenses militaires, progrès de la corruption liés aux profits de guerre, insécurité génératrice d'exode...). Si l'on ajoute à ces facteurs régionaux les effets d'une conjoncture internationale défavorable (crise de la sidérurgie européenne qui affecte la principale exportation du pays : le fer ; alourdissement de la facture des importations ...) on aura évoqué les principales

.../...

- (1) Banque Centrale de Mauritanie, Rapport annuel pour 1979, p. 20
(2) S. Amin : "Pour une stratégie alternative de développement. L'industrialisation au service de l'agriculture" dans Africa Development, VI, 5, 1981, P.116

raisons conjoncturelles d'une crise dont les racines profondes, au plan économique, sont à chercher dans l'instauration d'un sous-développement structurel issu de la domination d'une économie pastorale et paysanne par un secteur capitaliste dont la composante minière-exportatrice a connu, durant les années 60, une croissance extrêmement rapide tandis que la production céréalière annuelle par habitant, évaluée pour les besoins minima à 320 kg, s'établissait au cours de la décennie suivante entre 57 et 26 kg (1).

Nous n'aborderons pas ici les effets multiples et au demeurant peu originaux de la situation de domination et d'extraversion qui caractérise l'économie mauritanienne dans le cadre de la division internationale du travail entre centre et périphérie du système capitaliste mondial (2). Soulignons toutefois un aspect de ce syndrome particulièrement significatif pour l'évolution du système éducatif mauritanien dont nous nous proposons dans ce texte d'examiner les transformations en rapport avec l'objectif d'autosuffisance alimentaire : il s'agit des effets sociaux de la domination et leur expression politique prenant souvent pour enjeu principal l'appareil scolaire. Nous avons déjà noté au début de cette introduction la composition ethniquement hétérogène de la population mauritanienne où les groupes suivants sont représentés : "bidàn" ("maures"), parlant un dialecte arabe (hassàniyye ou "Klâm l bidàn"), "hal pulaaren" ("toucouleurs") parlant le pulaar, "soninké" ("sarakollés") parlant le soninké et wolofs. A l'intérieur de chacun de ces groupes

.../...

(1) RAMS Project The food and nutritional situation in Mauritania p 15

(2)-Sur le rôle du secteur minier cf :

. A.W. OULD CHEIKH : Les multinationales et l'exploitation du fer mauritanien, CODESRIA, DAKAR, 1979

-sur les effets spécifiques de la domination sur le secteur de l'élevage cf :

. A.W. OULD CHEIKH : Problèmes et avenir du pastoralisme sahélien : le cas de la Mauritanie, UNITAR, Projet : "Stratégies pour le futur de l'Afrique", Dakar, 1982.

des formes d'organisation politiques et hiérarchiques faisant une large place à l'idéologie de la parenté ("villageoise", "tribale", "ethnique" ou "nationalitaire") servaient de cadres à la reproduction des rapports sociaux dominants avant l'occupation coloniale. Celle-ci, en mettant par la violence un terme à l'autonomie des sociétés mauritaniennes, a ouvert la voie à la domination d'un secteur monétaire et marchand dont les intermédiaires bureaucratiques ou commerciaux étaient appelés à jouer un rôle essentiel dans les structures étatiques post-coloniales. Issus pour la plupart des sphères dirigeantes traditionnelles (1), le personnel politique dirigeant et les notables enrichis (généralement concessionnaires exclusifs de quelque produit étranger : automobiles, matériel de bureau, produits alimentaires de grande consommation, etc...) dont la vocation d'intermédiaire du système marchand ressort avec clarté du poids de l'aide étrangère précédemment évoqué et de la nature essentiellement "représentative" ou "concessionnaire" de toute accumulation privée (2), ce personnel donc qui doit justifier de sa "représentativité"

.../...

(1) "La quasi-totalité des dirigeants de la République Islamique de Mauritanie sont issus des ordres traditionnels nobles : 162/175. On compte sur les doigts d'unemain les hommes originaires de groupements tributaires ou artisanaux (10) et des catégories serviles (6). Bien plus, 90/175 sont chefs ou fils de chefs, 66 sont de familles notables" écrit F. De Chassey dans Contribution à une sociologie du sous-développement. L'exemple de la R.I.M., thèse de doctorat, 1972 Paris V, T.II, p. 594.

(2) L'imbrication étroite entre richesse privée et notabilisme politique, même si on laisse de côté ce que Hamid El Mauritanyi (L'Indépendance Néo-coloniale, Editions Six Continents, Paris, 1975) appelle le "tronçon illégal du revenu" (produits des détournements, de la corruption etc...) apparaît dans l'intense circulation fiduciaire et en ~~tout~~ X concessionnaire de quelque importance doit en effet avoir ses entrées à la Commission des marchés d'Etat et des sociétés semi-publiques, seuls clients nationaux d'envergure et la "concession" est le terrain de chute quasi-inévitable de tout politicien qui "se retire"

X hommes qui conduit de l'une à l'autre et réciproquement.

nationale, légitimer (1) son exercice ou sa prétention à l'exercice du pouvoir, recourra, par delà l'invocation de l'Islam (la ferveur religieuse et ses avatars confrérique se développent en période de crise...) aux réseaux autrement plus mobilisateurs d'une solidarité clientelaire à base "tribale" et "ethnique".

Fournissant dans le champ politique (2) les seules représentations identifiables par un public suffisamment large à ses intérêts "collectifs" (politiques) "légitimes", les revendications nationalitaires ou "tribales" trouvent un écho d'autant plus grand que la différenciation en classes qui est au fondement des luttes politiques du capitalisme central, se trouve ici bloquée par l'étroitesse du secteur capitaliste de l'économie (l'industrie n'emploie en 1977 que 3.790 personnes soit 1,3 % de la force de travail des sédentaires mauritaniens (3)), son caractère compradore, et par la nature (par rapport aux différentes couches, catégories sociales) "transcatégorielle" de la circulation "notabilogène" -si l'on nous autorise ce néologisme- de la richesse et de sa contrepartie, la solidarité clientelaire.

.../...

- (1) Max Weber -et il n'est pas le seul- mettait, on le sait, cette notion de "légitimité", de "légitimation" au coeur de sa représentation du pouvoir. L'outil spécifique de l'Etat, écrit-il, c'est "le monopole de la violence physique légitime" (M. Weber "Politik als Beruf", dans Le savant et le politique, Paris, Plon, 1959, p 101). Il y a, ajoute Weber, trois fondements à la légitimité : "tout d'abord l'autorité de "l'éternel hier"", celle du "pouvoir traditionnel" ; "en second lieu l'autorité fondée sur la grâce personnelle et extraordinaire d'un individu (charisme)"; "il y a enfin l'autorité qui s'impose en vertu de la "légalité", en vertu de la croyance en la validité d'un statut légal et d'une "compétence" positive fondée sur des règles établies rationnellement", celle de l'Etat "moderne" (P.102).
- (2) Sur la représentation politique au double sens d'image mentale et la délégation d'un pouvoir cf : Pierre Bourdieu : "La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique". Actes de la recherche en sciences sociales, 36/37 Février/mars 19 pp. 1-24
- (3) RAMS Project : Employment situation, p. 25

Autrement dit, et pour éclairer un peu cette expression hasardeuse, un notable, un chef traditionnel, un homme d'affaires, un candidat à une fonction politique ou un homme politique en place devront -pas toujours de bon gré- "arroser" le maximum de clients (la métaphore agricole dit bien le caractère extensif de l'action qui laisse prévoir une fructification) en commençant par les parents les plus proches, les dépendants (anciens esclaves, tributaires, artisans, griots ...) qui seront parfois les plus prompts à se mobiliser pour leurs anciens "maîtres" ; les gens de la même "tribu", de la même "région", de la même "ethnie". Ce mécanisme que nous schématisons ici à l'extrême et qu'il faudrait bien entendu nuancer, affecte directement en particulier la distribution des emplois dans l'appareil administratif dont la saturation (il employait en 1980, 9570 personnes (1)) et l'inefficacité font actuellement l'objet d'une campagne officielle de dénonciation.

Le népotisme qui n'a certes rien de spécifique à la Mauritanie, s'inscrit ici dans un cadre particulièrement favorable au développement de toutes les démagogies "ethniques" ou "culturelles". La compétition pour des emplois dispensateurs de prébendes clientelaires pour parler comme Weber (2) se colorera ainsi aisément d'alibis nationalitaires (les différentes variantes du nationalisme arabe : baasisme, nasserisme, etc... ou noir : négritude ...) dans un pays historiquement et sociologiquement arabe et négro-africain.

Pour des raisons complexes qui tiennent en partie au rôle du système éducatif dans la reproduction du système des privilèges existants, au fait que la "compétence" scolairement mesurée intervient en principe dans la sélection des candidats aux emplois

.../...

(1) Compte non tenu des forces armées et de sécurité qui totalisaient en 1977, 15.830 personnes.
cf RAMS "Employment Situation", pp 25 et 36

(2) "Politik als Beruf" dans Max Weber Le savant et la Politique, Plon, Paris, 1959 pp 105 et 114

administratifs ainsi qu'à la "mobilisabilité" politique bien connue (1) du public scolaire, celui-ci et la politique scolaire qui le vise, offriront en Mauritanie un champ privilégié aux luttes nationalitaires dans le cadre qui vient d'être brièvement rappelé.

Ces remarques qui nécessiteraient de plus amples développements nous ont paru utiles à mettre en tête d'un travail consacré à "la contribution de l'éducation de base à l'autosuffisance alimentaire dans le Sahel" à partir du cas mauritanien. Elles tendaient à faire ressortir, par-delà les déclarations d'intention ou les objectifs de principe concernant l'enseignement, les contraintes économiques, sociales et politiques qui définissent les orientations, les possibilités et les limites de cet enseignement.

L'environnement social et politique explique en particulier l'affaiblissement progressif d'un système éducatif de base (là-dessus la littérature disponible est d'une lassante répétitivité (2) dont les effectifs se sont presque multipliés par neuf en vingt ans (ils passent de 11 279 en 1960/61 à 92 824 en 1980/81 (3)) alors que les dépenses qui lui sont consacrées, relativement importantes certes (en 1978 les dépenses publiques d'éducation sont évaluées à 5,1 % du PIB (4)) ont stagné ou régressé, notam-

.../...

- (1) Qu'elle soit "bien connue" ne devrait pas, au contraire dispenser d'en rendre compte. La "reconnaissance-méconnaissance" caractérise, on le sait depuis Althusser (L. Althusser, "Idéologie et appareils idéologiques d'Etat", La pensée n° 69 août 1971), la perception idéologique. De même qu'il faudrait rendre compte des accusations mutuelles de "manipulation" que les "politiques" (professionnels et candidats à la professionnalisation) se renvoient à l'occasion des "mouvements" scolaires.
- (2) Nous donnons en annexe une bibliographie sommaire de la documentation existante sur l'éducation en Mauritanie.
- (3) Ministère de l'Education : "Contribution à l'élaboration du IVème Plan Quinquennal", p 5
- (4) Idem p. 15

ment depuis 1975, année du début du conflit saharien. Les dépenses budgétaires annuelles par élève (consacrées à 95 % aux salaires des enseignants) passeront de 7.309 ouguiya (1) en 1975 à 5.446 ouguiya en 1978, remontant lentement en 1979 (5.733 ouguiya) et 1980 (6.416 ouguiya) (2). Il s'en est suivi une dégradation générale des conditions matérielles et pédagogiques de l'enseignement : une moyenne nationale de 53 élèves par classe en 1980 (plus de 70 pour les écoles de la capitale dont la population passe de 5.807 habitants en 1961/62 à 134.704 en 1977), un manque dramatique d'enseignants qualifiés et de matériel pédagogique, etc...

Malgré les quelques 16 % que lui alloue encore le budget de l'Etat en 1980 (on en était à 21,6 % en 1971) le système éducatif mauritanien n'arrive pas à scolariser à cette date plus de 24,28 % de la population scolarisable, soit un des taux les plus bas d'Afrique.

Au-delà de la médiocrité de ses performances (faiblesse des rendements internes et externes, baisse dangereuse du niveau des élèves et des enseignants, etc...) l'instabilité de ses orientations fondamentales compromet le fonctionnement et l'avenir d'un système éducatif qui entame depuis 1967 sa troisième réforme.

Cette instabilité, conséquence directe de l'hégémonie économique et culturelle française issue de la colonisation, prend les formes d'une remise en cause désordonnée et mal préparée de l'usage exclusif du français comme langue dominante de l'enseignement au profit de l'arabe et bientôt peut-être des autres langues nationales (pulaar, soninke et wolof).

.../...

(1) 1 dollar U.S. = 48,6 ouguiya

(2) RAMS Project : Evaluation of the formal education system in relation to development objectives, p. 65

La précipitation, l'improvisation, les hésitations et les tâtonnements qui semblent marquer l'action des réformateurs sont à mettre en rapport avec la pression des compétitions "ethniques" (les arabophones, dirait-on pour aller vite, veulent l'arabe, tandis que les noirs voudraient garder le français ou utiliser leurs propres langues), compétitions avivées par une crise politique, économique et sociale profonde née de la sécheresse et de la guerre et surdéterminées par la situation de domination et d'extraversion, brièvement rappelée au cours de cette introduction.

Ce cadre général une fois posé, nous pouvons aborder la question à laquelle ce document doit répondre, celle de la nature de la contribution de l'éducation de base à l'autosuffisance alimentaire dans un pays sahélien, la Mauritanie.

Nous évoquerons d'abord les caractéristiques sahéliennes du pays, les effets de la sécheresse et l'émergence de l'objectif d'autosuffisance alimentaire. Nous examinerons ensuite la contribution de l'éducation à la réalisation de cet objectif.

I. SAHEL, SECHERESSE ET EMERGENCE DE L'OBJECTIF D'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Vaste pays (1.025.520 km²) essentiellement désertique, très peu peuplé (1.338.830 habitants (1)), la Mauritanie se rattache par le quart méridional de son territoire à la zone climatique dite sahélienne où le volume des précipitations (entre 150 et 450 mm de pluie par an) rend possible une activité agricole aux rendements inégaux et généralement faibles (entre 300 et 450 kg de sorgho/ha pour les cultures sous pluie et les cultures de décrue) et un élevage extensif qui comptait en 1979 quelques 2,2 millions d'UTB (2). Ces deux secteurs qui faisaient subsister, avant 1968, plus de 80 % de la population ont considérablement souffert de la sécheresse qui frappe les pays du Sahel depuis la fin des années 60. La destruction massive du cheptel (on passe d'environ 2 millions de bovins en 1964 à 1.115.000 en 1973), la chute des productions céréalières (57.000 t en 1971, 15.000 en 1973) ont eu les conséquences que l'on sait.

Il serait cependant trop commode d'attribuer à la seule sécheresse la responsabilité d'une conjoncture, qu'elle a certes brutalement rendue dramatique, mais dont la genèse appellerait sans doute d'autres explications. La situation de domination et d'extraversion issue de la période coloniale, si elle n'explique pas tout, rend, nous semble-t-il, largement compte de la vulnérabilisation de la société mauritanienne et de son environnement. Les politiques officielles (coloniales et postcoloniales) et les choix économiques sectoriels et régionaux qu'elles expriment portent à cet égard une responsabilité difficilement contournable dans la mise en place des déséquilibres (sectoriels, régionaux, sociaux ...) que la sécheresse a mis à nu dans des circonstances tragiques. Quelque opportune qu'elle soit, l'émergence de l'objectif

.../...

(1) Ce chiffre ne tient pas compte des transhumants, absents ou des émigrés de longue date. Si on les ajoute on obtient : 1.405.830 (Recensement Général de la Population, Résultats prioritaires. NKTT, 1981, p 17.)

(2) U.B.T. : Unité de Bétail Tropical.

d'autosuffisance alimentaire elle-même pourrait n'être, de l'avis de certains spécialistes (1), et pour autant qu'elle signifie une orientation massive et exclusive vers les productions vivrières au détriment de tout effort d'industrialisation, que la forme nouvelle de dépendance de l'agriculture sahélienne (et des pays du Sahel) à l'égard d'abord des inputs industriels indispensables à l'intensification de la production agricole, condition "sine qua non" d'accès à "l'autosuffisance", puis, bien sûr, de tous les autres produits industriels du Nord.

Qu'en est-il précisément de l'émergence de cet objectif de l'autosuffisance alimentaire en Mauritanie ?

Quelques indications sur les caractéristiques sahéliennes du pays et sur les effets de la sécheresse permettront de dégager le contexte dans lequel cette orientation a commencé, dans les déclarations et les pratiques officielles mauritaniennes, à prendre forme.

I.1. Sahel et sécheresse en Mauritanie

Ces deux termes renvoient à une configuration, à un ensemble de données climatiques. Voyons donc ce qu'il en est du climat mauritanien et de ses perturbations récentes.

I.1.1. Le Sahel en Mauritanie

Une forte aridité et des températures contrastées, tels sont les traits essentiels du climat mauritanien dominé par les vents (l'alizé maritime de l'anticyclone des Açores et l'alizé continental souvent chargés de sable.

La pénétration en juillet-août de vents de mousson issus de la zone des hautes pressions de l'Atlantique Sud (Anticyclone de Sainte-Hélène) fournit la majeure partie des précipitations dont le volume ne dépasse guère 600 mm dans les régions les plus arrosées du pays (l'extrême sud). Elles décroissent très rapidement vers le nord pour tomber à moins de 100 mm au-dessus d'une ligne Nouakchott-Atar-Oualata et à moins de 50 mm le long du littoral septentrional.

.../...

(1) Samir Amin, op Cité

L'influence des alizés (maritime et continental) et des vents de mousson, jointe à l'éloignement par rapport à l'océan, permet de définir deux grandes zones climatiques, présentant elles-mêmes une double nuance littorale et continentale, le Sahara et le Sahel.

Au Nord de Nouakchott, le littoral, caractérisé par une humidité constante, de faibles précipitations, des températures relativement basses en hiver est, selon l'expression des géographes, un "désert côtier tropical".

Le climat saharien proprement dit, couvrant l'immense majorité du territoire, est marqué par d'importants écarts de température, la faiblesse des précipitations et une forte évaporation.

On situe généralement la limite septentrionale de la Mauritanie sahélienne le long de l'isohyète 150 mm. Les écarts de température restent plus faibles dans la partie côtière de cette zone sahélienne où les températures sont en moyenne plus basses que dans le climat sahélien continental.

A l'intérieur de cette schématisation sommaire on distinguera, en fonction des possibilités économiques autorisées par les conditions naturelles, trois régions qui sont du nord au sud :

- Une région saharienne désertique ou subdésertique, très peu peuplée, sinon vide de toute occupation humaine (densité dans Tiris Zemmour : 0,1 habitant/km², Adrar : 0,3). Elle recèle dans sa partie subdésertique des pâturages clairsemés (graminées vivaces, acacias, quelques plantes salées très appréciées par les chameaux) dont les faibles productions potentielles (400 à 500 kg de matières sèches à l'ha) autorisent un élevage (dromadaires et ovins-caprins) très extensif. Cette partie subdésertique accueille aussi depuis fort longtemps, dans les oasis, une activité agricole centrée sur la phéniculture qui connaît depuis la colonisation, et en relation sans doute avec les progrès de la désertification, une extension spectaculaire en direction du sud (l'agriculture d'oasis concerne en 1980 quelques 4500 ha et le nombre de palmiers est estimé à la même date à 1.025.000 (1)).

.../...

- Une zone proprement sahélienne (entre 200 et 400 mm de pluie), à pâturages annuellement renouvelables par suite d'une relative régularité des pluies, dotée d'une végétation de plus en plus dense à mesure qu'on avance vers le sud (productivité potentielle : entre 1000 et 3000 kg de matière sèche à l'hectare (1)) et qui constitue le domaine par excellence de l'élevage bovin. On y pratique aussi à une échelle étendue l'agriculture sous pluie (les superficies cultivables "sous pluie" sont estimées à 230.500 ha (2)). Des retenues d'eau plus ou moins solidement aménagées permettent aussi ici, dans les zones d'écoulement des eaux superficielles, d'obtenir des récoltes d'hiver.

- Enfin la zone bordière du fleuve Sénégal, région agricole la plus riche du pays qui offre des possibilités naturelles importantes au développement de l'agriculture irriguée (3). Elle fournit depuis toujours l'essentiel de la production céréalière (mil, sorgho) mauritanienne. C'est aussi la région la plus peuplée (densité du Gorgol : 11).

Tel est brièvement rappelé le cadre géographique dans lequel évolue la population mauritanienne, cadre, comme on le voit, presque entièrement sahélien dans sa partie utile.

Signalons au passage quelques caractéristiques de cette population avant d'aborder, dans le cadre de l'examen des effets de la sécheresse, les traits les plus saillants de la situation économique et sociale de la Mauritanie.

.../...

(1) Les Systèmes Pastoraux Sahéliens . FAO, Rome, 1977 et
RAMS PROJECT Zones agro-écologiques de Mauritanie , p 106-107

(2) RAMS PROJECT L'Agriculture sèche p 2

(3) Plus de 200.000 ha potentiellement irrigables selon une estimation de la FAO reprise dans : RAMS Project : Situation actuelle du secteur des cultures irriguées , p 10

On comptait en Mauritanie, selon un recensement national effectué en 1977, 1 338 830 habitants. La croissance annuelle de cette population est estimée à 2,5 %/an (1). La répartition par sexe est la suivante : 49,17 % de femmes et 50,83 % d'hommes. Les données officielles ne font plus état depuis 1966 - année où des affrontements raciaux meurtriers ont eu lieu - des proportions des différentes "ethnies" au sein de la population (2). La répartition en sédentaires (904.668) et nomades (445.150) a cessé, si elle l'a jamais fait, de recouvrir l'opposition entre pasteurs maures et agriculteurs noirs étant donné justement l'ampleur de la sédentarisation des nomades au cours de ces dix dernières années. Il s'agit, comme dans les autres pays du Tiers Monde, d'une population jeune : la tranche des 0-11 ans représente 37 %. Le potentiel de main d'œuvre (12-64 ans) en constitue une fraction élevée : 58 % (3). Voici comment se répartissaient en 1977, selon leur secteur d'activité, les personnes actives de la population sédentaire mauritanienne.

.../...

(1) RAMS Project Situation de l'Emploi et Direction de la Statistique : Résultats du recensement national de 1977

(2) L'enquête nationale de 1977 comportait des mentions permettant de répondre à cette question. Les réponses demeurent cependant absentes des résultats publiés jusqu'ici. Les enjeux politiques motivent sans doute le mutisme officiel sur une question à laquelle tout le monde en Mauritanie a, bien entendu, sa "réponse" généralement fortement marquée par une appartenance "ethnique" donnée. Citant l'enquête SEDES de 1964, F. de Chassey avance les proportions suivantes : 85 % de maures (814.000) et 15 % de noirs (149.000, parmi lesquels 66.400 "toucouleurs", 40.000 "peuls", 31.000 "sarakollés", 8800 "ouolofs" et 2800 "divers") cf. De Chassey Contribution Op Cité, p 70 et 72. J.R. Pitte (République Islamique de Mauritanie, Atlas Jeune Afrique. Paris 1977, p 32), sans citer la source affirme que les "maures... constituent environ les deux tiers de la population" sans plus de précision. Si cette notion "d'ethnie" correspond linguistiquement et politiquement à un certain ordre de réalité, elle n'a qu'une pertinence toute relative par rapport à l'histoire et aux traits physiques d'une population composée, pour l'essentiel, de métis.

(3) RAMS Project Situation de l'emploi , p 3 et 10

TABLEAU 1
DISTRIBUTION SECTORIELLE DE LA FORCE DE TRAVAIL
SEDENTAIRE, RURALE ET URBAINE EN 1977

Secteur	Domaine rural		Domaine urbain		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture	135.080	69,3	7.730	7,3	142.810	47,5
Industrie	620	0,3	3.170	3,0	3.790	1,3
Artisanat	6.840	3,5	5.640	5,3	12.480	4,0
Administration et communications	610	0,3	6.760	6,4	7.370	2,5
Travaux publics et construction	2.720	1,4	13.840	13,1	16.560	5,5
Commerce et transport	13.900	7	23.320	22,0	37.220	12,4
Travailleurs qualifiés et techniciens	410	0,2	1.680	1,6	2.090	0,7
Armée et forces de l'ordre	8.070	4	7.760	7,3	15.830	5,3
Services divers et services sociaux	10.870	5,6	14.830	14,0	25.700	8,5
Apprentis, retraités et travailleurs inexpérimentés	15.900	8,2	21.200	20,0	37.100	12,3
Total	195.020	100,0	105.930	100,0	300.950	100,0

Source : RAMS Project Situation de l'Emploi p 29
 (qui prend en considération une population totale mauritanienne de 1.339.700)

Voici par ailleurs la répartition de la population nomade en fonction des activités familiales principales :

TABLEAU 2

POPULATION NOMADE PAR ACTIVITES FAMILIALES
PRINCIPALES/SECONDAIRES/AUTRES

<u>Catégorie d'activité familiale</u>	<u>Population</u>	<u>%</u>
1. Elevage	257.075	73
2. Exploitation agricole	75.418	22
3. Autres	<u>18.087</u>	<u>5</u>
Sub total	350.580	100
1. Exploitation agricole	28.731	43
2. Elevage	35.783	53
3. Autres	<u>2.718</u>	<u>4</u>
Sub total	67.232	100
1. Artisanat	2.855	63
2. Autres	<u>1.664</u>	<u>37</u>
Sub total	4.519	100
1. Commerce, restaurants	4.290	40
2. Autres	<u>6.449</u>	<u>60</u>
Sub total	10.739	100
1. Services divers	5.719	80
2. Autres	<u>1.447</u>	<u>20</u>
Sub total	7.166	100

TOTAL : 445.150

Il ressort clairement de ces deux tableaux que l'agriculture, l'élevage et l'artisanat occupent en Mauritanie la majeure partie de la population.

Ce sont précisément ces secteurs d'activités, singulièrement les deux premiers, qui ont le plus souffert de la sécheresse qui sévit en Mauritanie depuis 1968.

I.1.2. La sécheresse et ses effets

Rappelons avant d'aborder les effets immédiats de la sécheresse de la fin des années 60 en Mauritanie que celle-ci, exceptionnelle certes par son ampleur et sa durée, ne constitue pas pour autant un phénomène inédit dans une région connaissant depuis toujours des conditions climatiques précaires (1). Le contexte social et économique dans lequel elle s'inscrit a, quant à lui, subi, sous l'effet de la colonisation et de l'insertion marginale de la Mauritanie dans l'économie mondiale, des transformations (déplacement entre les mains des autorités coloniales et de leurs héritiers nationaux des pouvoirs politiques et administratifs, création de nouveaux centres urbains servant de relais commercial et idéologique à la diffusion des produits d'importation, développement d'un échange inégal produits locaux-produits importés générateur d'une dépendance croissante pour les paysans et les éleveurs mauritaniens sur le marché, création d'un secteur salarié, notamment le secteur minier exportateur représentant une incitation à la migration, relatif développement de l'infrastructure et du transport routier, amélioration relative des conditions sanitaires humaines et animales donc de la croissance démographique des hommes et du cheptel, etc... qui affectaient déjà, bien avant l'actuelle crise climatique, l'ensemble des mécanismes de production et de reproduction des sociétés pastorales et paysannes de Mauritanie.

.../...

(1) Les traditions orales et les chroniques locales ("chroniques de Tichitt", Vincent Monteil. Bulletin IFAN 1939, n° 1, p 283-3. "Chroniques de Néma et de Ouaiāta", P. Marty, Revue des Etudes Islamiques, 1927, III (P. 355-426) et IV (531-575) montrant une certaine permanence cyclique de l'enchaînement sécheresse-razzia famine-épidémie dans la Mauritanie précoloniale. Les effets désastreux de la sécheresse de 1942-43 ont laissé le souvenir d'une époque extrêmement pénible.

Nous évoquerons plus loin quelques aspects de ce contexte social et économique à propos notamment de l'exode rural et de la sédentarisation des nomades.

Disons d'abord quelques mots des effets proprement écologiques de la sécheresse qui affecte depuis 1968 le Sahel mauritanien.

La manifestation la plus nette, celle qui conditionne toutes les autres, c'est bien évidemment la chute spectaculaire du volume des précipitations.

"En 1972, écrit un géographe, l'écart par rapport aux conditions normales est particulièrement prononcé. L'isohyète 150 mm par exemple fait une chute importante vers le sud par rapport à son niveau moyen, de l'ordre de 400 km dans le sud-ouest mauritanien" (1). Comme le montre le tableau suivant, le redressement constaté en 1976 n'était que provisoire et 1977, comparée à la normale 1941-70, a été une bien plus mauvaise année encore au plan pluviométrique que 1972 qui semblait marquer le sommet de la crise climatique.

.../...

(1) RAMS Project Zones agro-écologiques de Mauritanie p 21

SITUATION PLOUVIOMETRIQUE DE LA SAISON 1977 COMPAREE A CELLES DE 1972 ET 1976.
 PLUIE CUMULEE - TOTAL PLOUVIOMETRIQUE DES 4 MOIS : JUIN, JUILLET, AOUT, ET SEPTEMBRE.

STATIONS	PLUIES 1977		NORMALE (N)	RAPPORT		PLUIE		RAPPORT		PLUIE 1972		RAPPORT	
	CUMULEES	1941:-70		77/N	CUMULEE	76: 1977/76	CUMULEE	1977/72					
* ALEG	100,7	227,6	44%	145,5	69%	28,5	353%						
AIOUN EL ATROUSS	102,8	281,7	36	98,7	104	110,0	93						
AKJOUJT	20,2	70,7	29	79,0	26	20,8	97						
ATAR	5,7	74,6	5	91,6	4	9,9	37						
BOUTILIMIT	35,5	163,5	22	94,0	38	38,5	92						
BOGHE	105,6	297,7	35	228,0	46	112,0	94						
BIR MOCHREIN	0	15,2	0	2,4	0	7,0	0						
F'DERIK	13,1	29,0	45	53,6	24	46,0	28						
KIFFA	169,2	326,8	52	285,4	59	103,3	164						
KAEDI	227,5	339,5	67	211,1	108	117,2	194						
MEDERDRA	-	213,1	-	183,0	-	81,2	-						
NOUAKCHOTT	2,5	115,0	2	48,8	5	65,7	4						
NEMA	95,6	271,9	35	196,6	49	196,4	49						
NOUADHIBOU	0	11,2	0	3,0	0	0	0						
ROSSO	123,3	256,5	48	227,5	54	44,5	27						
SELIBABY	335,17	574,1	61	304,6	115	215,5	163						
TIDJIKJA	44,6	135,8	33	66,2	67	62,8	71						
TAMCHAKETT	95,5	224,7	43	207,2	46	216,5	82						

SOURCE : R A M S , ZONES AGRO-ECOLOGIQUES DE MAURITANIE.

Les volumes de pluie enregistrés au cours de ces trois dernières années (1979,80,81) semblent indiquer toutefois qu'un redressement est peut-être en train de s'opérer.

On connaît les effets de ce déficit pluviométrique prolongé : disparition du tapis herbacé et du couvert ligneux (détruit à près de 80 % au cours de ces douze dernières années dans la zone sahélienne à vocation pastorale (1)), remobilisation des dunes qui menacent les infrastructures (routes ...) et parfois des localités entières du pays (cas des vieilles oasis de Chinguetti, Tichitt et Oualata), assèchement des nappes phréatiques et remontées des eaux salées qui compromettent en particulier l'activité agricole des oasis ; bref, le manque de pluie conduit à une avancée sur un très large front du désert :

"L'ensemble du territoire qui couvre une superficie de 108,58 millions d'ha comportait en 1960 environ 15 millions d'ha non désertifiés. A ce jour, il est estimé qu'en moyenne plus de 80 % des zones non désertifiées en 1960 ont été détériorées soit sous l'effet de la sécheresse soit en raison de l'exploitation inappropriée de leurs ressources naturelles renouvelables" lit-on dans un rapport officiel de 1980 (2).

Cette mauvaise conjoncture climatique a, on le devine, très lourdement pesé sur l'ensemble du revenu national, singulièrement sur les capacités de production du secteur rural mauritanien : élevage et agriculture.

Les pertes du cheptel mauritanien ont été très lourdes. De nombreuses familles d'éleveurs, en particulier dans le sud-ouest du pays, ont perdu la totalité de leur troupeau de bovins. Selon des estimations fournies par le IIIe plan de développement économique et social (3), les pertes du cheptel mauritanien en 1973 étaient évaluées pour le troupeau bovin à 55 %, celles des ovins-caprins à 14 %, celles des camelins à 7 %.

.../...

(1) Séminaire national de lutte contre la désertification. Nouakchott 26-28 mai 1980. Rapport sectoriel écologie-forêts P. 4

(2) idem p 1

(3) IIIe plan, p 40

Toujours selon le IIIe Plan, un lent redressement semble s'amorcer depuis 1975 :

TABLEAU 4
EVOLUTION DU CHEPTEL MAURITANIEN
DE 1964 à 1980
(en milliers de têtes)

Années	1964	1966	1967	1968	1969	1970	1972	1973	1974	1975	1980
Animaux											
Bovins	2000	2000	2275	2500	2000	1850	1500	1115	1150	1135	1400
Ovins- caprins	4600	5900	6650	6700	7000	6750	6500	5850	6300	6800	6500
Camelins	500	700	710	720	710	700	670	680	680	685	750

L'absence et l'irrégularité des pluies perturbent également l'activité agricole dont l'évolution se ressent directement de l'instabilité des conditions climatiques. Voici, d'après les estimations fournies par le Ministère du Développement Rural (1), les productions céréalières annuelles entre 1971 et 1979 :

(production en tonnes)

1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
57.000	47.000	15.000	50.000	45.000	36.000	50.000	55.000	28.000

L'ampleur du déficit céréalier provient à la fois d'une réduction des superficies et de la baisse sensible des rendements. Le tableau ci-après indique l'origine et l'importance de ce déficit

.../...

(1) RAMS Project Essai d'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle en Mauritanie p 11

TABLEAU 6

LE DEFICIT CERESALIER en 1979/80

Cultures	Superficie en année normale (ha)	superfi- cités cul- tivées en 1979/80 (ha)	Rende- ments 1979/ 1980 (kg)	Produc- tion (tonnes) (a)	Déficit (b)
Décrue/barrages	64.000	31.000	212	8.700	-
Sous pluies	81.000	70.000	178	12.500	-
Bas-fonds	35.000	néant	néant	néant	-
Irriguées	(c)	3.250	208	6.800	-
Totaux	180.000	104.250	-	28.000	57/62.000

Source : Rapport de la mission FAO-PAM sur l'évaluation des disponibilités alimentaires, Rome, Janvier 1980, cité dans Rapport du Séminaire National pour la lutte contre la désertification III, p 13.

- a) déduction faites des pertes
- b) sur la base d'un potentiel de 85.000 à 90.000 t
- c) il n'y a pas de "normale" étant donné l'élargissement annuel des cultures irriguées.

Au niveau économique global, la situation de désarticulation de l'économie mauritanienne entre un secteur vivrier en déclin et un secteur capitaliste qui connaît une croissance rapide (avant de stagner...) au cours des années 60 ne peut être attribuée à la seule sécheresse. Le développement des exploitations minières (le fer et plus tard le cuivre) à partir de 1963 et l'urbanisation qu'il entraîne mettent au contraire en place une situation que la sécheresse ne fera qu'accentuer et approfondir. La comparaison de ces deux tableaux ayant trait à l'évolution des structures du PIB mauritanien avant et après la sécheresse, se passe à cet égard de commentaires :

.../...

TABLEAU 7

STRUCTURE DU PIB
D'APRES SON ORIGINE EN 1959 et 1964

	1959		1964		Accroissement par rapport à 1969
	Mil- lions FCFA	en % du total	Mil- lions FCFA	en % du total	
• Secteur traditionnel rural (agriculture et élevage principalement)	10.613	65	13.237	38	125
• Secteur semi-traditionnel (salaires domestiques, artisanat, pêche)	2.191	13	6.618	19	307
• Secteur moderne (mines, bâtiments, industries, entreprises publiques, banques, etc...)	939	6	9.407	27	1.002
• Services administratifs (salaires)	2.640	16	5.318	15	201
• Total	16.383	100	34.580	100	211

Source : IIIe Plan de Développement Economique et Social, P. 25

STRUCTURE DU P.I.B. DEPUIS LA SECHERESSE.

(En Milliards d'UM)

PRIX COURANTS.

SECTEUR	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979.
<u>SECTEUR RURAL</u>	<u>5,95</u>	<u>6,05</u>	<u>4,70</u>	<u>4,06</u>	<u>4,62</u>	<u>5,22</u>	<u>5,36</u>	<u>4,65</u>	<u>5,42</u>	<u>6,55</u>
Elevage (1)	4,35	4,65	3,90	3,45	3,94	4,47	4,70	4,00	5,14	6,17
Agriculture	1,11	1,00	0,44	0,33	0,36	0,41	0,32	0,29	0,20	0,38
Pêche	0,24	0,25	0,30	0,25	0,26	0,28	0,28	0,30	0,87	0,84
Forêt	0,25	0,15	0,06	0,05	0,06	0,06	0,06	0,06	0,05	0,05
<u>SECTEUR INDUSTRIEL</u>	<u>4,75</u>	<u>4,50</u>	<u>5,15</u>	<u>6,35</u>	<u>6,32</u>	<u>5,02</u>	<u>5,60</u>	<u>4,90</u>	<u>4,16</u>	<u>4,59</u>
Mines	3,43	3,12	3,59	4,77	5,22	3,29	3,73	2,95	2,71	2,97
Industrie de la Pêche	0,17	0,17	0,31	0,17	0,17	0,18	0,18	0,20	0,29	0,28
Autres industries et énergie.	0,29	0,29	0,29	0,43	0,45	0,55	0,65	0,75	1,10	1,27
Artisanat	0,86	0,92	0,96	0,98	0,98	1,00	1,04	1,00	0,05	0,05
BATIMENT ET TP.	0,98	1,14	1,00	0,98	1,15	1,14	1,70	1,70	1,15	1,92
TRANSPORT, COMMERCE										
SERVICES	2,33	2,35	2,10	2,18	2,38	2,28	2,50	2,40	6,09	7,25
ADMINISTRATION	2,00	2,10	2,25	2,65	2,84	3,10	3,85	4,30	4,51	4,74
PIB AU COUR DES FACTEURS	16,01	16,14	15,20	16,22	17,81	17,06	19,01	17,95	22,28	25,96

(1) EN 1968. L'ELEVAGE INTERVENAIT POUR 5,62 MILLIARDS D'UM.

SOURCE : RAPPORT BANQUE MONDIALE 1979
RAPPORT ANNUEL DE LA BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE POUR 1979.

Les effets sociaux de la sécheresse, ou ce qui peut apparaître comme tel (famine, sédentarisation des nomades, exode rural etc...), se révèlent aussi à l'examen plus complexes quant à leurs origines que ne le voudrait une explication unilatéralement climatique. Passons sur la dégradation de la situation alimentaire et nutritionnelle qui sera examinée au prochain paragraphe de cet exposé. Une ou deux remarques s'imposent sur le thème de l'exode rural, qui met directement en jeu les capacités de productions vivrières des campagnes mauritaniennes et partant d'aptitude de la Mauritanie à accéder à l'autosuffisance alimentaire (1).

Ici aussi les transformations de l'environnement institutionnel et économique ont préparé le terrain à une évolution que la sécheresse n'a fait qu'accélérer avec une brutale intensité.

A une mobilité ancienne liée au mode de vie pastoral, au commerce régional et transsaharien, à la diffusion de l'Islam confrérique se sont ajoutés, depuis la colonisation française, des facteurs nouveaux qui tendent à donner aux mouvements migratoires des populations mauritaniennes des dimensions et des formes inédites.

La conjugaison de la coercition administrative (impôts, réquisitions ...) et des progrès des rapports marchands, en particulier aux périodes de crise (par exemple celle dramatique de 1942-43) entraîne une "libération" progressive de la force de travail, une dissolution partielle des rapports sociaux précapitalistes marqués, en Mauritanie, par l'existence de structures hiérarchiques, plus ou moins héréditaires, faisant appel en particulier à un esclavage de type domestique.

Tout à la fois cause et conséquence de cette "libération" (les multiples "abolitions" de l'esclavage dont la dernière date de ... 1980, l'extinction des ponctions tributaires ...) les mouvements migratoires aussi bien internes qu'externes à la Mauritanie connaîtront un développement sans précédent au cours de ces quinze dernières années en rapport avec la croissance d'un secteur salarié urbain moderne (les emplois dans ce secteur passent de 1500 en 1957

.../...

(1) pour des indications plus complètes sur les phénomènes migratoires en Mauritanie on pourra consulter :

- P. Bonte et A.W. Ould Cheikh : Nomadisme, migrations, sédentarisation dans la société maure UNESCO, Division de la population, 1981

DAMS Project : Population movements and migrations in Maurit

à une trentaine de milliers aujourd'hui), l'extension des infrastructures routières (la route transmauritanienne Nouakchott-Néma...) et en rapport aussi, bien entendu, avec la sécheresse qui leur confèrent un caractère véritablement explosif.

La concentration dans les villes de la quasi-totalité des emplois salariés, des activités commerciales, des infrastructures sanitaires et scolaires, des services de secours alimentaires etc... en ont fait des pôles d'attraction privilégiés. La population urbaine passe de 73.000 en 1962 à plus de 300.000 en 1977. Le pourcentage des arrivées après 1973 indique l'accélération donnée par la sécheresse au mouvement des populations rurales en direction des villes.

TABLEAU 9

L'EVOLUTION DE LA POPULATION DES CENTRES URBAINS

<u>Ville</u>	<u>Population en 1977</u>	<u>% des arrivées après 1973</u>
Rosso	15.888	35
Kaédi	20.236	28
Sélibaby	5.451	30
Kiffa	10.703	26
Aleg	5.143	36
Tidjikja	8.305	20
Aïoun	8.528	26
Nouakchott	138.530	53
Atar	16.394	28
Nouadhibou	22.365	48
F'Dérick	2.153	37
Akjoujt	8.068	34

L'ampleur du mouvement de sédentarisation des nomades (ils passent de 65 à 36 % de la population totale entre 1964 et 1976) traduit elle aussi, dans le contexte économique et social qui vient d'être brièvement rappelé, l'effet direct d'une crise climatique qui a entraîné non seulement d'importantes pertes dans le cheptel mais aussi, à la faveur d'une chute catastrophique des prix du bétail (des vaches laitières se sont vendues jusqu'à 3.000 FCFA en 1969, alors que deux ans auparavant elles se négociaient à plus de 20.000), un transfert massif des animaux des mains

des éleveurs traditionnels entre celles des gros commerçants et des notables administratifs des villes (1).

En accélérant, dans des circonstances désastreuses pour leur ressource principale (le bétail), la sédentarisation des nomades, la sécheresse a contribué aussi à aiguïser les tensions et les conflits domaniaux dans un contexte juridique où la propriété collective ("tribale") de la terre assurait aux couches dominantes de la société pastorale (marabouts et guerriers) une hégémonie de plus en plus mal acceptée sur des agriculteurs sédentaires constitués pour la plupart de leurs anciens esclaves (hrātīn). Quelques développements seraient ici nécessaires pour montrer en quoi les rapports sociaux à la campagne, notamment le(s) mode(s) de tenures foncières non seulement freinent (ce qui n'est pas nouveau) la production, mais aussi contribuent à vider d'une partie de ses habitants un espace rural avec lequel on abandonne souvent des rapports d'exploitation devenus insupportables (2). On montrerait de la sorte que, loin d'être responsable à elle seule d'un exode rural qui a pris au cours de la décennie écoulée des dimensions sans précédent, la sécheresse s'inscrit dans une configuration complexe qui donne toute sa signification à la forme et à l'ampleur des déséquilibres qu'elle a engendrés.

C'est cependant sous la pression de la situation d'urgence créée par la crise climatique de la fin des années 60 que l'objectif d'autosuffisance alimentaire, encouragé semble-t-il par une (re)orientation favorable des principaux bailleurs de fonds (organismes financiers internationaux, pays fournisseurs d'aide à la Mauritanie ...) commence à devenir un thème officiel sinon prioritaire de préoccupation.

I.2. Emergence de l'objectif d'autosuffisance alimentaire

Nous le rappelons à l'instant, la préoccupation d'autosuffisance alimentaire n'est pas née en Mauritanie d'une prise de conscience du caractère désarticulé et dominé de l'économie

.../...

(1) sur l'importance économique et sociale de ces troupeaux qui semblaient revêtir d'abord une signification de loisir et de détente - nous les avons baptisés, par analogie avec la résidence secondaire à l'européenne, des "troupeaux secondaires" - cf note Problèmes et avenir du pastoralisme sahélien Op cité

(2) voir l'analyse de quelques exemples de la région de Magta Laj dans : RAMS Project : Le devenir du pastoralisme

nationale. Il s'est agit plutôt, sous la pression d'une conjoncture climatique désastreuse, de parer au plus pressé, de secourir des populations au bord de la famine, de faire face à un afflux de migrants et de réfugiés dont l'accroissement conduisait à une saturation rapide des infrastructures urbaines (emplois, logement, éducation, santé, etc...), et menaçait de vider les campagnes de la partie active de leur population.

Nous examinerons donc tout d'abord la situation alimentaire et nutritionnelle mauritanienne au lendemain de la sécheresse avant d'évoquer l'émergence de l'objectif d'autosuffisance alimentaire qui se présente comme une réponse (dont nous verrons l'ambiguïté) au défi posé par la crise climatique de la fin de la fin des années 60.

I.2.1. La situation alimentaire et nutritionnelle en Mauritanie

Comme partout dans les pays du Sahel, la sécheresse de ces dernières années a entraîné, en Mauritanie, une très sérieuse dégradation de la situation nutritionnelle et alimentaire qui eut les lourdes conséquences humaines et sanitaires que l'on sait.

L'examen du déficit céréalier, occasionné entre autres facteurs (sautériaux, oiseaux, rats...) par la faiblesse et l'irrégularité des pluies, jette une lumière crue sur cette situation : l'importance du déficit se dégage du rapprochement du volume des récoltes effectives (tableau n° 10) avec les possibilités offertes par des conditions climatiques normales.

.../...

TABLEAU 10

PRODUCTION DE CEREALES TRADITIONNELLES MIL/SORGHO
PAR REGION EN ANNEE NORMALE

Régions	Décruée		sous pluie		Barrage	
	ha	kg/ha	ha	kg/ha	ha	kg/ha
Hodh El Chargui	-	-	6.000	250	14.000	350
Hodh El Gharbi	-	-	6.000	250	12.500	350
Assaba	-	-	10.000	250	4.000	350
Gorgol	14.000	400	21.000	400	2.500	400
Brakna	20.000	400	13.000	350	3.000	350
Trarza	7.500	400	2.000	350	6.000	350
Adrar	-	-	2.000	350	-	-
Dakhlet Nouadhibou	-	-	-	-	-	-
Tagant	-	-	4.000	400	4.000	350
Guidimakha	6.500	400	28.000	450	-	-

Soit une production totale potentielle de 68.775 tonnes.

Source : Ministère du Développement rural
RAMS Project : Situation alimentaire et nutritionnelle en Mauritanie

L'évolution de la production céréalière annuelle entre 1971 et 1979 précédemment évoquée (cf tableau n° 5) montre que le chiffre de 68.000 tonnes n'a jamais été atteint et qu'on en est même à cette date à une production annuelle de seulement 28.000 tonnes.

La production de riz, effectuée sur des superficies aménagées, reste elle aussi très faible.

La récolte de paddy en 1977 était évaluée comme suit :

Casier pilote du Gorgol	542 t
Ferme d'Etat de M'Pourié	2 295 t
Petits périmètres FAC	1 500 t
Petits périmètres FED	1 227 t
Paysannat de M'Pourié	1 718 t
Divers privés	1 000 t

	8 282 t

soit 4 920 tonnes de riz décortiqué.

La production céréalière totale pour une année normale s'établirait ainsi autour de 77 000 t (68.000 + 8.282).

"La disponibilité de céréales produites en Mauritanie serait donc de l'ordre de 57 kg par personne et par an. Celle-ci n'est plus que de 48 kg par personne et par an en année moyenne et 26 kg en année de sécheresse", lit-on dans une étude de 1980 (1). Même si l'on considère que la production nationale est sous-estimée (2), le déficit céréalier structurel de la Mauritanie, pour des ressources nationales moyennes évaluées à 60.000 t/an et une demande de l'ordre de 185.000 tonnes (3) correspondant à des besoins individuels estimés en moyenne à 130 kg/an, ce déficit reste élevé : 125.000 tonnes.

.../...

- (1) RAMS Project : "la situation alimentaire et nutritionnelle en Mauritanie", p. 12. L'auteur prend en considération une population mauritanienne résidente de 1 338 830 habitants.
- (2) C'est l'hypothèse avancée par l'Etude RAMS consacrée à la situation alimentaire et nutritionnelle (P 12 et 13) qui aboutit, sur la base des données de 1977, à une disponibilité céréalière individuelle annuelle de 98 kg. La ration journalière de 265 g qu'elle autoriserait ne fournirait même pas 950 K calories. L'apport énergétique des céréales représentant 60 à 80 % de la ration alimentaire totale, la population mauritanienne aurait disposé sur cette base de moins de 1 350 k calories par individu et par jour. Ce qui équivaut pratiquement à une situation de disette généralisée. Or l'observation ne permettait pas en 1977 de conclure à l'existence d'une telle situation affirment les experts du RAMS.
- (3) Chiffres du Commissariat à l'Aide Alimentaire (CAA) cités par l'étude de BA Aliou : La sécheresse et l'émergence de l'objectif d'autosuffisance alimentaire.

Il convient d'ajouter à ce tonnage la différence entre production potentielle et production réelle, reflet entre autre d'une conjoncture climatique constamment défavorable depuis plus de dix ans (cf tableau n° 6) pour avoir le volume exact du déficit annuel céréalier de la Mauritanie.

Les prévisions établies par le Commissariat à l'Aide Alimentaire (CAA), pour les deux prochaines décennies, font état d'un important accroissement de la demande de riz et de blé, denrée dont la production locale demeure presque insignifiante (9300 et 250 tonnes en 1980).

TABLEAU 11

PREVISION DES BESOINS EN CEREALES EN MAURITANIE
DE 1980 A L'AN 2000

Année	Besoins totaux (tonnes)	Riz (tonnes)	Mil/Sorgho (tonnes)	Blé (tonnes)
1980	276 000	109.000	131.000	36.000
1990	354.000	160.000	123.000	41.000
2000	410.000	205.000	146.000	59.000

L'engouement croissant pour le riz et le blé, partiellement attribuable à une retombée contestable de l'aide alimentaire internationale au cours de ces dernières années, s'explique aussi, tout au moins pour le riz, par leur facilité de préparation dans un milieu social qui peut de moins en moins compter sur les formes domestiques d'exploitation de la main d'oeuvre servile ou même féminine (en milieu maure le pilage du mil était généralement une tâche d'esclaves femmes ...).

Comparées à la faiblesse actuelle de la production céréalière nationale, les prévisions du CAA conduisent à penser que le déficit actuel risque fort de s'accroître au cours des prochaines années si des mesures énergiques et planifiées ne sont pas prises pour dynamiser le secteur vivrier de l'économie mauritanienne.

Cela dit, la répartition actuelle de la pénurie est très variable d'une région à une autre et pas nécessairement, comme on

pourrait s'y attendre, en raison d'une disparité des productivités régionales dans un pays très vaste et très faiblement doté en infrastructures et moyens de communications (2500 km de route bitumée ou en terre améliorée, 5.000 km de piste ; un parc de camions -le moyen le plus important de transport- évalué en 1978 à 1.000-1.400 unités (1)).

Les deux tableaux suivants font ressortir d'une part les écarts entre les disponibilités potentielles régionales en année "normale" et d'autre part les inégalités dans la répartition régionale du stock de céréales réellement disponible en 1978. Ce rapprochement montre que l'apport céréalier provenant des importations et des dons ne contribue nullement à rétablir l'équilibre entre zones déficitaires et régions plus favorisées, mais que cet apport va pour l'essentiel aux zones urbaines (Nouakchott-Nouadhibou) ou aux régions traditionnellement bonnes productrices (Gorgol, Guidimakha), les zones défavorisées restant de toute manière défavorisées.

.../...

(1) Ministère de l'Équipement et des Transports
Direction des Transports. Étude sur le parc automobile
de la République Islamique de Mauritanie - Nouakchott -
mars 1978, p 1.

TABLEAU 12

DISPONIBILITE DE CEREALES LOCALES
PAR REGION ET PAR HABITANT
LORS D'UNE BONNE RECOLTE

Région	Céréales traditionnelles tonnes	Riz moderne tonnes	Total Tonnes	Habitants Milliers	Disponibilité kg/an
1	6.400	-	6.400	156	41
2	5.875	-	5.875	124	47
3	3.900	-	3.900	128	30
4	21.700	998	22.648	150	151
5	12.950	-	12.950	151	86
6 + 12 + Nouakchott	5.700	4.106	9.806	367	27 (45)
7	700	-	700	55	13
8	1.400	-	1.400	24	58
9 + 11	3.000	-	3.000	99	30
10	15.200	-	15.200	83	183

(2) disponibilité par personne et par an pour le Trarza seul

source : RAMS Project : Analyse de la situation alimentaire nutritionnelle en Mauritanie p 14

TABLEAU 13

DISPONIBILITE CEREALIERE EFFECTIVE
en 1978

Régions	Produ- ction (tonnes)	Impor- tations (tonnes)	Dons (tonnes)	Total (tonnes)	Disponibilité kg/personne/an
1	4.800	2.640	3.400	10.840	69
2	4.406	2.400	2.700	9.506	77
3	2.925	2.400	4.300	9.625	75
4	17.023	2.880	4.450	24.353	161 (2)
5	9.713	1.920	4.715	16.348	108
6 + 12 + Nouakchott	7.355	19.680	20.464	47.498	129
7	525	1.440	2.000	3.440	63
8 + Nouadhi- bou	1.050	1.800	1.000	3.850	160
9 + 11	2.250	2.760	4.500	9.510	96
10	11.400	1.200	2.000	14.600	176 (2)

(2) pour les régions 4 et 10 une partie de la récolte céréalière est normalement vendue, les chiffres indiqués ainsi sont surestimés.

Source : RAMS Project : "Analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle en Mauritanie P 15

.../...

Pour combler le déficit chronique de ses productions vivrières la Mauritanie a recours aux importations et aux dons de l'aide internationale bi- ou multilatérale.

Voici d'après des données de la Direction de la statistique, l'évolution des importations de biens alimentaires entre 1975 et 1979.

TABLEAU 14

IMPORTATIONS DE BIENS ALIMENTAIRES

1975-1979

(tonnes)

Nature des aliments	1975	1976	1977	1978	1979
Céréales	35.708,0	56.706,1	77.713,2	96.981,5	113.237,2
Viandes et conserves de viande	227,5	303,7	262,4	156,9	201,6
Poissons et conserves de poissons	154,5	15,2	15,8	15,7	13,3
Lait et dérivés	7.640	6.818,4	12.566,7	9.721,7	7.912,4
Fruits et conserves de fruits	1.179,8	1.435,5	2.663,6	4.184,1	5.485,3
Légumes et conserves de légumes	2.603,3	3.992,0	4.126,0	6.267,8	6.400,
Total	47.513,1	70.269,9	97.347,7	117.327,7	133.249,9

Ce tableau indique une progression moyenne annuelle en volume des importations d'aliments de près de 30 % alors que pour les années 1978-80, le volume annuel moyen de l'aide en céréales s'est établi à quelques 50.000 tonnes.

Cette aide provient pour l'essentiel du programme alimentaire mondial (PAM), de la Croix Rouge Internationale (CRI), des Etats Unis, de la République Fédérale d'Allemagne et de la France.

TABLEAU 15

L'AIDE ALIMENTAIRE EN CEREALES (BLE-SORGHO)
DE 1978 A 1980 SELON LES DONATEURS

Donateur	Quantité (tonnes)
Australie	2.000
Belgique	2.500
Canada	2.200
C.E.E.	2.500
C.R.I.	25.000
Espagne	3.000
France	14.000
P.A.M.	40.000
Pays Bas	4.500
République Fédérale d'Allemagne	16.000
Royaume Uni	5.000
U.S.A.	28.700
Total	147.240

La croissance de la demande de biens alimentaires que traduisent les précédentes indications, liée à un affaiblissement considérable des capacités productives du secteur rural traditionnel, engendre une dépendance accrue du pays à l'égard de ses importations et des subsides de l'aide internationale. Des estimations beaucoup plus modestes que celles du C.A.A. pour l'horizon 2000 (221.000 t, 239.000 t ou 260.000 t selon trois hypothèses de croissance de la population et d'élasticité du revenu par rapport à la demande) établies par une enquête récente (1) montrent que la facture céréalière à elle seule, sur la base d'un coût unitaire de 230 dollars US la tonne métrique (prix 1980), représentera entre 55 et 60 millions de dollars, soit 18 à 20 % de la valeur totale des importations mauri-

.../...

(1) RAMS Project : Production agricole : Analyse de quelques aspects de l'agriculture en Mauritanie P 51-52

taniennes de 1979 (1).

Les prévisions les plus optimistes établissent que, si les projets d'irrigation actuellement envisagés (2) se poursuivent normalement, la Mauritanie parviendra à couvrir seulement 45 à 50 % de ses besoins en céréales à la fin du siècle.

Toutes ces estimations et prévisions partent d'ailleurs d'une ration alimentaire moyenne individuelle (2.000 K cal) jugée par les spécialistes à la limite de la malnutrition. Qu'en est-il précisément de l'évolution de la situation nutritionnelle et sanitaire des populations mauritaniennes dans le contexte légué par la sécheresse ?

Pour la période 1977-79 la ration alimentaire moyenne journalière est évaluée par la FAO à 2024 K par personne et par les enquêtes RAMS de 1980 à 1.995 K cal.

L'apport en protéine animales (viande et poisson est importante (30 %)) et l'indice chimique de la ration est satisfaisant.

Il existe cependant une certaine disparité entre les différentes régions et notamment entre la région du fleuve Sénégal et les autres régions du pays comme l'indique le tableau ci-dessous

.../...

(1) Banque Centrale de Mauritanie. Rapport annuel 1979, p 37

(2) OMVS : 215.000 ha ; Gorgol Noir : 12.000 ha ; Tagant : 1.160 ha
Hodhs : 2.160 ha ; Plaine de Boghé : 4.000 ha ...

Direction de l'Industrie : Cellule d'Etudes et de Promotion Industrielle - P 7.

TABLEAU 16

CONSOMMATION ALIMENTAIRE EN 1979/80
SELON LA REGION ET LE TYPE DE RESIDENCE

	ration journalière Kcal/person.	Besoin net journalier Kcal	% de satisfaction
NOMADES (a)	1.720	2.000	86
SEDENTAIRES RURAUX			
. Région du Fleuve			
- saison sèche	2.400		
- soudure	2.270		
. Autres régions			
- saison sèche	2.270		
- soudure	1.807		
. Moyenne annuelle pondérée (b)	2.147	2.200	97,5
URBAINS	1.887	1.900	99
MOYENNE PONDEREE NATIONALE (c)	1.947	2.089	94

(a) Evaluation après un seul passage

(b) Pondération par rapport à la population des différentes régions et aux saisons

(c) Pondération par rapport aux pourcentages des différentes populations : sédentaires, ruraux, nomades, urbains.

Source : RAMS : Etude santé-nutrition

La part des différents produits dans une ration alimentaire moyenne s'établirait comme suit d'après des données recueillies par la FAO. Ce tableau fait également ressortir le poids des importations dans la consommation alimentaire mauritanienne selon les produits :

TABLEAU 17

VENTILATION DE LA RATION ALIMENTAIRE MOYENNE
SELON LES PRODUITS ET LEUR ORIGINE

Produits	% Kcal./ration	% importé
Céréales	67,3	83,3
Tubercules	0,7	17,9
Légumineuses	4,5	0,0
Sucre	10,6	100,0
Légumes, fruits	1,1	21,9
Corps gras	6,3	89,4
Lait, produits laitiers	2,3	94,3
Viande	5,5	0,0 (1)
Poisson	1,5	0,0 (1)
Thé, boissons	0,2	100,0
Tous produits	100,0	75,2

(1) les importations dont fait état le tableau 14 p 35 sont quasi-exclusivement destinées à la consommation de résidents étrangers

Source : FAO. Dr Ch. Randrianamana

"Situation nutritionnelle en R.I.M." 1979

En termes de poids, la consommation annuelle individuelle est évaluée de la manière suivante par les enquêtes RAMS :

TABLEAU 18

CONSOMMATION ANNUELLE INDIVIDUELLE
SELON LES PRODUITS

Produits	kg/an/personne
Céréales	130 à 135
Viande	23 à 25
Poisson	10 à 15
Lait	29 à 30
Huile	3 à 4
Beurre	2 à 3
Légumes/fruits	20 à 30
Sucre	20 à 25
Thé	1,5 à 2

Source : RAMS : Etude Santé-nutrition

D'après ces estimations les céréales interviendraient pour 65 à 70 % de la ration alimentaire.

Ce taux est cependant plus faible au sein des populations du fleuve Sénégal dont la ration est relativement plus équilibrée et plus riche en lipides que celle des populations nomades.

Les disparités régionales déjà signalées font apparaître par ailleurs d'importantes inégalités dans la consommation céréalière. On consomme ainsi au Gorgol et au Guidimakha 160 à 165 kg de céréales/personne/an, tandis qu'au Trarza, en Assaba et dans le Hodh El Gharbi, on en consomme 135 et qu'en Inchiri la ration annuelle ne dépasse pas 105 kg par personne.

La consommation des fruits et légumes est pratiquement nulle au sein des populations nomades. Elle tend par contre à se développer parmi les populations urbaines en rapport notamment avec les progrès des cultures maraîchères.

Les inégalités régionales et sociales font que, d'après certaines estimations (1), près de 50 % des ménages ne disposent pas d'une ration alimentaire suffisante. Au sein de cette tranche de la population, les femmes allaitantes ou enceintes, les enfants en bas âge représentent les groupes les plus vulnérables.

Une étude (2) effectuée en 1977 par le service de santé Maternelle et Infantile en collaboration avec un expert de l'OMS, sur les enfants de 0 à 5 ans a donné les résultats suivants :

- 68 % des sujets examinés avaient un poids inférieur aux 80 % des normes OMS

- 36 % avaient un poids inférieur aux 60 % de ces normes.

Par ailleurs, 57 % des enfants examinés avaient une circonférence du bras atteignant à peine la bande jaune de la règle de Bailey. Il s'agit là d'enfants entrant dans la zone de risque.

Au cours de l'année 1981, il a été mis sur pied, en collaboration avec l'OMS, un programme de surveillance nutritionnelle couvrant 15 localités du pays (3).

.../...

(1) Dr Ch. Randrianamana : La situation nutritionnelle en R.I.M.

(2) Surveillance nutritionnelle. Documents ronéotés (B. 177)
Division Nutrition, Ministère de la Santé. Nouakchott

(3) Surveillance Nutritionnelle etc... op cité

102.000 enfants ont été examinés dans le cadre de ce programme. Les résultats globaux de cette surveillance peuvent être résumés dans le tableau ci-dessous (1) :

Nombre total	70 à 80 % du standard OMC	moins de 70 % du standard	moins de 80 % du standard
102.862	25.598	13.194	39.787
100 %	25,9 %	12,8 %	38,7 %

La surveillance effectuée d'autre part par la Division de Nutrition du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales dans huit centres de distribution de vivres durant la période février-août 1981 et portant sur 47.000 enfants environ a permis de constater :

1°) Que le taux de malnutrition protéino-énergétique (MPE) dans les huit localités est de 36,7 %

2°) Que les risques de MPE sont plus grands au cours de la deuxième année de la vie (44,5 %)

3°) Que le taux de MPE monte rapidement entre les mois de mars et avril de 32,4 % à 37,4 %. Il s'agit du début de la période de soudure.

De l'ensemble des considérations qui précèdent, il ressort que la malnutrition protéino-énergétique constitue un péril grave pour les enfants âgés de 0 à 5 ans.

.../...

(1) En dessous de 80 % du standard international, on parle de risque nutritionnel. Ce risque est particulièrement élevé à Kiffa (61 %) et à Akjoujt (56,7 %) et relativement bas à Rosso PK 10 (30 %) et à Sattara (25,9 %).

En dessous de 70 % on parle de malnutrition. Celle-ci est particulièrement élevée à Kiffa (26 %) et Tidjikja (25,1 %) alors qu'à Rosso PK 10 et à Sattara ce taux est respectivement de 6,4 et 5,2 %.

La sécheresse a aggravé ce péril. L'état larvé de disette qu'elle a créé se manifeste notamment par l'extension des anémies nutritionnelles qui affectent aussi de manière privilégiée les femmes enceintes et les allaitantes.

Des cas d'héméralopie et parfois de xerophthalmie liés à des carences en vitamine A sont signalés chaque année pendant la période de soudure (mars-avril-mai-juin).

Des cas d'avitaminose B et C sont signalés parfois sur une large échelle comme ce fut le cas en 1971 dans la région de Boutilimit (Elb Adres) et en 1978 dans la région de Néma.

Il importe par ailleurs de signaler l'intrication fréquente de certaines affections avec la malnutrition. Ainsi la rougeole et les troubles digestifs (gastro-entérites) sont aggravés par la malnutrition et réciproquement.

Pour clore ce tour d'horizon rapide de la situation nutritionnelle des populations mauritaniennes, il faudrait évoquer le poids des institutions, des habitudes et des "choix" alimentaires (sevrage brutal des enfants entre 1 et 2 ans, non consommation du poisson et des légumes par une large fraction de la population d'origine nomade alors que les côtes mauritaniennes sont très poissonneuses, pratique du "gavage" des jeunes filles chez une partie de la population, uniformité imposée mais aussi voulue de l'alimentation, ...) dont les effets négatifs ont contribué à aggraver ceux de la pénurie consécutive à la sécheresse.

C'est en tout cas cette dernière et la situation d'urgence qu'elle a créée, caractérisée comme nous venons de le montrer par l'accroissement du déficit alimentaire national et la détérioration subséquente de l'état nutritionnel et sanitaire des populations mauritaniennes, qui est à l'origine de l'apparition de la préoccupation officielle d'autosuffisance alimentaire dans le contexte d'une dépendance qui s'était subitement aggravée.

I.2.2. Définition de l'objectif d'autosuffisance alimentaire

Le principal héritage économique de la Mauritanie indépendante au lendemain du retrait de l'administration française en 1960, c'est sans nul doute la société multinationale européenne d'explo-

tation des mines de fer du nord du pays, MIFERMA qui s'installe en 1959. Alors que durant toute la période coloniale la fonction économique principale de ce vaste arrière pays du Sénégal semble avoir été de contribuer par ses exportations de viande (bétail sur pied) et, secondairement, de main d'oeuvre bon marché à l'essor de la production arachidière sénégalaise (1), il se voit, à partir du début des années 60, assigner un nouveau rôle dans la division internationale du travail, celui d'exportateur de minerai de fer brut à destination de la sidérurgie sur l'eau européenne (2).

La croissance très rapide des exportations de fer à partir de 1964 (1 295 000 tonnes en 1963, 11.777.000 tonnes en 1974) qui représentaient déjà à cette date 77 % du total des exportations mauritaniennes et fournissent dès 1965 près d'un tiers des ressources budgétaires de l'Etat, cette croissance donc, responsable d'une progression moyenne annuelle du PIB entre 1959 et 1968 de 13 % confère au secteur minier une place prépondérante dans l'économie mauritanienne.

Le premier Plan Quadriennal (1963-1966) se fait largement l'écho de cette prépondérance d'un secteur minier qui a permis à la Mauritanie d'assurer son équilibre budgétaire et qui occupe en 1965, avec ses 3.900 employés, le tiers des salariés du secteur moderne de l'économie mauritanienne. On fonde même à cette époque de grands espoirs sur l'impulsion que les exploitations minières pourraient donner à l'ensemble de l'économie.

"Dans un pays où les ressources agricoles sont limitées, le développement des richesses pastorales handicapé par la situation des pâturages et le manque d'eau, la progression économique peut être recherchée dans l'exploitation des ressources minérales" écrivent les auteurs du Ier Plan Quadriennal (3).

.../...

(1) Pierre Bonte : Production pastorale et production marchande dans la société maure . IUAES Intercongress, Session on nomadism, Amsterdam, avril 1981, pp 7-8

(2) cf Ould Cheikh Les Multinationales et l'exploitation du fer mauritanien op Cité

Un ancien conseiller économique du Président Ould Daddah entrevoit ainsi, dans un ouvrage paru en 1964 (1), le passage d'une "croissance juxtaposée", c'est-à-dire d'une situation de déséquilibre accentuée entre un "secteur moderne" de l'économie en croissance rapide et un secteur traditionnel stagnant ou en régression, à une "croissance diffusée", véritable promesse de développement.

Ce passage qui aurait dû se traduire par une utilisation de la rente minière dans les secteurs susceptibles d'assurer une réelle indépendance économique à la Mauritanie, notamment le secteur rural, ne s'est pas fait. En terme de pourcentage du budget national (absorbé d'ailleurs à plus de 90 % par le fonctionnement de l'appareil administratif ...) on observe même une régression presque continue dans la part allouée au développement rural (de 5,6 % en 1961 à 2,1 % en 1977).

Le IIe Plan Quadriennal, malgré la proclamation faite en 1968 par le IIe Congrès du Parti du Peuple Mauritanien "d'accorder la priorité du développement au secteur rural", ne modifiera pas fondamentalement l'état de chose légué par la période antérieure. Il situe d'ailleurs d'entrée les limites -très étroites- de la marge de manoeuvre dont disposent les autorités mauritaniennes pour orienter effectivement le développement du pays dans le cadre d'une planification réellement maîtrisée. D'une part, il leur manque les données précises sans lesquelles aucune prévision fondée ne peut être établie, d'autre part reconnaissent les rédacteurs "nous ne maîtrisons pas le financement de la plupart des projets à réaliser, financements attendus de l'extérieur et dont le montant aussi bien que la date à laquelle il sera obtenu restent inconnus" (2).

Dans ce qui ne sera finalement qu'un "plan-cadre" définissant seulement des orientations très générales et des listes de projets, le secteur rural se voyait allouer seulement 13,9 % du total des investissements retenus. Par contre les secteurs "productifs modernes" et d'équipement se voyaient attribuer des sommes cinq fois supérieures, représentant 67,2 % du total prévu des investissements (3). Dans ce même secteur les investissements prévus seront

.../...

(1) J. Pujos Croissance économique et impulsion extérieure
Etude sur l'économie Mauritanienne, Paris, PUF, 1964

(2) IIe Plan p 9

(3) IIe Plan p 4

réalisés à 74,9 %, les réalisations dans ce secteur représentant en définitive 10,5 % du total des réalisations du IIIe Plan.

La sécheresse qui débute en 1968 contribue à accélérer la prise de conscience officielle d'un déséquilibre qui s'est brutalement manifesté sous la forme d'un exode rural massif et d'une dangereuse paupérisation des masses rurales. En même temps que la part du secteur rural dans le PIB passait de 40 % en 1968 à 26 % en 1973 (1), le revenu individuel des ruraux subissait un fléchissement très net, alors que le revenu national par habitant s'accroissait.

TABLEAU 19

EVOLUTION DU P.I.B. PAR TETE
ENTRE 1968 ET 1973

	1968	1970	1972	1973
P.I.B. par tête :				
a) pour l'ensemble de la population	8.030	8.275	8.850	9.450
b) Pour la population rurale	3.875	3.510	3.080	2.880

Source : IIIe Plan, P 100

Le IIIe Plan (1976-80) proclame lui aussi la nécessité de venir à bout de ce déséquilibre par une intervention accrue de l'investissement public vers le secteur rural. Il dégage deux orientations fondamentales :

- La recherche du bien être de l'homme *mauritanien*.
- La recherche de l'indépendance économique.

.../...

(1) IIIe Plan P 100

Trois objectifs de développement sont retenus :

- 1) Assurer la satisfaction des besoins de base pour toute la population
- 2) Utiliser de la meilleure façon possible toutes les ressources
- 3) Rétablir l'équilibre écologique dérégulé par la sécheresse.

Malgré l'application de mesures tendant effectivement à la réalisation d'une plus grande autonomie politique et économique vis-à-vis de son principal partenaire, la France (révision des accords dits de "coopération" (1) de 1960, création d'une monnaie nationale en juin 1973 et nationalisation quelques mois plus tard de MIFERMA), la Mauritanie n'est pas parvenue à la réalisation des objectifs ci-dessus mentionnés. Il y a eu la guerre du Sahara (1975-78

La dégradation de l'environnement s'est poursuivie et avec elle l'appauvrissement et l'exode des éleveurs et des paysans des campagnes mauritaniennes.

Le III^e Plan qui prévoyait d'investir 5.983 millions d'ouguiya dans le secteur rural, soit 18,6 % du total des investissements prévus, n'a réalisé dans ce domaine que 41,1 % des prévisions initialement arrêtées.

L'effort budgétaire consenti en matière de développement rural durant les mêmes années du III^e Plan (1976-80) n'a guère dépassé 1,3 % du budget national annuel.

.../...

(1) On connaît l'ambiance de "passation de service" qui a présidé à la rédaction de ces accords au lendemain des indépendances de 1960. On peut voir comme une prolongation symbolique du rôle de la France dans les affaires mauritaniennes dans le fait que l'Ambassadeur de France à Nouakchott était obligatoirement doyen du corps diplomatique en poste en Mauritanie. Il faut cependant se garder d'imaginer une absence totale de réciprocité dans le texte de ces accords. Par exemple à propos des matières dites "stratégiques" (Uranium, pétrole...) il est stipulé que si l'une des deux parties en découvre dans son sous-sol, elle ne devra pas faire appel pour leur exploitation à une tierce partie avant d'en avoir référé à l'autre. Cette clause devait naturellement, en toute réciprocité, s'appliquer aussi bien à l'uranium français qu'à celui de la Mauritanie!...

La faiblesse des taux de réalisations des projets mentionnés par les trois plans que la Mauritanie a connus depuis son indépendance, le caractère essentiellement indicatif d'une planification largement dépendante d'investissements étrangers peu ou mal coordonnés, le poids de la dette publique extérieure (1), celui de l'entretien d'une armée trop nombreuse pour les maigres ressources du pays (le conflit du Sahara se poursuit aux frontières nord de la Mauritanie ...), tous ces facteurs, joints à l'incertitude de la situation politique, incitent à la plus grande prudence dans l'examen des prévisions dont font état les textes préparatoires du IV^e Plan.

L'autosuffisance alimentaire reste bien entendu un des principaux, sinon le principal objectif des efforts de développement des deux prochaines décennies.

Pour parvenir à cet objectif (2) les autorités mauritaniennes comptent principalement sur le développement de l'agriculture irriguée. 19.518.000.000 ouguiya, soit 36,2 % des investissements publics prévus par le IV^e Plan iront en principe au secteur rural, ce qui représenterait, en terme de pourcentage, une progression de plus de 20 % par rapport au plan précédent. A l'intérieur de cette enveloppe, dont le financement est attendu à 93,25 % (18.201 millions sur 19.518 millions) de l'aide étrangère bi- ou multilatérale, on note un fort déséquilibre en faveur de l'agriculture alors que l'élevage dont la contribution au PIB (16 %) est deux fois supérieure n'en reçoit qu'une faible fraction.

.../...

- (1) 3.444 millions d'UM payés en 1979 pour le service d'une dette nationale globale d'un montant national global de 25 168 millions, soit presque deux fois la valeur du PIB (au coût des facteurs) pour la même date (13.813 millions d'UM). Banque Centrale de Mauritanie. Rapport annuel 1979 pp 20, 34-6

Le poids de l'aide et de l'endettement s'alourdit tout particulièrement à partir des années de sécheresse, on passe d'un total (aides + prêts) de 1 430 000 000 FCFA en 1960 à 5 173 000 000 CFA en 1972.

P. Bonte Effets sur l'emploi des entreprises multinationales : le cas de la Mauritanie B.I.T. 1979 annexe tableau n° 1

- (2) Il serait plus conforme aux faits de parler d'une limitation de la dépendance plutôt que d'autosuffisance puisque les différentes estimations disponibles ne vont guère au-delà d'une couverture à 45 % des besoins pour les seules céréales à l'horizon 2000.

TABLEAU 20

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS
DU DEVELOPPEMENT RURAL PREVUS POUR LE IVe PLAN

Sous-secteur	Montant des investissements Millions d'ouguiya	%
Agriculture	15.507	79,45
Elevage	1.375	7,05
Hydraulique	568	2,9
Protection de la nature	821	4,2
Recherche, assistance technique et formation	1.247	6,4
Total	19.518	100

Beaucoup d'espoirs sont fondés sur les grands aménagements comme ceux que l'OMVS va entreprendre sur le Sénégal avec la construction des barrages de Diama et Manantali.

A l'échelle paysanne et villageoise, l'expérience des petits périmètres villageois (75 petits périmètres d'une vingtaine d'ha chacun, soit environ 1.500 ha aménagés) conduite sous la direction de la Société Nationale de Développement Rural (SONADER) semble avoir donné des résultats positifs. Elle aurait permis aux paysans qui en bénéficient d'améliorer leurs récoltes céréalières et de se familiariser avec une agriculture irriguée, appelée à se généraliser sur les rives du Sénégal quand les aménagements prévus auront été réalisés.

Des mesures de caractère juridique et politique promises par les autorités (réforme foncière) devraient permettre d'améliorer la situation d'une agriculture où le métayage et le salariat agricole (avec des rémunérations dérisoires : 150 UM/jour à Magta Lajar en 1980) restent très répandus.

Au niveau de l'ensemble de l'économie l'essoufflement des exportations minières (on passe de près de 12.000.000 tonnes de fer en 1974 à quelques 8 millions en 1977), lié à la conjoncture mondiale, l'épuisement du minerai riche qui doit être remplacé par

celui des Guelbs, de moins bonne teneur, presque uniquement pour maintenir les emplois existants (1) (nous sommes loins de la "croissance diffusée" de Pujos ...); le peu de bénéfice que la Mauritanie tire d'une richesse halieutique profitant pour l'essentiel aux flottes de pêches étrangères et à quelques intermédiaires nationaux peu scrupuleux (2), alors que le poisson des côtes mauritaniennes peut apporter une contribution majeure à l'autosuffisance alimentaire, tous ces facteurs grèvent sérieusement la participation du secteur moderne de l'économie mauritanienne à la réalisation d'un objectif -l'autosuffisance alimentaire- qui semble pourtant pouvoir compter sur des dispositions favorables de la part des organismes de financement internationaux et des pays fournisseurs d'aide.

La stratégie dite "d'Ottawa" définie par les donateurs du Club du Sahel (OCDE, OPEP et Institutions Internationales) va sembler-t-il largement dans ce sens. Elle propose de doubler la production de céréales des pays du Sahel en l'an 2000 par rapport à son volume de 1975 (5,7 à 11,6 millions de tonnes), de tripler la production de viande (350.000 à 380.000 tonnes en un quart de siècle).

.../...

(1) "La nécessité d'investir dans le projet Guelbs simplement pour éviter une chute de production, sans grand espoir de promouvoir une croissance importante de l'économie, créera dans les années prochaines une situation semblable au passé récent, c'est-à-dire la continuation d'un taux d'investissement très élevé (les investissements du projet Guelbs nécessitent quelques 500.000.000 de dollars), accompagné d'une croissance limitée" écrit un rapport de la Banque Mondiale de 1979.

(2) Deuxième ressource d'exportation du pays, le poisson a rapporté en 1978, 1.178.800.000 UM et seulement 618.300.000 UM en 1979. B.C.M. rapport 1979, p 27

"Rappelons que jusqu'en 1978, l'activité de la pêche, relativement négligée, se réduisait à la vente de licences. Les bénéfices qu'en retiraient l'Etat étaient dérisoires : sur 50 milliards d'ouguiya environ, représentant les revenus de la pêche en 1977-78, la Mauritanie n'a perçu que 1,4 milliard. Soit plus de 48 milliards de "cadeaux" aux bénéficiaires de licences".

Majid Kamil : "La maîtrise des ressources de notre mer : Un grand jeu et un pari que nous devons gagner" dans Collection "Tout savoir sur la Mauritanie". Le secteur de la pêche. Ministère de l'Information - Nouakchott. 1981 P 9

La réalisation de ces objectifs devrait aller de pair avec le maintien d'un taux élevé d'emplois ruraux, ce qui veut dire que les efforts seront concentrés sur une modernisation de l'agriculture "traditionnelle" et non sur un secteur agricole moderne à haute intensité capitaliste.

Samir Amin (1) auquel nous empruntons ce résumé de la "Stratégie d'Ottawa", sans remettre en cause l'objectif d'autosuffisance alimentaire qui lui paraît non seulement opportune mais aussi accessible, formule les critiques suivantes sur les moyens choisis pour y parvenir.

Il faut, préconiser la "stratégie d'Ottawa", étendre les superficies de culture sèche au rythme de 100.000 ha par an ; la chimisation, l'extension de la culture attelée, l'amélioration des variétés et des techniques culturales doivent connaître de substantiels progrès.

"En quoi cette ligne de développement diffère-t-elle, rétorque Samir Amin, de celle mise en oeuvre depuis 50 ans dans la région, avec les résultats que l'on connaît?"(2).

L'augmentation des superficies cultivées à une échelle aussi considérable (5.400.000 ha en l'an 2000) ne manquera pas comme par le passé d'aggraver la détérioration du capital foncier".

Dans des régions de faible pluviométrie (l'expérience cotonnière du Tchad l'a montré), l'utilisation intensive d'engrais améliore certes les rendements mais conduit aussi à un épuisement des sols.

Samir Amin souligne, par ailleurs, le divorce entre la recherche agronomique et les producteurs directs, les paysans sahéliens eux-mêmes. Or on sait que "dans le monde développé, la recherche agronomique a donné des résultats parce qu'elle a été étroitement intégrée dans la vie rurale, financée et contrôlée, en partie au moins, par les associations de producteurs, coopératives, etc etc..." (3)

.../...

(1) Samir Amin : "Pour une stratégie alternative de Développement : L'Industrialisation au service de l'agriculture". Une critique de la stratégie du CILSS et du Club du Sahel.

Africa Development, VI, 3, 1981, 116-126

(2) S. Amin, Cp Cité, P. 122

(3) idem P. 122

"De surcroît, ajoute l'auteur, on sait que les modèles proposés ne sont pas rentables : engrais, produits phytosanitaires et outillages trop chers, prix de vente des productions trop faibles. Or il ne suffit pas de dire ici qu'il faudrait subventionner les inputs et/ou relever les prix des produits. Car qui financera ces subventions ? Il est évident que pour pouvoir le faire, et il faudra le faire, il est nécessaire que le pays dispose d'autres ressources, d'un surplus provenant d'autres activités que celles du monde rural" (1).

Les problèmes de coût et de charges récurrentes énormes se posent de la même façon pour l'irrigation (500.000 ha d'irrigués avec maîtrise totale de l'eau en l'an 2000 pour les pays du Sahel) qui doit entraîner des déplacements de population et l'usage inputs industriels susceptibles d'assurer des rendements élevés, pour le reboisement (coût à l'ha : 2.000 dollars !) pour l'entretien des infrastructures ...

Tout ceci rend nécessaire une forte croissance des recettes publiques, qui ne peut résulter d'un seul développement du secteur rural.

Il est donc illusoire conclut Samir Amin -et ce sera aussi notre conclusion sur ce point- de penser, "sauf à admettre une aide éternelle et croissante des charges récurrentes" (2), que le développement agricole à lui seul puisse conduire à l'autosuffisance alimentaire.

Après avoir brièvement rappelé le contexte économique et social dans lequel cet objectif s'est progressivement imposé (disette aggravée par la sécheresse, détérioration de l'état nutritionnel et sanitaire de larges fractions de la population, aggravation de la dépendance à l'égard des importations et de l'aide internationale du fait d'un déficit alimentaire croissant) nous avons montré en quoi l'environnement économique national et international le rendait particulièrement difficile à réaliser.

Il nous reste à présent à nous demander en quoi l'éducation de base a-t-elle contribué ou peut-elle contribuer à la réalisation de cet objectif ?

(1) Idem P. 122

(2) Idem P. 124

II. L'EDUCATION ET L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

On ne s'étonnera point, après les indications fournies par les développements précédents, que le système éducatif mauritanien, indépendamment des contraintes spécifiques que lui impose son rôle fondamental d'instance de reproduction des rapports de production dominants, éprouve les difficultés les plus grandes à s'ajuster aux exigences d'un objectif incertain et tardivement formulé, l'objectif d'autosuffisance alimentaire.

Sans vouloir refaire ici une histoire de l'enseignement en Mauritanie (1), qui nous éloignerait trop d'un sujet qui traite avant tout de la situation actuelle, un bref retour en arrière nous mettra mieux à même de saisir le contexte dans lequel cet enseignement est né et s'est développé.

Depuis la création en 1855, par Faidherbe, de "l'Ecole des Otages" de Saint Louis (Sénégal) les indigènes de la colonie sénégal-mauritanienne ont été fermement invités à accepter "les bienfaits de la civilisation" (2).

L'enseignement colonial qui ne touchera en Mauritanie -pays tardivement (1902-1934) et, si l'on ose dire, superficiellement colonisé- qu'une fraction extrêmement limitée (3) de la popu-

.../...

(1) On trouvera des éléments de cette histoire dans la thèse déjà citée de F. de Chassay (Tome I, P 414-439 et tome II, p 679-73). Ces éléments sont repris dans l'ouvrage du même auteur intitulé Mauritanie 1900-1975, Anthropos, Paris, 1978, p 313-352.

(2) Témoin, ce passage d'un discours de remise des prix prononcé en 1860 par le Général Faidherbe, devant les élèves et les enseignants de "l'Ecole des Otages" :

"Vous, Sénégalais, pénétrez-vous bien de cette idée que nous sommes appelés à devenir les maîtres, disons mieux, les bien-faiteurs de ce pays, ne résistez pas au mouvement vous serez brisés. Acceptez le bien qu'on veut vous faire" cité par P. Cult Histoire du Sénégal du XVe s à 1870, Paris, Larose, 1910, p 366

(3) En 1941, il y a en tout et pour tout 919 élèves, dans le seul niveau d'enseignement existant, le primaire (De Chassey, Thèse T. I P. 473). Il y en aura 8.463, au moment de l'indépendance, en 1960 (idem, T. II, p 687).

. 55 .

S'il est abondamment question d'autosuffisance culturelle ("lutte contre l'acculturation", "repersonnalisation de l'homme mauritanien", refus des "idéologies importées", etc...), on ne voit nulle part apparaître de manière explicite l'autosuffisance alimentaire comme mobile ou comme objectif de ces réformes. Cette préoccupation cependant n'est pas totalement absente du système éducatif de base mauritanien, aussi bien formel que non formel.

C'est ce que nous allons essayer de montrer en donnant d'abord un aperçu général sur l'enseignement mauritanien, en examinant ensuite les contributions spécifiques de l'éducation à l'autosuffisance alimentaire.

II.1. Aperçu général sur le système éducatif mauritanien

On est frappé lorsqu'on examine l'évolution des structures administratives de l'éducation mauritanienne par leur instabilité, le peu de cohésion qui préside en général à la répartition des tâches entre les différents services, la multiplicité des organismes de tutelle ...

Il ne saurait être question dans ce travail de passer en revue tous les changements administratifs survenus au cours des vingt années d'existence indépendante qu'a connues la Mauritanie. Un organigramme présentant la situation actuelle figurera en annexe de ce document.

Signalons, toutefois, qu'au cours de la seule dernière décennie, le nombre des principaux ministères chargés de l'Enseignement et de la Formation des Cadres est passé de deux à trois suivant les périodes. A ces départements ministériels s'ajoutent différentes directions rattachées à d'autres ministères, diverses institutions publiques ou privées intervenant dans le domaine de l'éducation, etc ... Un rapport de 1980 (1), note à ce propos : "Ainsi, en 1972, toutes les formations professionnelles et techniques (C.E.T., E.N.E.C.O.F.A.S., E.N.F.V.A.) ressortissaient du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation des Cadres et de l'Enseignement Supérieur. En 1978, le C.E.T. était rattaché au Ministère de la Réforme Administrative, du Travail, des Affaires
.../...

(1) RAMS Project : Evaluation du système formel de formation en fonction des objectifs de développement, document provisoire, P.31

lation, aura donc pour objectif, selon les termes employés par De Chassey citant la circulaire Brevié du 8 avril 1933 (1), de "civiliser", de "franciser" et surtout de "sélectionner" les auxiliaires réclamés par les tâches subalternes de l'administration.

L'héritage qui échoit au gouvernement mauritanien au lendemain de l'indépendance de 1960 sera particulièrement maigre. Le profil hiérarchique très accusé de la population scolaire "formée" ("L'Ecole des Otages" s'était transformée en "Ecole des Fils de Chefs"...) souligne la vocation essentiellement hégémonique d'un système éducatif formant au compte goutte les intermédiaires locaux ("les fils de chef") du pouvoir colonial. Il va de soi qu'un tel système ne se préoccupait guère d'assurer l'autosuffisance alimentaire des populations mauritaniennes.

Malgré une extension rapide du nombre d'enfants fréquentant l'enseignement fondamental (on passe de 11.279 élèves en 1960-61 à 21.808 en 1966-67 puis à 92.824 en 1980-81) après l'indépendance, les mécanismes généraux de la dépendance que nous avons examinés dans la première partie de cette étude n'ont pas permis au système éducatif mauritanien de rempre avec sa fonction originare d'outil de transmission d'un savoir adapté aux seuls besoins d'une "élite" compradorisée.(2)

Les réformes de l'enseignement qui seront entreprises (1967, 1971-73, 1980), fortement marquées par les compétitions ethniques dans le cadre sommairement esquissé par la seconde partie de notre introduction générale, seront quasi-uniquement des "réformes de langue". Elles tendront à affermir progressivement la place de l'arabe (auquel viendront en principe, à partir de 1985, s'ajouter les autres langues nationales) au détriment de la langue française.

.../...

(1) De Chassey. Thèse, T. I, pp 415-16-17

(2) "A elles seules, les catégories traditionnelles nobles, qu'elles soient maures, toucouleurs ou d'autres ethnies noires, fournissent au moins 68 % des individus de l'échantillon (c'est-à-dire des élèves de terminale du lycée et de l'Ecole Normale de Nouakchott en 1967-68) et 88 % si l'on enlève la proportion importante des non identifiés. On peut ajouter que les 4/5 des élèves qui se sont succédés en classe de terminale au lycée de Nouakchott - donc pour l'ensemble de la Mauritanie - entre 1965-66 et 1969-70, étaient d'origine noble". écrit F. De Chassey (Thèse, t. II, P 718).

Sociales et de la Santé, l'ENFVA, au Ministère du Développement Rural. En 1979, le C.E.T. passe sous la tutelle du Ministère de la Fonction Publique et de la Formation des Cadres". D'autres documents (1) soulignent l'excès de centralisme hérité de la période coloniale. La lourdeur de l'appareil administratif qui en résulte ne contribue guère, selon ces documents, à favoriser le développement de l'initiative privée. La complexité des structures existantes réclament en outre une quantité de personnes qualifiées hors de proportion avec les modestes moyens du pays.

Le caractère souvent contradictoire de la législation existante constitue un facteur supplémentaire de blocage et de désordre. Une communication (2) du Secrétaire Chargé du Secteur des Ressources Humaine et de la Promotion Sociale note à ce propos, en 1977 :

"Un recensement des textes législatifs et réglementaires parus depuis l'Indépendance et concernant notre système éducatif vient d'être réalisé par l'ENA sur la demande du Ministère d'Etat. Il ressort de ce recensement :

- le nombre incroyablement élevé de textes pris dans ce domaine ;
- la disparité inimaginable de l'esprit comme de la lettre de ces textes ;
- conséquence de ce qui précède, l'absence inquiétante de la nécessaire cohérence de perspectives et d'objectifs éducationnels. Cette absence est, pour une grande part, à l'origine du désordre qui sévit et s'accroît d'année en année et du "désarroi" qui affecte de plus en plus visiblement les administrateurs de l'Éducation et les enseignants eux-mêmes".

L'importance du "turn over" enfin, l'accélération de la rotation du personnel d'encadrement, dont le choix est loin d'obéir à

.../...

(1) UNESCO, "Mauritanie : Éducation, Problèmes et Perspectives" Paris, 1978, p 19

(2) citée par le document UNESCO, ci-dessus, p 19.

des critères professionnels clairement définis (1) achève de donner à l'enseignement mauritanien les caractéristiques permanentes que soulignent les auteurs du IVe Plan :

- "- insuffisance quantitative
- faiblesse du rendement qualitatif
- coûts élevés" (2).

Au plan de l'organisation pédagogique et malgré les réformes qui se sont succédées depuis 1967, les structures de l'éducation de base continuent de s'assigner pour tâche essentielle, du moins dans leur visée explicite, la préparation au niveau suivant d'enseignement général (le secondaire) qui lui-même continue à privilégier massivement la préparation à un enseignement supérieur tout aussi général permettant en principe l'accès aux fonctions les plus prestigieuses et/parce que les mieux retribuées, celles des hautes sphères de l'appareil d'Etat.

On pourrait s'étendre longuement sur la signification réelle d'un système éducatif dont le résultat pratique le plus net est qu'il aboutit à couper de leur milieu un nombre important de jeunes gens dont plus de 60 % seront purement et simplement éjectés du système à l'issue de leurs six ou sept premières années de scolarité.

Indépendamment de la perpétuation des privilèges culturels (et sociaux) des groupes disposant déjà d'un capital culturel privilégié (les statistiques de De Chassey le montrent fort bien), on pourrait voir dans cette machine à fabriquer des chômeurs "déruralisés" un effet aussi bien qu'une cause de la "libération" de la force de travail rurale dans le cadre de la situation de domination et de désarticulation imposée à l'économie mauritanienne par l'extension locale (et internationale) d'un marché capitaliste de la force de travail ...

.../...

(1) Ce phénomène n'est bien sûr pas spécifique à l'administration de l'Education. Dans une thèse pour le Doctorat d'Etat, soutenue à la Faculté de Droit de l'Université de Paris I en 1976, intitulée La Fonction Publique mauritanienne, Maître Cheikh Sidia, ancien Ministre du Président Ould Daddah, affirme que l'importance des "parachutages" au détriment des "carrières" est un des maux dont souffre l'administration mauritanienne. Les problèmes du sous-développement, ajoute-t-il, ressortissent pour une large part à la "scus-administration"

(2) Ministère de l'Education Contribution à l'élaboration du IVe Plan Nouakchott, 1981, p 4

Peu de choses en tous cas dans l'organisation pédagogique de cet enseignement, tant au niveau des programmes que des cursus proposés, reflètent de manière explicite la préoccupation d'autosuffisance alimentaire. La faiblesse de l'enseignement professionnel et, au sein de ce dernier, des formations centrées sur le monde rural et ses besoins, traduisent à cet égard la vocation essentiellement hiérarchique (urbaine et censitaire) ; d'une éducation qui semble se développer en marge, ou plus exactement au dessus, des préoccupations, au moins alimentaires, des fractions les plus larges de la population.

Voici comment se présentent actuellement les structures de l'enseignement mauritanien :

- a) - un enseignement primaire ou fondamental d'une durée de 6 ans
- b) - un enseignement secondaire comportant lui-même les filières suivantes :
 - . Un enseignement agricole de 1er cycle (durée 3 ans)
 - . Un enseignement commercial de 1er cycle (durée 3 ans)
 - . Un enseignement familial de 1er cycle (durée 3 ans)
 - . Un enseignement médico-social de 1er cycle (durée 2 ans)
 - . Un enseignement normal de 1er cycle (durée 3 ans)
 - . Un enseignement secondaire général de 1er cycle (durée 3 ans)
 - . Un enseignement technique de 1er cycle (durée 4 ans)
 - . Un enseignement administratif de 1er cycle (durée 2 ans)

 - . Un enseignement agricole de 2ème cycle (durée 2 ans)
 - . Un enseignement commercial de 2ème cycle (durée 2 ans)
 - . Un enseignement médico-social de 2ème cycle (durée 2 et 3 ans)
 - . Un enseignement normal de 2ème cycle (durée 2 ans)
 - . Un enseignement secondaire général de 2ème cycle (durée 3 ans)
 - . Un enseignement technique de 2ème cycle (durée 4 ans)
 - . Un enseignement administratif de 2ème cycle (durée 2 ans).
- c) - un enseignement supérieur comportant :
 - . Un enseignement normal supérieur de 1er cycle (durée 2 ans)
 - . Un enseignement normal supérieur de 2ème cycle (durée 2 ans)
 - . Un enseignement supérieur administratif, cycle court (2 ans)
 - . Un enseignement supérieur administratif, cycle long (4 ans)
 - + (* Un enseignement supérieur à l'étranger)

En ce qui concerne l'enseignement général le tableau ci-dessous résume les différentes modifications apportées par les réformes successives.

TABLEAU 21

SCHEMA DE L'EVOLUTION DES STRUCTURES
DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL EN MAURITANIE
DE 1957 à 1973

Enseignement Fondamental	Enseignement Secondaire		Enseignement supérieur
<u>1957 à 1967</u>			
1 2 ;	1er cycle (collèges)	2ème cycle (lycées)	
- 1 2 3 4 5 6 7 * C CEPE	1 2 3 4 * BEPC	2 1 Term. séries A C D	* BAC Universités francophones
<u>Réforme de 1967</u>			
	Collèges	Lycées	
- 1 2 3 4 5 6 7 * C CEPE	1 2 3 4 * BEPC	2 1 Term. séries A C D	* BAC Universités ENS (2 à 4 an) ENA (2 à 4 an) Francophones
<u>Réforme de 1973</u>			
DREF (a)	Collèges	Lycées	Universités
- 1 2 3 4 5 6 * C CEPE	1 2 3 * BEPC	P 4 5 6	* BAC { . Arabe } { . Français }
(option arabe option bilingue)	(option arabe option bilingue)	(option arabe option bilingue)	ENS (2 à 4 an) ENA (2 à 4 an) Institut des Hautes Etudes Islamiques (Etudes en arabe ou en français)

Légende :

(a) DREF : Direction Régionale de l'Enseignement Fondamental (dans toutes les régions du pays avec un Directeur, deux inspecteurs dont un arabisant et l'autre francisant)

* = examen, C = concours, P = passage, 1 2 " etc.. = années d'étude
Série A : lettres, série C = Mathématiques, série D = Scientifique

La présence dans la nomenclature de l'enseignement mauritanien ci-dessus présentée de filières professionnelles, notamment agricoles ne doit pas faire illusion. L'immense majorité de ceux qui franchissent la barrière de l'entrée dans la première année de l'enseignement secondaire, choisissent l'enseignement général.

En 1970-71, par exemple, sur les 4.342 élèves que comptaient les classes de fin d'études primaires (CM2) :

- 1925 (45 %) se sont retrouvés chômeurs, à la recherche d'un emploi
- 1550 (35 %) ont redoublé leur CM2
- 730 (17 %) poursuivent leurs études dans l'enseignement secondaire général
- 137 (3 %) seulement se sont dirigés vers l'enseignement professionnel (1).

Ce constat avait amené la commission qui devait élaborer la réforme de 1973, à préconiser dans un rapport de juillet 1972 (2) :

- "- la suppression des redoublements en dernière année,
 - que 30 % des élèves qui sortent du fondamental soient dirigés vers le secondaire,
 - que 20 % soient dirigés vers l'enseignement professionnel du 1er cycle dont on créerait un établissement par région,
 - que 50 % soient enfin dirigés vers des classes de fin d'études pratiques destinées à préparer les élèves à la vie active en milieu rural."

.../...

(1) Ministère de la Planification et du Développement Industriel. Ressources Humaines. Education. Commission Consultative de Planification. Document de travail, Nouakchott, sans date, p 11

(2) Cité dans le document précédent sur L'Education, note 1, P 11
Voir également : Rapport sur la réforme de l'enseignement, Institut Pédagogique National, Nouakchott, 2ème Edition, avril 1978, P. 7

Ces suggestions ne seront pas suivies et le Bureau Politique National (instance suprême politico-administrative) préconisera à la place de ce second cycle pratique de l'enseignement fondamental des centres ruraux régionaux qui ne verront jamais le jour.

Pour compléter ce rapide tour d'horizon des structures pédagogiques de l'enseignement mauritanien, il faut signaler l'existence de quelques centres de formation professionnelle et de perfectionnement :

- . Le Centre de formation professionnelle "Mamadou Touré" (formation d'ouvriers qualifiés en 9 mois)
- . Le centre de formation de l'artisanat du tapis
- . Le service de l'Education des adultes (alphabétisation)
- . Les centres de formation féminine (formation élémentaire professionnelle et familiale).

La contribution de l'enseignement privé ou para-public, la plus importante au point de vue des effectifs concernés, est sans doute celle de l'enseignement coranique traditionnel, très largement répandu et de son prolongement, l'éducation des "Mahadras" (écoles supérieures traditionnelles) (1).

Certaines entreprises publiques ou semi-publiques assurent elles-mêmes la formation d'une partie de leur personnel. C'est le rôle, au sein de la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) du Centre d'Apprentissage et de Formation Maîtrise, du Centre d'Apprentissage et de Perfectionnement Technique (CAPAT). La Société Nationale d'Electricité (SONELEC) dispose elle aussi de son centre de formation.

.../...

(1) Une enquête partielle (il y manque notamment les résultats des 7e et 8e régions) effectuée en 1970/71 relève l'existence de 107 mahadras accueillant 3.600 à 4.000 élèves. A la même date l'enseignement coranique de base concernait quelques 4.800 élèves. Rapport sur la réforme de l'enseignement, op cité p 34. cf aussi André Lecourtois Etude expérimentale sur l'enseignement islamique traditionnel en Mauritanie, SEMA, Montrouge, septembre 1978.

Il existe également un Centre de Formation et de Perfectionnement professionnel, cogéré par les syndicats et les entreprises avec une assistance du B.I.T.

L'enseignement privé commercial est quasi-inexistant (institut Soumaré).

La faiblesse globale de cet enseignement professionnel mauritanien apparaît dans le tableau suivant :

TABLEAU 22

LES EFFECTIFS DES ECOLES PROFESSIONNELLES
EN 1977-78 et 1978-79

	ENFVA	ENA	Cent. Educa. Adult.	ENECO FAS	ENISF	ENI	Enseig. Techn.	Mamadou Touré
Population scolaire	120	257	1 731	127	168	445	679	96
Capacité d'accueil en 1ère année	30 C 50 B	100	34 classes	75	120	-	150- 180	125- 150
Degré d'utilisation de la capacité d'accueil	faible	fort	faible	moyen	fort	-	faible	faible
Durée des Etudes	2 x 3	2 à 4 ans	variable	2 ou 3 ans	2 à 3 ans	1 à 5	1 x 3 ans 2 x 4 ans	9 mois
Sortants	15 C 22 B	129	-	-	-	162	62 CAP 17 BAC	96
Année	1977-78	1978-79	1977-78	-	-	1978-79	1978-79	1978-79

Source : RAMS Project : Evaluation du système formel de formation en fonction des objectifs de développement
annexe 42

Légende : - ENFVA : Ecole Nationale de Formation Vétérinaire et agricole
- ENA : Ecole Nationale d'Administration
- ENECOFAS : Ecole Nat. d'enseig. commercial, familial et soc
- ENISF : Ecole Nationale des Infirmiers et Sages-femmes

II. 1.2. Tendances du développement quantitatif

Le tableau précédent nous introduisait déjà à l'examen de l'évolution quantitative du système éducatif mauritanien. Voyons tout d'abord ce qu'il en est dans l'enseignement fondamental, puis dans le secondaire, enfin le supérieur et le technique.

II.1.2.1. Evolution quantitative de l'enseignement fondamental

Au moment de son accession à l'indépendance, en 1960, la Mauritanie comptait 11.279 élèves dans ses établissements d'enseignement primaire, soit un taux de scolarisation de 5,03 %.

L'accélération de la scolarisation s'est poursuivie depuis lors avec quelques fortes poussées momentanées liées à la conjoncture économique (construction de Nouakchott en 1960-62, celle de Nouadhibou-Zouerat en 63-66) et/ou climatique (première vague de la sécheresse 1968-71, deuxième vague de la sécheresse 1974-77 entraînant un exode qu'accentue la guerre du Sahara et que facilite la nouvelle route Nouakchott-Néma ...). Il est évident qu'un gonflement brutal des recrutements comme celui qu'on observe lors des rentrées de 1975 et 1976, par rapport aux années immédiatement antérieures, exerce un effet perturbateur durable sur l'organisation matérielle et pédagogique de l'enseignement.

.../...

TABLEAU 23

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT
FONDAMENTAL DEPUIS 1960-1961

Année scolaire	Effectifs scolari- sés	Augmenta- tion ar- nuelle	Nombre de classes	Nombre de Maîtres	Taux de scolari- sation * *
1960-61	11.279	-	340	515	5,3 %
1961-62	14.915	3.636			
1962-63	18.198	3.283			
1963-64	18.616	418			
1964-65	19.103	487			
1965-66	20.433	1.330	554	909	8,5
1966-67	21.900	1.375			
1967-68	23.635	1.827			
1968-69	26.200	2.565			
1969-70	28.654	2.454			
1970-71	31.945	3.291	752	1.034	12,18
1971-72	31.049	3.104			
1972-73	40.973	5.924			
1973-74	42.977	2.000			
1974-75	44.822	1.849			
1975-76	53.312	8.490	1.054	1.449	18,23
1976-77	64.595	11.280			
1977-78	72.954	8.359			
1978-79	81.286	8.332			
1979-80	85.151	3.865	1.623	2.110	24,28
1980-81	93.730	7.673	1.784	2.440	26,06
* 1981-82	103.180		2.063	2.680	28,02
* 1982-83	113.580		2.271	2.970	30,12
* 1983-84	125.030		2.500	3.250	32,37
* 1984-85	137.630		2.752	3.580	34,80
* 1985-86	151.510		3.030	3.940	37,42
* 1986-87	166.780		3.335	4.330	40,22
* 1987-88	183.590		3.671	4.770	43,24
* 1988-89	202.100		4.042	5.270	49,49
* 1989-90	222.590		4.451	5.790	50,0

* Prévisions du Ministère de l'Education Nationale sur la base d'un accroissement annuel des effectifs de 10,08 %, avec 50 élèves par classe et un indice d'utilisation des maîtres = 1,3/par division pédagogique (ces prévisions supposent la mobilisation de moyens matériels, financiers et humains très importants).

* * Taux brut de scolarisation qui surestime, sans doute le taux réel, compte tenu de l'importance des redoublements et du fait que les recrutements débordent largement la tranche des 6-14 ans.

Ces chiffres dissimulent en réalité d'importantes disparités régionales et locales, de même qu'ils masquent les différences de scolarisation entre garçons et filles, entre urbains et ruraux, entre sédentaires et nomades.

Les taux régionaux en 1980-81 varient de 14,23 % pour la région pastorale et très enclavée du Hodh El Charghi à 57,47 % pour la région minière de Dakhlet Nouadhibou.

TABLEAU 24

TAUX DE SCOLARISATION PAR REGION

Région	Population scolarisable	Population scolarisée	taux de scolarisation
Hodh El Charghi	39.343	5.600	14,23
Hodh El Gharbi	31.233	5.309	16,99
Assaba	32.400	4.674	14,42
Guidimakha	20.966	3.714	17,85
Tagant	18.706	3.781	20,21
Brakna	38.004	8.877	25,35
Gorgol	38.719	8.135	21,01
Trarza	54.133	13.035	24,07
Inchiri	4.290	1.550	36,13
Adrar	13.540	1.898	36,15
Tiris Zemmour	6.350	2.844	44,78
Dakhlet Nouadhibou	6.680	3.839	57,47
Nouakchott	46.311	18.065	40,73
Total	350.683	85.151	24,28

Source : Ministère de l'Education

Contribution à l'élaboration du IVème Plan Quinquennal, P. 7

Parmi les nomades proprement dits que le recensement de 1977 évaluait encore à 36 % de la population totale de la Mauritanie, ce taux est extrêmement bas. Il est quasi nul chez les grands nomades chameliers.

A côté des disparités de classe comme celles que mettent en évidence les travaux de De Chassey relevant par exemple que "les 4/5 des élèves qui se sont succédés en classe terminale au lycée de Nouakchott - donc pour l'ensemble de la Mauritanie (c'était à l'époque le seul lycée national) - entre 1965-66 et 1969-70 étaient d'origine noble" (1), il faut noter la sous-représentation des filles par rapport aux garçons. Elles passent de 18 % des effectifs globaux de l'enseignement primaire en 1960 à 28 % en 1970, puis à 36 % en 1980.

La croissance de la population scolaire du cycle fondamental de l'enseignement jointe à une stagnation, voire à une baisse relative des dépenses budgétaires qui lui sont consacrées se sont conjuguées avec les effets des différentes réformes (l'arabisation décrétée en 1973 appelle le recrutement massif d'enseignants non qualifiés) pour entraîner une baisse dangereuse du niveau de cet enseignement.

Le tableau suivant indique le nombre moyen de maîtres et d'élèves par classe et division pédagogique par région, en 1976/77. Notons le chiffre de Nouakchott : 91 élèves en moyenne par classe !

.../...

(1) F. De Chassey, Thèse, op cité, T. II p 718

TABLEAU 25

NOMBRE MOYEN DE MAITRES ET D'ELEVES
PAR CLASSE ET DIVISION PEDAGOGIQUE, PAR REGION

Région	Elèves/ classe	Elèves/div. pédagogique	Maîtres/ classe	Maître/div. pédagogique	Elèves/ Maître
1	42	41	1,20	1,18	35
2	43	43	1,23	1,23	35
3	47	47	1,13	1,12	42
4	54	53	1,52	1,50	36
5	50	49	1,45	1,41	35
6	47	47	1,28	1,27	37
7	51	51	1,16	1,16	44
8	63	58	1,24	1,15	51
9	45	44	1,19	1,16	38
10	42	43	1,38	1,40	30
11	56	55	1,42	1,38	40
12	56	56	1,13	1,13	50
Nouakchott	91	68	2,00	1,48	46
Total	53	51	1,38	1,31	39

Non compris la région du Tiris El Gharbia

Source : UNESCO - Mauritanie, Education, problèmes et perspectives,
1978, Annexe 32

.../...

(1) F. De Chassey, thèse op cité, T II, p 718

Le tableau ci-dessous indique, quant à lui, le poids croissant de la fraction la moins qualifiée des enseignants, les moniteurs - spécialement les moniteurs arabes - au sein du personnel pédagogique de l'enseignement primaire qui doit, à un apport nouveau des éléments de cette catégorie, l'essentiel de sa croissance annuelle.

TABLEAU 26

PERSONNEL ENSEIGNANT DU FONDAMENTAL
PAR QUALIFICATION EN 1975/76 - 1976/77 - 1977/78

Année	Spécialisation	Monit.	Monit. cadre	Instit. adj.	Inst.	Total
1975/76	Arabe	132	129	273	213	747
	Français	78	180	227	86	571
	Bilingue	8	18	57	38	121
	Ensemble	218	327	557	337	1.439
1976/77	Arabe	262	133	313	225	933
	Français	101	178	222	92	593
	Bilingue	14	21	65	42	142
	Ensemble	377	332	600	369	1.668
1977/78	Arabe	322	135	320	241	1.018
	Français	108	180	221	84	593
	Bilingue	18	27	66	43	154
	Ensemble	448	342	607	368	1 765

Non compris Tiris el Gharbia qui avait 28 maîtres en 1977/78

Source : Direction de la Planification, Ministère de l'Education

En 1980-81 l'effectif total des enseignants du primaire est de 1978 (contre 1857 en 1979-80), dont 32 % d'instituteurs et 10 % d'enseignants bilingues.

Bien qu'il absorbe à lui seul, en 1980 près de 50 % des dépenses de fonctionnement du secteur "Education" qui accapare lui-même 16 % du budget de l'Etat, l'enseignement fondamental mauritanien

par son caractère urbain, la faiblesse de ses rendements (1), ne semble pas pouvoir conduire, à défaut de programmes directement centrés sur la recherche de l'autosuffisance alimentaire, à la généralisation d'une instruction de base qui constituerait, sans nul doute, un pas décisif dans cette direction.

II.1.2.2. L'enseignement secondaire

L'héritage de la Mauritanie indépendante en matière d'enseignement secondaire se réduisait au collège de Rosso. En 1960-61 528 élèves sont inscrits dans les quatre établissements secondaires du pays dont trois nouvellement créés. En 1980-81, l'enseignement secondaire, dispensé dans 25 établissements (10 lycées et 15 collèges) accueille 2.018 élèves. La progression a été particulièrement forte au cours de la décennie 1970-80 durant laquelle le taux de croissance annuel de la population scolaire du secondaire s'est établi à 19,09 % alors que l'enseignement fondamental, ne progressait lui, durant la même période, que de 11,5 % par an.

Le tableau suivant récapitule l'évolution des effectifs de l'enseignement secondaire mauritanien de l'indépendance à l'année scolaire 1980-81.

.../...

- (1) Les calculs du rapport RAMS consacré à L'évaluation du système formel de formation ... (op cité p 48-59) montrent qu'avec deux redoublements autorisés dans le cycle primaire d'une durée de 7 ans, il faut 735,14 années/places pour amener 59,77 élèves sur 100 à achever avec succès ce cycle, soit un taux input/output de 1,76. Pour un seul redoublement autorisé ce taux s'élèverait à 2,15. Rappelons que pour la Haute Volta, le Mali, le Sénégal et le Niger, ce taux s'élève respectivement à 1,87 ; 2,33 ; 1,91 et 1,50 (cf UNESCO : Wastage in primary education in Africa, Statistical study, Paris, 1975).

TABLEAU 27

EVOLUTION DES EFFECTIFS
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 1960-1981

Année scolaire	Effectifs scolari- risés	Nb d'établiss.		Nbre de clas.	Nbre de prof.	Nbre de bachelier
		Collèges	Lycées			
1960-61	528	1	3	20	-	7
1961-62	738					
1962-63	1 009					
1963-64	1 129					
1964-65	1 380					
1965-66	1 748	3	4	53	92	
1966-67	1 901					
1967-68	2 168					
1968-69	2 663					
1969-70	3 013					
1970-71	3 408	3	7	99	147	88
1971-72	3 745					
1972-73	4 072					
1973-74	4 716					
1974-75	5 493					
1975-76	6 071	3	13	166	273	161
1976-77	7 995					
1977-78	9 660					
1978-79	12 095					
1979-80	17 302	7	16	392	541	615
1980-81	20 018	10	15	441	629	

Source : Ministère de l'Education Nationale

Sur les 17.302 élèves inscrits dans le secondaire en 1979-80, 4.870 fréquentent le cycle arabophone et 12.432 le cycle bilingue.

Si le rythme actuel (10,06 % par an) se maintient les effectifs scolarisés dans le secondaire pourront atteindre 30.730 élèves en 1985 et 45.080 en 1989-90 selon les prévisions du Ministère de l'Education Nationale. En fait l'importante progression démographique enregistrée par cet ordre d'enseignement depuis l'indépendance et

.../...

surtout au cours de la décennie 1969/70 - 1979/80 paraît être attribuable pour une large part au développement du second cycle de cet enseignement qui a cru durant cette période de 691 % alors que le premier cycle n'augmentait lui que de 261 %.

Si l'on ajoute à la tendance qui vient d'être signalée la faiblesse de la représentation féminine (18,5 % des élèves du secondaire en 1980-81) et le coût unitaire élevé (31.509 UM/élève/an), l'impression se dégage qu'on va vers une stabilisation de l'enseignement secondaire mauritanien au profit de ceux qui s'y trouve déjà. La reproduction elitiste des privilèges existants prend encore ici le pas sur une extension à la base dont on pourrait peut être espérer une contribution plus efficace à l'accession de la Mauritanie à l'autosuffisance alimentaire.

II.1.2.3. L'enseignement technique et la formation des cadre

Au moment de l'accession du pays à l'indépendance il n'existait en Mauritanie ni école dispensant un enseignement technique ni un centre de formation professionnelle. Les seuls établissements existants dans ce domaine ont tous vu le jour après 1960.

Les effectifs scolaires engagés dans cet ordre d'enseignement sont les plus faibles de l'ensemble du système éducatif national. Le rythme de progression de la formation y est encore très lent eu égard aux besoins du pays. Les quelques établissements d'enseignement technique et professionnel sont regroupés à Nouakchott et Nouadhibou.

De 1968 à 1978, en dix ans donc, l'Ecole Nationale de Formation Vétérinaire et Agricole (ENFVA) de Kaedi, seul établissement mauritanien dispensant un enseignement centré sur le monde rural n'a formé que 208 éléments (dont d'anciens fonctionnaires). Les promotions sorties des lycée et collège techniques entre ces deux dates ne totalisent quant à elles que 335 ouvriers spécialisés (titulaires du CAP) et 26 bacheliers.

La faiblesse de ces résultats témoigne de l'orientation résolument "générale" -et pas uniquement pour des raisons de coût- d'un enseignement mauritanien qui ne semble pas encore à même d'assurer la formation de l'encadrement technique indispensable à un

développement autosuffisant, au moins dans le domaine vivrier.

La modestie des résultats obtenus au cours de la décennie écoulée ressort du bilan établi par le tableau ci-dessous.

TABLEAU 28

BILAN DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE POUR LE SECTEUR
ECONOMIQUE EN MAURITANIE DE 1968 A 1969 DANS LES PRINCIPAUX ETABLIS-
SEMENTS PUBLICS

Etablissements	Spécialité	1967-68	1968-69	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79	Totaux
E.N.F.V.A.	Agriculture (moniteurs + conducteurs)	10	11	11	-	9	6	14	11	-	28			
	Elevage (infirmiers + assistants)	-	8	-	-	8	-	14	-	27	15			
	Eaux et forêts (préposés + contrôleurs)	8	-	8	-	-	7	-	10	-	-			
	Agents de coopération	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Centre AMADOU TOURE (NDB)	Bâtiment	51	39	48	27	37	27	41	43	36	37	15		776
	Industrie	10	22	37	45	44	44	44	19	29	37	28		522
	Marine	36	10	19	41	40	43	38	28	41	27	38		494
ENNA (NKTT)	Toutes sections ENA regroupées		54	58	50	87	59	163	139	135	164	129		1 038
lycees et collèges techniques KTT	OCM, MS, EM, ORA, OEM, MOT	-	22	38	32	41	31	34	39	26	72	62		397 CAP
	BAC	-	-	-	-	-	-	5	4	5	12	17		43

Source : ENFVA de Kaedi
ENA de Nouakchott
Lycée et collège technique de Nouakchott
Centre Mamadou Touré de Nouadhibou

x

- C.A.P. = Certificat d'Aptitude Professionnelle délivré au terme du premier cycle d'enseignement technique (collège)
- C.C.M. = Ouvrier en Construction Mécanique
- M.S. = Monteur - soudeur
- E.M. = Electro-mécanicien
- O.R.A. = Ouvrier Réparateur en Automobile
- O.E.M. = Ouvrier en Entretien Mécanique
- MOT = Motoriste

II.1.2.4. Enseignement pédagogique et enseignement supérieur

L'Ecole Normale des Instituteurs de Nouakchott, à laquelle se sont ajoutées depuis 1980-81 quelques classes de l'Ecole Normale de Rosso (entièrement arabisées), qui forme, pour leur majorité (75 %) des enseignants en arabe, accueillait en 1978-79, 455 élèves contre 437 en 1977-78 et 297 en 1976-77.

L'Ecole recrute ses élèves par concours dans les franges les moins brillantes (pour ne pas dire les rebus) du système scolaire général : on y entre en 1ère année sur concours, à condition d'avoir entre 16 et 20 ans (cela concerne surtout les recalés de l'entrée en 6ème du secondaire général...), en 2ème année, toujours sur concours, à condition d'avoir le niveau de la première année de l'enseignement secondaire (il s'agira vraisemblablement, pour la plupart, d'élèves qui n'ont pas pu passer en classe supérieure...) en troisième année, etc...

La baisse du niveau des enseignants du cycle fondamental de l'éducation mauritanienne, occasionnée par cette sélection négative, vient accentuer la baisse du niveau des élèves dans le contexte matériel de pénurie que nous avons précédemment évoqué alors qu'une succession de réformes mal préparées (absence d'outils pédagogiques, de formation préalable des formateurs...) instaure un malaise profond chez des maîtres et des élèves qui usent concurrentement de l'arabe et du français, sans vraiment maîtriser ni l'un ni l'autre.

Ce ne sont pas les déficiences en elles-mêmes de cet enseignement qui nous intéressent ici (on ne peut de toute manière prétendre en avoir fait le tour en deux phrases...), mais leurs répercussions négatives sur la généralisation, souhaitable au point de vue qui nous préoccupe -l'autosuffisance alimentaire- d'une instruction de base de qualité.

L'enseignement supérieur, quant à lui, est représenté par le cycle A long de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), l'Ecole Normale Supérieure (ENS) et bientôt par une Université dont les deux premières facultés ont commencé à dispenser des cours à la rentrée 1981-82 dans le cadre de l'ENA et de l'ENS.

L'ENA qui forme dans les divers domaines de l'administration (administration générale, Diplomatie, Travail, Douanes, Finances, Impôts, Justice, Journalisme, Météorologie, Travaux Publics, Statistiques, Postes et Télécommunications) accueille dans son cycle A long, dont la première promotion (10 diplômés) est sortie en 1979, les futurs hauts cadres de l'appareil administratif. Le total de ses élèves en 1979-80 était de 257 (contre 271 en 1977-78) dont 44 étaient inscrits dans les quatre années du cycle A long.

L'ENS quant à elle a été instituée pour former des professeurs nationaux de l'enseignement secondaire.

Voici comment ses effectifs ont évolué depuis 1970-71 :

TABLEAU 29
EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'E.N.S.
1970-1979

année	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79
Elèves	51	81	81	80	84	81	112	111	209

Source : E.N.S.

De 1972 à 1977, l'ENS a formé les personnels suivants :

TABLEAU 30
DIPLOMES DE L'ENS 1972-1977

Année	Q u a l i f i c a t i o n			Total
	Inspecteurs adjoints	Professeurs de collèges enseignement général	Planification	
1972	16	30	-	46
1973	6	23	-	29
1974	-	31	-	31
1975	6	16	-	22
1976	-	37	-	37
1977	2	10	8	20
Total	30	147	8	185

Source : E.N.S.

Pas davantage que ceux qui les précèdent concernant l'ENA et l'ENI, ces chiffres ne préjugent de l'exercice réel par les sujets formés, des métiers pour lesquels ils ont été formés.

Bien qu'aucune enquête précise n'ait été effectuée sur ce sujet, il semble que le personnel enseignant en particulier (baisse de prestige d'une fonction dont la rémunération et les conditions difficiles d'exercice attirent de moins en moins de monde ...) migre de plus en plus nombreux vers des secteurs mieux rémunérés (ou exigeant moins de travail ...) de l'administration et du secteur privé.

Avant d'aborder brièvement l'éducation non-formelle qui échappe en général à la mainmise, voire à l'aide, des pouvoirs publics, voyons ce qu'il en est de l'évolution des dépenses publiques en matière d'éducation.

La comparaison des deux tableaux ci-dessous fait apparaître un accroissement relatif des dépenses publiques d'éducation jusqu'en 1975 (début de la guerre du Sahara) malgré une baisse de croissance du PNB, puis une baisse suivie d'une remontée, et de nouveau un fléchissement.

TABLEAU 31

EVOLUTION DES DEPENSES PUBLIQUES D'EDUCATION
DE 1960 A 1974

(en millions de dollars US 1974) termes réels

Année	PIB	Taux de croissance du PIB	Dépenses Publiques d'éducation (DPE)	Taux de croissance des DPE	% des DPE/ PIB
1960	149,1	-	3,70	-	2,48
1965	241,4	10,1	4,71	4,9	1,95
1970	306,2	4,9	12,38	21,3	4,04
1974	282,6	2,0	11,57	3,3	4,09

Source : Institut International de Planification
Document IIEP/IIC/10/30

TABLEAU 32

EVOLUTION DES DEPENSES PUBLIQUES
D'EDUCATION (DPE) DE 1975 A 1978
(en millions d'UM)

Année	PIB	DPE	% des DPE/PIB
1975	18.592,0	723,1	3,9
1976	22.395,0	886,0	4,0
1977	20.290,0	1.144,3	5,6
1978	21.210,0	1.078,6	5,1 (1)

(1) Non compris les budgets régionaux consacrés à l'éducation

Source : Budget de l'Etat. Dépenses directement indentifiables, non compris les dépenses communes

.Direction du Plan et Banque Centrale de Mauritanie

Les chiffres présentés par ces deux tableaux montrent que, malgré un fléchissement et une stagnation qui succèdent à la période "euphorique" de la fin des années 60, l'effort public d'éducation en Mauritanie ne permet pas d'arriver aux 6 % du PIB recommandés aux pays africains par la Conférence d'Addis Abeba.

Voyons maintenant comment a évolué la répartition de ces dépenses publiques d'éducation, en fonction des différents ordres d'enseignement.

TABLEAU 33

LES DEPENSES BUDGETAIRES D'EDUCATION
PAR TYPE D'ENSEIGNEMENT DE 1971 A 1980

Rapport entre :	1971	1972	1979	1980
Budget ens. fond/ budget Etat	12,47 %	10,78 %	4,47 %	5,00 %
Budget Ens. Second./ budget Etat	4,98 %	4,91 %	4,69 %	4,56 %
Budget Education/ budget Etat				

Source : Budget Etat

.../...

Le tableau suivant donne une image plus détaillée de la ventilation du budget de l'Education entre les différents sous-secteurs de ce département, où on relève en particulier le déclin financier relatif de l'enseignement fondamental, et l'extrême faiblesse des ressources allouées à l'enseignement extra-scolaire.

.../...

TABEAU 34

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EDUCATION SUR LE BUDGET DE L'ETAT
PAR NIVEAU ET TYPE D'EDUCATION 1971-1980
(en millions UM)

	1971		1975		1979		1980	
Enseignement fondamental	201,06	54,3 %	327,6	45,3 %	454,16	34,4 %	567,98	37,9 %
Enseignement secondaire	84,61	22,8 %	185,8	25,7 %	477,14	36,1 %	431,91	28,8 %
Enseignement normal et recherche pédagogique (a)	17,74	4,8 %	43,7	6,0 %	109,21	8,3 %	144,62	9,7 %
Enseignement technique Formation professionnelle et Enseignement supérieur (b)	56,87	15,4 %	161,4	22,3 %	258,6	19,5 %	337,7	25,5 %
Education extra-scolaire	7,84	0,6 %	2,1	0,4 %				
Administration centrale		2,1 %		0,8 %		1,7 %		1,1 %
Total éducation (c)	370,22	100	723,10	100	1 321,11	100	1 498,62	100

(a) y compris l'Ecole Normale Supérieure et l'Institut Pédagogique National

(b) y compris les bourses nationales pour l'étranger

(c) non compris la contribution nationale à l'Assistance Technique et les frais de logement des expatriés recrutés sous contrat mauritanien

Source : Budget de l'Etat. Dépenses directement identifiables non compris les dépenses communes et celles des régions.

Comme le constate le document préparatoire du IVe Plan (1), dont ces tableaux sont extraits, l'augmentation en valeur absolue du budget de l'éducation s'accompagne d'une réduction de sa part relative dans le budget de l'Etat (qui passe de 21,64 % en 1971 à 12,99 % en 1979).

Cette réduction touche principalement l'enveloppe destinée à l'enseignement fondamental dont le pourcentage par rapport à l'ensemble des dépenses d'éducation passe de 54,3 % en 1971 à 37,9 % en 1980.

Le seul établissement d'enseignement agricole de Mauritanie, l'ENFVA, financé en 1980 à 34 % par la FAO, ne réalise avec un budget de 47 millions d'UM que quelque 3 % des dépenses du secteur "Education".

Le recul des montants alloués à l'enseignement fondamental et à la formation des formateurs du fondamental (le budget de l'Ecole Normale des Instituteurs passe de 51,2 millions d'UM en 1979 à 50 millions en 1980), la stagnation des dépenses de l'enseignement secondaire (un très net recul même pour les lycée et collège techniques dont le budget passe de 46,1 millions d'UM en 1979 à 41,7 millions en 1980), contrastant avec la croissance rapide des dépenses de l'enseignement supérieur (le budget de l'Ecole Normale Supérieure passe de 51,8 millions en 1979 à 103,5 en 1980 (2) ; une université est en cours de création, etc...), du

.../...

- (1) Ministère de l'Education. Contribution à l'élaboration du quatrième plan quinquennal, P 18-19-20
- (2) Les différentes indications budgétaires dont certaines sont prévisionnelles pour 1980 sont extraites du document RAMS intitulé : Evaluation du système formel d'éducation en fonction des objectifs de développement (op cité)

rapprochement donc de ces différents éléments, l'idée se dégage d'un effort de consolidation des acquis des groupes qui ont profité jusqu'ici de la scolarisation au détriment d'un élargissement démographique à la base du système éducatif mauritanien ; une sorte "d'accumulation primitive" du capital culturel au service de la reproduction des privilèges économiques et culturels de ceux qui jouissent déjà de ces privilèges (1). Il ne semble pas d'une telle évolution soit précisément de nature à favoriser une contribution efficace de l'éducation à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire. Le système non-formel d'éducation contribue-t-il davantage à atteindre cet objectif ?

II.1.2.5. Système non-formel d'éducation et autosuffisance alimentaire

Nous entendons par système non-formel d'éducation, l'enseignement islamique traditionnel et les tentatives récentes (écoles Ben Amer et El Falàh) auxquelles il a servi de point de départ.

Nous le rappelions au tout début de cette étude la situation géographique et humaine de la Mauritanie, à la charnière du monde arabe et de l'Afrique Noire, lui a permis de jouer très tôt un rôle actif dans la diffusion de l'Islam et de la langue du Coran. Les mouvements confrériques (Qadiriyya (2) et Tijaniyya) ont pris dans la constitution des réseaux, des méthodes et des outils pédagogiques de cette expansion, une part essentielle

.../...

- (1) Si l'accumulation primitive du capital culturel n'implique pas l'usage de la violence ouverte qu'a réclamé naguère l'accumulation primitive du capital tout court (cf K. Marx Le Capital, Gallimard, Paris, 1965, 8e section, chapitre XXVIII : "Législation sanguinaire contre les expropriés à partir de la fin du XVe siècle. Lois sur les salaires", pp 1192-1201), l'usage de la falsification de documents, les pressions et contraintes diverses, le non respect des normes administratives et légales existantes, les trajectoires d'influence concourent pour beaucoup à "l'éternel retour" des cancrs des groupes dominants malgré la multiplicité des échecs, des redoublements et des renvois.
- (2) Sur le rôle des Kunta cf Batran, "The Kunta, Sīdī al-Mukhtār al-Kuntī and the office of shaykh al-Tariqa al-Qadiriyya", Studies in west African Islamic History, I, Ralph Willis (ed.), F. Cass, London, 1979, pp 113-146
- Sur Cheikh Sidia, cf CC Stewart : Islam and social order in Mauritania, Oxford, Clarendon Press, 1973

De là le cachet "maraboutique" de l'enseignement traditionnel, la prépondérance massive de son contenu religieux et la spécialisation qui en désigne à la fois les officiants et les bénéficiaires principaux, les marabouts eux-mêmes ("zawaya" en milieu maure, "torobe" de la société "hal-pulaar", etc...).

Si cette catégorie recouvre, en Mauritanie, une importante fraction de la population (disons, pour donner un ordre de grandeur, 35 %), l'usage de la langue arabe écrite -malgré un préjugé tenace affirmant le contraire (1)- est loin d'y être général : le recensement national de 1977 ne relève en effet qu'un taux d'alphabétisation de 18,2 % (12,2 % seulement parmi les nomades (2)).

On a sans doute raison d'insister sur l'adaptation de cet enseignement à la demande culturelle d'une population mauritanienne puisant dans l'Islam ses valeurs essentielles. La flexibilité et la souplesse de son organisation matérielle et pédagogique, ses coûts peu élevés et sa prise en charge directe par les collectivités locales elles-mêmes (3), l'étendue de son emprise sur le monde rural, plaident en faveur d'un enseignement qui touchait, en 1973, à travers ses écoles coraniques et ses "mahadras" quelques 50.000 jeunes gens (4).

.../...

- (1) "Quant aux Marabouts, écrivait à la fin du siècle dernier Ahmad Bel Al Amin Al Sinqiti, on n'en rencontre aucun, homme ou femme, qui ne sache lire et écrire. Et à supposer que dans quelque tribu il en aille autrement, il s'agit d'un phénomène rare qui ne concerne pas plus de 1 % des "zawaya"."
Ahmad Ben Al Amin Al Sinqiti, Al Wasit fi tarajimi udabà'i Sinqit, al Khanji, Le Caire et Casablanca, 2ème édition, 1958, p 517 (c'est nous qui traduisons).
- (2) Recensement général de la population 1977, Ministère de l'Economie et des Finances, Résultats provisoires, I, p 52.
- (3) voir à ce propos : Al Wasit op cité, pp 517-519
- J. Beyries : "Notes sur l'enseignement et les moeurs scolaires en Mauritanie"
Revue des Etudes Islamiques, I, 1935, pp 39-73
- (4) Institut Pédagogique National : Rapport sur la Réforme de l'Enseignement, op cité P 34

On peut même soutenir, dans une perspective fonctionnaliste très générale, que, puisqu'il contribuait à cimenter des sociétés assurant à leurs membres, à défaut d'une autosuffisance alimentaire régulière, une "autosuffisance culturelle" qui rendait possible un système de production relativement efficient (élevage nomade extensif, agriculture), cet enseignement, en tant qu'outil d'acculturation, d'intégration sociale, contribuait par là au bon fonctionnement d'un système productif tourné vers la satisfaction des besoins essentiels de la population mauritanienne.

C'est, semble-t-il, cette idée qui sous-tend en partie et de manière implicite, le discours officiel sur l'enseignement traditionnel. On la retrouve aussi, en filigrane dans les rares tentatives de rénovation, d'utilisation de l'enseignement traditionnel pour le rapprocher du système scolaire moderne. Signalons ici en particulier "l'Etude expérimentale sur l'enseignement islamique traditionnel" financée (crédit 459/MAU) par la Banque Mondiale en 1974 et qui a pris fin en 1979 sans avoir abouti à un résultat tangible (1).

Une perception très idéalisée de l'éducation traditionnelle, reprenant la doctrine officielle en la matière, affleure dans le rapport final auquel cette étude a donné lieu.

Or si l'enseignement traditionnel présente des avantages et un intérêt certains, ses inconvénients, au point de vue qui nous intéresse ici -l'accès à l'autosuffisance alimentaire en Mauritanie- méritent d'être soulignés.

Indépendamment de son contenu principalement liturgique (qui n'exclut d'ailleurs ni un "bon usage" de la langue, ni un "bon usage" de la religion...), l'enseignement traditionnel, tourné dans ses productions les plus prestigieuses (commentaires théologico-juridiques, grammaire, poésie...) vers les exercices figés d'une scolastique formelle confortablement installé dans la

.../...

(1). André Lecourtois : Etude expérimentale sur l'enseignement islamique traditionnel en Mauritanie, SEMA, Montrouge, 1978

glose (1), cet enseignement, disions-nous, souffre surtout d'être l'outil idéologique de la classe maraboutique.

Ce que nous avons appelé ailleurs (2) "le monopole des moyens de production de la sainteté" -mobile ultime de l'éducation religieuse- par les milieux maraboutiques s'accompagne d'une exclusion de fait sinon de principe d'une grande partie de la population mauritanienne du bénéfice d'un enseignement qui justifiait l'esclavage et donnait aux femmes un statut légal infantilisant.

Les répercussions de cette situation sur une contribution éventuelle de l'éducation traditionnelle à l'autosuffisance alimentaire en Mauritanie peuvent ne pas paraître évidentes.

Un exemple suffira à montrer l'ambiguïté de cet enseignement par rapport à l'objectif qui vient d'être rappelé, malgré, répétons-le, des avantages certains (caractère rural, coûts, extension géographique et démographique, adaptation "à la demande" et aux conditions du pays, etc...) qu'il a sur l'enseignement "moderne".

Au début de 1980, lors d'une brève enquête de terrain dans la Mauritanie centrale sahélienne où les conflits domaniaux ont été, comme dans l'ensemble du pays, aiguïsés par la sédentarisation en catastrophe des nomades, il nous a été donné de constater que le cadi (juge musulman) d'un des chef lieu de cette région, fils d'un grand marabout, avait à connaître des conflits opposant ses propres cousins à leurs anciens esclaves, refusant le statut de métayers sur des terrains de culture dont ils revendiquaient, dans le cadre de l'appropriation tribale reconnue, et au même titre que les autres hommes de la tribu, la propriété.

... / ...

(1) Tel jeune lettré des années 30, refera, en vers, le commentaire, maintes fois, refait depuis al Akhdari au 16ème siècle, de l'Isagogue de Porphyre ; tel poète célèbre fondera sa renommée sur son nabilité à imiter dans une langue esotérique les poètes de l'Arabie anté-islamique etc.... cf Al Wasit.. op cité

(2) RAMS Project. Profils sociologiques. Les Maures

Les appréciations de ce *caḍi*, se fondant sur une tradition et une législation qui justifie amplement à la fois l'esclavage et l'exclusion des esclaves de la propriété, pourront en toute bonne foi faire prévaloir le point de vue des groupes dominants sur leurs *hrātīn* (anciens esclaves), l'aura de noble ascendance maraboutique conférant de surcroît au jugement une sorte d'impeccabilité qu'il serait (presque) sacrilège de mettre en doute.

Ce cas, qui n'est que l'illustration d'une situation largement répandue, tendait simplement à faire apparaître la contribution de l'éducation traditionnelle au maintien et à la reproduction d'une exploitation de la force de travail paysanne qui n'enrichit guère ceux qui en bénéficient (sur des terres produisant bon an mal an 200 à 300 kg de sorgho à l'hectare) tout en accumulant à la misère la plus extrême des producteurs directs contraints à la migration et à l'exode vers les villes.

L'entrave manifeste que les rapports sociaux justifiés par (et justifiant) cette éducation, porte au développement des productions vivrières rend à tout le moins problématiques ses éventuelles contributions à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire en Mauritanie.

On rencontre les mêmes difficultés lorsqu'on examine la transmission des différents types de savoir-faire traditionnels (travaux agricoles ; garde du bétail ; soins vétérinaires ; techniques traditionnelles d'exhaure de l'eau, de la pêche ; techniques de l'artisanat des métaux, du bois, du cuir ...) relevant du vaste domaine de "l'éducation non-formelle" (1).

La transmission de ces connaissances, indispensables à la reproduction des conditions matérielles d'existence des masses rurales mauritaniennes, impliquait en fait la reproduction des statuts sociaux de ceux qui les détiennent dans le cadre d'une division rigide du travail qui n'est pas sans rappeler certains aspects de la division en castes de la société indienne (2).

.../...

(1) RAMS Project : Non formal Education

(2) A propos de la société maure en particulier, le rapprochement a été établi par Constant Hamès dans : "La société maure ou le système des castes hors de l'Inde" Cahiers Internationaux de sociologie, XLVI, 1969, et dans "Statuts et rapports sociaux en Mauritanie précoloniale" Les cahiers CERM, 1977, n° 133.

. 87 .

Favoriser dans ce contexte le maintien des spécialisations traditionnelles (artisans, bergers, pêcheurs, etc...) semble aller à l'encontre d'une évolution "niveleuse" et "émancipatrice" liée aux progrès des rapports marchands, et la généralisation aux "non spécialistes" (dans l'ordre traditionnel des choses), d'une éducation pratique, encore très fortement marquée par son appartenance de "caste", dans le cadre, par exemple, d'une intégration de cette éducation au système scolaire formel, paraît, pour l'instant, relever de la seule spéculation.

Ainsi, malgré l'existence de nombreuses caractéristiques qui lui confèrent indiscutablement une emprise profonde sur le monde rural et qui en feraient donc théoriquement un outil privilégié d'intervention pour améliorer les ressources vivrières de la Mauritanie, l'enseignement traditionnel s'avère à l'examen aussi peu apte à promouvoir l'autosuffisance alimentaire que le système éducatif formel accaparé par les groupes dominants des villes. Dans quelle mesure les transformations qualitatives subies par ce dernier depuis l'Indépendance ont-elles contribué à la rapprocher (ou à l'éloigner) d'une prise en charge effective de cet objectif ?

Avant d'examiner certaines contributions spécifiques, et tout compte fait marginales, de l'éducation à l'autosuffisance alimentaire en Mauritanie, rappelons les tendances essentielles des transformations qualitatives subies par le système éducatif mauritanien.

II.1.3. Tendances du développement qualitatif et rénovation pédagogique

La première tentative de rénovation du système éducatif mauritanien du point de vue du contenu de l'enseignement dispensé et de la pratique pédagogique intervient avec la réforme de 1973 car celle de 1967 n'avait eu pour objectif que le renforcement de l'enseignement de la langue arabe (dont le contenu essentiellement religieux jusque-là est à peine amélioré).

Cette Réforme de 1967 ne proposait pas de rénovation des programmes ni de la démarche pédagogique. Son apport se limitera à la prolongation du cycle fondamental d'une année scolaire (7 ans au lieu de 6) avec l'arabisation de la première année de

ce cycle (cours d'initiation arabe - CIA) et au renforcement de l'horaire de la langue arabe devenue obligatoire pour les nationaux, bien qu'encore enseignée comme simple matière du programme.

Pour le reste, c'est-à-dire l'essentiel, les vieux programmes français, conçus pour l'ancienne A.O.F., continueront à suivre à cloche-pied, l'évolution des programmes métropolitains conçus dans un cadre en fonction de besoins très différents de ceux de la Mauritanie. Jusqu'au début des années 70 les épreuves du Baccalauréat auxquelles étaient soumis les candidats mauritaniens étaient élaborées à l'extérieur du pays, en fonction des programmes français des classes terminales...

Le Rapport sur la Réforme de l'Enseignement (1) de 1973 note à propos de la précédente réforme, celle de 1967 :

"Vue sous l'angle purement pédagogique, elle ne laisse pas de présenter de graves défauts :

- elle a augmenté le coût de l'enseignement primaire, en augmentant la durée de la scolarité,
- elle a maintenu des cloisons entre l'enseignement dispensé en français et l'enseignement de l'arabe.

Les conséquences de ce cloisonnement sont fâcheuses : incohérences des études suivies par les élèves et sous-emploi des maîtres (indice d'utilisation 1,75)

- elle n'a pas, sauf en arabe, réadapté les programmes devenus pourtant périmés
- ... la mise en place de centres de formation rurale n'a pas été réalisée
- elle n'a pas fait de place à une réforme sérieuse du cycle secondaire."

.../...

(1) op cité, p 1.

La Réforme de 1973 se proposera de corriger ces incohérences et de rompre avec l'héritage pédagogique colonial en jetant les bases d'une éducation nationale où "l'adéquation de notre système scolaire à nos réalités spécifiques et à une indépendance culturelle véritable grâce à la réhabilitation de la langue arabe et de la culture islamique" (1) se trouvera réalisée. Cette orientation générale s'est traduite sur le plan pédagogique par un certain nombre d'innovations :

- Le cycle fondamental de l'enseignement ramené de 7 à 6 ans verra ses deux premières années entièrement arabisées. Enseignée dans le primaire comme langue étrangère, le français disposera désormais des horaires suivants :

10h/30 h par semaine en 3ème année

15h/30 h par semaine en 4ème et 5ème années

20h/30 h par semaine en 6ème année (afin de permettre aux enfants de suivre l'enseignement des matières scientifiques en français dans le cycle secondaire bilingue).

- L'enseignement des matières d'éveil (histoire, géographie) est dispensé en langue arabe à partir de la 3ème année jusqu'à la fin du cycle primaire tandis que les mathématiques et les sciences naturelles (baptisées "Etude du milieu") sont enseignées d'abord en arabe puis en français de la 4ème à la 6ème année du fondamental.

Ainsi se met en place un bilinguisme de transition qui doit en principe conduire à une arabisation progressive de l'enseignement mauritanien.

Sur le plan des programmes la nouvelle Réforme préconisait l'adaptation des contenus sur la base de quatre idées-forces :

a) la ruralisation de l'enseignement fondamental par une adaptation plus étroite au milieu

b) le développement de l'enseignement scientifique au secondaire

c) une spécialisation de haut niveau dans l'enseignement supérieur

.../...

(1) On. cité P 2.

d) la promotion de l'enseignement islamique, de l'éducation civique et de l'enseignement féminin.

Au niveau de l'enseignement fondamental en particulier les orientations générales ainsi définies débouchaient sur de nouveaux programmes (appliqués à la rentrée scolaire 1974-75). Des manuels nouveaux d'histoire et de géographie, de sciences naturelles et de français sont élaborés par l'Institut Pédagogique National (IPN) conformément aux nouveaux programmes. Des recommandations allant dans le sens de la recherche d'une nouvelle démarche pédagogique sont faites aux maîtres et au personnel d'encadrement pédagogique (directeurs régionaux et conseillers pédagogiques).

Le Ministre de l'Enseignement Fondamental en appelait ainsi à l'esprit d'innovation du personnel pédagogique dans une circulaire (n° 11/MEF) adressée, lors de la rentrée scolaire 1977-78 aux directeurs régionaux de l'enseignement fondamental :

"Les besoins de la mise en oeuvre de la réforme exigent désormais des maîtres une nouvelle attitude pédagogique repensée et innovée. En effet, l'enseignement de certaines disciplines comme celui des mathématiques, des activités d'éveil et de l'étude du milieu est désormais assuré en arabe dès la première année du cycle fondamental... Pour promouvoir les méthodes les plus appropriées à l'application de la réforme en cours, les directeurs régionaux de l'enseignement fondamental doivent organiser des conférences suivies de débats."

Dans le cycle secondaire également, la nouvelle réforme apportera des innovations pédagogiques sensibles, allant dans le sens d'une "mauritanisation" de l'enseignement dispensé avec pour toile de fond la "réhabilitation" de la langue arabe et de la culture islamique : réaménagement des horaires et coefficients de la langue arabe et de l'instruction civique morale et religieuse devenue matière d'examen obligatoire ; création de divisions pédagogiques arabisées dans tous les cycles et pour toutes les filières, restructuration du 1er cycle secondaire ; élaboration de nouveaux programmes s'inspirant des orientations définies.

On en était là lorsqu'en 1980 le Comité Militaire de Salut National, sous la pression d'une agitation scolaire (nous reviendrons plus loin sur le rôle de cette agitation dans la genèse

des différentes réformes) suscitée par le mécontentement des élèves négro-africains des établissements secondaires face à l'augmentation des coefficients de certaines matières obligatoires enseignées en arabe, lorsque le CMSN donc, décide de suspendre l'application de la réforme de 1973 selon les modalités suivantes

- En ce qui concerne les mauritaniens qui ont pour langue maternelle l'arabe (en fait le dialecte arabe hassāniyya) aucun changement n'est prévu par rapport au cours antérieur des choses. Pour eux le bilinguisme institué par le IIIème congrès du P.P.M. en 1971 devra progressivement conduire à un renversement d'hégémonie entre l'arabe et le français au profit du premier.

- Pour ce qui est des élèves dont la langue maternelle n'est pas l'arabe (élèves issus des différentes communautés négro-africaines du pays) ils demeurent astreints à une première année d'initiation à la langue arabe, mais peuvent dès la 2ème année du fondamental opter pour une filière où le français est la langue principale d'enseignement. Ce choix demeurera ouvert pendant six ans, délai au terme duquel, une nouvelle réforme entrera en vigueur qui devra proposer aux enfants négro-africains un enseignement dans leurs propres langues (pulaar, soninke, wolof). Un institut des langues nationales est créé (décret n° 79348/PG/MEF du 10 décembre 1979) qui sera chargé d'assurer la formation du personnel pédagogique et des outils (manuels) nécessaires à l'intégration des langues nationales dans le système formel d'éducation.

Ces mesures qui n'affectent ni les programmes ni l'orientation pédagogique générale de l'enseignement mauritanien se limitent à apporter des corrections et des aménagements aux progrès de l'arabisation, en introduisant les langues négro-africaines comme matière et véhicule de cet enseignement.

Des différentes remarques qui précèdent concernant aussi bien l'évolution quantitative que qualitative de l'éducation de base en Mauritanie, il ressort que, malgré des efforts non négligeables destinés à améliorer la situation peu brillante héritée de la colonisation, les résultats demeurent modestes : un taux

.../...

de scolarisation bas, des coûts unitaires très élevés (1) malgré la saturation démographique des infrastructures existantes, un manque d'adaptation persistant aux besoins locaux.

Par rapport à l'objectif d'autosuffisance alimentaire qui n'apparaît nulle part comme un souci central de l'éducation mauritanienne, nous montrerons plus loin pourquoi les différentes réformes, préoccupées par d'autres problèmes, ne pouvaient en traiter que marginalement.

Avant de revenir à une présentation globale de ces réformes, qui ont été évoquées en II.1.3., nous voudrions passer en revue quelques projets qui semblent ouvrir la voie vers ce qui pourrait être une éducation de base au service de l'auto-suffisance alimentaire.

II.2. Contributions spécifiques de l'éducation à l'autosuffisance alimentaire

En partant de l'idée qu'une éducation de base tournée vers les besoins essentiels des producteurs ruraux est la mieux à même de favoriser des progrès réels vers l'accès à l'autosuffisance alimentaire, idée qu'il faut bien sûr nuancer (un développement autocentré ne peut reposer sur la seule agriculture), nous citerons les expériences suivantes qui nous ont paru les plus significatives à cet égard parmi les projets novateurs recensés en Mauritanie et touchant à la fois à l'éducation de base et à l'autosuffisance alimentaire (2).

.../...

- (1) Entre 76.000 et 97.000 UM pour un diplômé de l'enseignement fondamental ; 563.000 UM pour un bachelier (près de 800.000 UM en 1979) de l'enseignement secondaire général ; 555.000 UM pour un titulaire d'un CAP de l'enseignement technique (près d'un million pour un bachelier) ; 138.000 UM pour former un instituteur. Le "coût" annuel d'un élève de l'E.N.S. revient à 300.000 UM alors que celui d'un étudiant à l'étranger, boursier du pays d'accueil, s'établit à 120.000 UM (chiffres arrondis pour 1980 extraits du rapport RAMS déjà cité : Evaluation du système formel)
- (2) Pour une recension exhaustive des projets, programmes ou activités présentant, au moins partiellement un caractère similaire, voir le travail d'Eric Allemano "Basic table 1 : Types of non-formal education indirectly linked to productive work", pp 35-36. du document RAMS intitulé : Non-formal Education

II.2.1. Tentatives dans le domaine proprement agricole

Bien qu'ils ne soient pas toujours accompagnés d'un effort systématique et organisé de transmission de connaissance, la plupart des projets agricoles mis en chantier au cours de ces dernières années ont des "retombées" éducatives plus ou moins explicitement formulées et ordonnées.

Qu'il s'agisse des "petits périmètres villageois", gérés par de petites coopératives paysannes, des agriculteurs associés à l'aménagement de la plaine de M'Pourié près de Rosso ou de ceux du casier-pilote rizicole du Gorgol à Kaedi une initiation aux techniques de maîtrise de l'eau, aux usages et à la gestion d'une agriculture utilisant des intrants industriels (machines, engrais, pesticides ...) s'avère nécessaire.

II.2.1.1. Les Petits Périmètres Villageois (P.P.V.)

Bien que cette expérience soit jugée par certains observateurs comme une des plus intéressante, elle se trouve être au plan de la formation celle qui bénéficie du soutien le plus faible.

Entreprise avec le concours de financements divers (FAC, BIRD, FED) dès 1966, la mise en place des P.P.V. conduite par le Ministère du Développement Rural, puis par la SONADER (Société Nationale de Développement Rural) consiste à aider des groupements pré-coopératifs villageois à créer des périmètres irrigués. Il y en avait 14 en 1966 totalisant 500 ha, 32 en 1978, représentant 850 ha. On en compte actuellement 75, d'une superficie de 20 ha en moyenne chacun, soit une superficie totale aménagée de 1.500 ha.

Ces périmètres avaient vocation à permettre aux paysans, tout en conservant partiellement leur type d'activité traditionnel (culture sous pluie du "diéri"), de combler l'insuffisance de leurs récoltes vivrières par l'apport d'une céréaliculture irriguée. Les familles de coopérateurs disposent en moyenne d'une

.../...

superficie irriguée individuelle comprise entre 0,10 et 0,30 ha. La campagne de 1979 a permis de réaliser sur ces périmètres une récolte totale de 1853,5 tonnes de céréales (riz, sorgho, maïs) soit un rendement moyen par hectare cultivé de 3,5 tonnes (1).

A l'issue des deux premières années d'exploitation, les paysans doivent commencer à payer les frais d'amortissement (entre 16 et 62 % du coût de la campagne de 1979 selon les périmètres), les inputs divers (engrais, pesticides... : entre 24 et 79 % du coût de la campagne 1979 selon les périmètres), les prestations de service de la SONADER (interventions mécaniques : entre 0 et 49 % du coût de la campagne de 1979 selon les périmètres).

Pour un revenu brut moyen à l'hectare s'élevant en 1979 à 26.690 ouguiya, les P.P.V. ont une dette moyenne individuelle s'élevant à 118.560 UM (2).

L'amélioration de la situation financière des P.P.V. requérant notamment la prise en charge la plus complète possible de leur organisation et de leur gestion (dans la mesure où les technologies employées restent accessibles...) par les paysans eux-mêmes, cette amélioration donc réclame, selon les experts de la SONADER les mesures suivantes :

"- un dimensionnement de la surface du périmètre adapté à la puissance de la motopompe en garantissant une unité de surface de l'ordre de 0,40 ha par exploitant.

- Un encadrement plus dense dans les deux premières années allant à un encadrement polyvalent du genre conseiller agricole au bout de cinq ans

- une formation permanente de l'encadrement, des paysans des coopératives et des pompistes." (3).

.../...

- (1) Ces indications proviennent du rapport de la Direction de la Mise en Valeur et de la Production de la SONADER ayant trait à la campagne agricole des P.P.V. pour 1979, notamment p 16 et tableau 8 de ce rapport.
- (2) SONADER op cité tableaux 11 et 14
- (3) SONADER D.M.V.P. Stratégie de développement des petits périmètres villageois à l'horizon 1984, Nouakchott, décembre 1979, P. 1 de la présentation.

Il faudrait, ajoute la SONADER, qu'une politique judicieuse des prix et du crédit, accompagne les mesures ci-dessus énumérées.

Sans se prononcer sur la viabilité financière actuelle des P.P.V. (les mesures de subvention proposées par la SONADER paraissent devoir se prolonger ...) on peut penser que la formation jusqu'ici négligée des paysans eux-mêmes, si elle était bien organisée et encadrée, ne manquerait pas d'avoir des répercussions positives sur la réussite d'une expérience qui se veut à mi-chemin de l'agriculture traditionnelle et de l'agriculture moderne.

II.2.1.2. La ferme d'Etat de M'Pourié

Ce projet, initié avec l'aide de la République Populaire de Chine en 1968, visait à développer la riziculture sur la rive mauritanienne du fleuve Sénégal, près de la ville de Rosso.

En 1980, 1.426 ha étaient aménagés dans la plaine de M'Pourié dont 614 ha appartenant à une ferme d'Etat, et le reste, divisé en parcelles de 0,6 à 0,8 ha, était réparti entre des familles paysannes organisées en coopératives.

Le personnel de la ferme d'Etat composé de techniciens en riziculture, d'agronomes chinois et de vulgarisateurs (47 personnes au total) assure l'encadrement de plus de 1.000 paysans, en s'efforçant de les initier aux techniques de la riziculture.

Les résultats de la campagne agricole 1979 ont donné une récolte de 5.640 tonnes (dont 2.683 tonnes pour la superficie en régie et 2.937 produites par les paysans (1)).

Le caractère essentiellement bureaucratique de cette expérience, ses dimensions, l'imposition de fait de la monoculture du riz, l'expropriation qu'elle a impliqué au départ, autant de facteurs qui limitent semble-t-il sérieusement l'adhésion des paysans à un projet dont la bonne marche semble indissociablement liée à la présence de l'encadrement chinois.

.../...

(1) RAMS Project : Situation actuelle des cultures irriguées,
Tableau 19. p 90

II.2.1.3. "Le Centre de Formation des Agriculteurs" (Kaédi)

Ce "centre de Formation des Agriculteurs", mis en place dans le casier-pilote du Gorgol à Kaédi en 1977, est un élément du projet MAU/459 financé par la Banque Mondiale, que nous avons précédemment évoqué à propos de l'enseignement traditionnel islamique.

L'exécution en est confiée à la Société Nationale de Développement Rural (SONADER).

L'objectif visé est la formation des paysans dans le cadre du développement de la culture irriguée, en particulier de la riziculture dans la vallée du fleuve Sénégal.

La formation est faite par la vulgarisation suivant des méthodes proposées par l'Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de Développement (Paris) :

- Chaque matin 85 paysans assistent à des démonstrations concrètes d'ensemencement, de repiquage, etc... sous la direction d'une équipe composée d'un jeune agronome français et de quatre instructeurs mauritaniens.

- L'après-midi des séances de discussion sont organisées à l'intention des paysans (avec utilisation de méthodes audiovisuelles).

La formation consiste donc à apprendre aux agriculteurs les techniques culturales les mieux appropriées au type d'aménagement dans lequel ils travaillent mais elle cherche également à favoriser l'auto-encadrement de ces paysans en vue de la réalisation de tâches collectives communes.

Dans ce casier cependant de difficiles problèmes non-résolus de propriété foncière (1), en deçà de tout effort d'éducation, se

.../...

(1) Les terres du casier sont réputées avoir été entièrement cédées à l'Etat et redistribuées à égalité à raison d'une parcelle par exploitant direct. Priorité avait été donnée aux anciennes propriétaires qui présentèrent des listes (gonflées) de leurs membres, comportant des enfants, des vieillards, des absents et même des décédés. De sorte que les principaux clans d'anciens propriétaires fonciers (N'Dioufnabé, M'Balnabé, Thianguelnabé, Kaedinabé) purent, avec les lots qui leur ont été (suite de (1) page 97).

posent en obstacle permanent au développement de la production.

Dans les trois exemples que nous venons de citer, ayant trait à des tentatives d'encadrement d'une fraction encore faible de la paysannerie mauritanienne, le dénominateur commun de leur composante pédagogique (formalisée ou simple retombée "diffuse") c'est l'apprentissage de la riziculture. Une préfiguration peut être de ce qui se passera sur les milliers d'hectares de rizières promis par l'O.M.V.S.. D'autres expériences liant directement éducation et alimentation sont en cours en Mauritanie.

II.2.1.4. Introduction de l'éducation sanitaire et nutritionnelle à l'école fondamentale

L'Institut Pédagogique National, en collaboration avec les services concernés du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales a entrepris depuis 1980 la réalisation d'un projet visant à introduire dans les programmes de l'école fondamentale des éléments d'éducation sanitaire et nutritionnelle.

Le fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) apporte un concours actif à la réalisation de ce projet dont la caractéristique principale est que l'éducation sanitaire et nutritionnelle est en principe pleinement intégrée à l'étude du milieu (1).

A. - Objectifs généraux

L'éducation sanitaire et nutritionnelle dans l'enseignement fondamental mauritanien entre dans la rubrique de "l'étude du milieu".

.../...

suite de (1) page 96 :

redistribués, réintroduire le metayage au détriment à la fois des "Samba Remourouene" (métayers) et de la Sonader à l'égard de laquelle ils ne peuvent s'acquitter de leurs redevances en raison de l'importante ponction opérée sur leurs revenus par les tenanciers. "Les propriétaires terriens ont été les seuls bénéficiaires de la 1ère tranche aménagée" écrit BA Moctar (Analyse éco-énergétique de l'écosystème du Gorgol et perspectives d'un développement intégré agro-sylvo-pastoral, document ronéoté, p 45

(1) Pour un aperçu plus complet sur ce projet : Dr Tonia Hamat, L'introduction de l'éducation sanitaire dans les programmes scolaires mauritaniens : CINAM. Paris. 1980

Elle est conçue comme une analyse des réalités du milieu débouchant sur une perception des facteurs favorables et défavorables à la santé et à la nutrition.

"L'éducation sanitaire et nutritionnelle doit mener les enfants à :

1. Prendre conscience des conditions sanitaires individuelles et collectives
2. Observer de bonnes habitudes d'hygiène individuelle et collective
3. Se familiariser avec les principales maladies prévalant dans la région et dans le pays
4. Comprendre la valeur nutritive des différents aliments locaux et les inconvénients de certains interdits alimentaires
5. Assimiler le sens des versets du Coran relatifs à la propreté et à la santé" (1).

B. - Objectifs spécifiques

Ils portent sur les six principaux domaines suivants :

- . Le corps humain
- . L'environnement
- . L'hygiène
- . La nutrition
- . La prévention des accidents
- . Les maladies.

L'étude de ces différents domaines se situe à trois niveaux :

- Le niveau du savoir : connaissances à posséder pour pouvoir expliquer les phénomènes observés et leurs relations entre eux.

.../...

(1) Dr Tonia Hamat, op. cité p 32 et sq

- Le niveau du savoir-faire : travaux pratiques qui aident l'enfant à observer un phénomène, à le mener, à en profiter ou à le transformer si nécessaire.

- Niveau des attitudes : disposition d'esprit favorable pour les faits qui améliorent la santé et l'état nutritionnel et inversement.

Dans le domaine particulier de la nutrition, les objectifs spécifiques sont les suivants :

. Savoir : L'enfant doit connaître :

- . Les ressources alimentaires de la localité : l'origine des aliments et leur valeur nutritive ;
- . L'alimentation appropriée pour le bébé, l'enfant, l'adulte, la femme enceinte ou allaitante ;
- . Les conséquences des déséquilibres alimentaires et des carences périodiques ;

. Savoir-Faire :

- . L'enfant est familiarisé avec les techniques de culture de la région. Il participe au travail du jardin potager scolaire ;
- . L'enfant sait comment conserver les aliments ;
- . L'enfant sait comment procéder pour préparer les plats courants ;
- . L'enfant sait quelles sont les mesures d'hygiène à prendre lors de la préparation et de la consommation des repas.

. Attitudes :

- . L'enfant respecte les plantations ;
- . L'enfant connaît l'intérêt de solliciter le milieu pour s'alimenter dans le sens d'un échange et non d'une exploitation ;

.../...

- . L'enfant sait que le lait maternel est le meilleur aliment pour le bébé.

C. - Situation du projet

Au cours de l'année scolaire 1980-81 l'éducation sanitaire et nutritionnelle a été introduite à titre expérimental dans les établissements et classes suivantes :

TABLEAU 35

L'EDUCATION SANITAIRE ET NUTRITIONNELLE

EN 1980-81

LOCALITE	Classe et effectif	
	3ème A	4ème A
Nouakchott :		
. Ecole annexe ENI	62	64
. Capitale II	141	138
Sarandougou	66	67
Kiffa II	77	80
Selibaby II	75	68
Monguel I	61	87
N'Diourbel	92	78
Tawaze	47	28
Tintane I	72	64
Akjoujt I	44	54
Total	707	728
		1.435

Source : Ministère de l'Education

Service de la Formation et de l'animation pédagogique.

.../...

Trois manuels ont été élaborés à l'intention des maîtres et des élèves de l'enseignement fondamental :

- . Un guide général d'éducation sanitaire et nutritionnelle
- . Un livre commun aux maîtres des 3ème et 4ème années
- . Un livre de l'élève.

45 enseignants du cycle fondamental ont été recyclés sur la base des manuels élaborés.

Un petit matériel agricole (bêches, arrosoirs...) a été distribué dans les écoles expérimentales pour aider à la réalisation de jardins potagers.

Le caractère encore expérimental de ce projet ne permet pas pour l'instant de juger de son impact réel sur l'orientation du système éducatif mauritanien, de voir en particulier si l'option prise d'introduire une éducation sanitaire et nutritionnelle va effectivement conduire à une ouverture de l'école sur le milieu environnant ou si elle se limitera au contraire à une simple "scolarisation" de ce milieu se traduisant dans les programmes et les horaires par l'adjonction d'une matière nouvelle ...

II.2.1.5. Les centres de réhabilitation et d'éducation nutritionnelle (CREN)

Ces centres ont été mis sur pied pour prodiguer une alimentation et des soins médicaux adéquats aux enfants dénutris et assurer l'éducation des mères dans le domaine de l'alimentation des jeunes enfants (0-5 ans).

A l'heure actuelle vingt deux centres de réhabilitation et d'éducation nutritionnelle sont en activité sur l'ensemble du territoire national.

Chaque CREN est annexé à un centre de protection maternelle et infantile (PMI) qui l'assiste dans le domaine des soins médicaux.

Placé sous la supervision de la responsable du centre de PMI, le CREN est effectivement dirigé par un auxiliaire de nutrition ayant subi une formation de trois à quatre mois avec un niveau initial de fin d'études primaires.

La division de Nutrition au Ministère de la Santé et des Affaires Sociales supervise les activités de l'ensemble des CREN existant dans le pays.

Les activités des CREN se résument à :

- . Assurer selon des méthodes standardisées l'alimentation des enfants dénutris ;
- . Surveiller la remontée du poids jusqu'au niveau adéquat ;
- . Fournir des soins médicaux élémentaires ;
- . Evacuer en cas de nécessité vers un centre de santé compétent ;
- . Eduquer les mères afin qu'elles puissent poursuivre une alimentation correcte à la sortie du CREN et qu'elles sachent utiliser les aliments disponibles selon les méthodes adéquates.

Ce dernier aspect de l'activité des CREN, l'éducation prodiguée aux mères est celui qui devrait en principe avoir les retombées les plus durables. En fait la situation économique d'extrême dénuement qui conduit les enfants et leurs mamans à recourir aux services de ces centres demeure après leur sortie l'obstacle majeure à une amélioration durable des pratiques alimentaires des couches les plus démunies de la population mauritanienne.

Les CREN eux-mêmes, au dire des responsables officiels, ne laissent pas de manifester de nombreuses faiblesses :

- . Leur fréquentation demeure très réduite
- . Il y a un pourcentage très élevé d'abandon parmi ceux qui s'y rendent
- . L'éducation nutritionnelle des mères est jugée insuffisante.

Il semble qu'un effort de redressement des CREN soit actuellement en cours.

II.2.1.6. Les soins de santé primaires

L'instauration à l'échelle nationale d'un système de soins de santé primaires convenablement intégré aux structures sanitaires classiques constitue un des objectifs fondamentaux du plan de développement sanitaire en République Islamique de Mauritanie.

Le principal projet existant dans ce domaine est le "Projet d'Assistance Médicale Rurale" qui bénéficie du soutien financier de l'USAID pour un montant de 1.600.000 dollars environ.

Les principales caractéristiques de ce projet qui se déroule dans la région du Trarza (200.000 habitants) sont les suivantes :

Il s'agit d'assurer la formation et la supervision des agents de santé communautaire (ASC), issus des populations elles-mêmes et capables de :

- . Fournir des soins élémentaires,
- . Assurer une éducation sanitaire et nutritionnelle concrète et permanente,
- . Contribuer à la prise de mesures de prévention sanitaire par les collectivités,
- . Assurer la liaison avec les formations sanitaires classiques, en particulier par l'évacuation des patients dont l'état le nécessite,
- . Constituer dans les villages et les campements des comités de santé communautaire chargés de soutenir l'ASC et de promouvoir les actions favorables à la santé dans les localités concernées (hygiène et assainissement, acquisition de médicaments, etc...)

.../...

- . Vérifier à partir d'une évaluation précise la possibilité effective d'extension d'un tel système à l'ensemble du pays.

Le projet d'assistance médicale rurale est entré dans sa phase d'exécution en 1980.

A l'heure actuelle 70 agents de santé communautaire ont été formés et sont régulièrement supervisés.

Les programmes de formation accordent une large place à l'éducation nutritionnelle de la population.

Les principales faiblesses du projet sont :

- . Les difficultés persistantes d'approvisionnement en médicaments essentiels à prix réduit,
- . Les difficultés d'intégration de ce projet aux structures sanitaires classiques qui "résistent" au changement,
- . La tendance prononcée chez les ASC et les populations à privilégier le côté curatif sur l'aspect préventif et d'éducation sanitaire et nutritionnelle, fondamental dans les soins de santé primaires.

Le succès des projets ci-dessus énumérés représenterait sans doute une contribution non négligeable de l'éducation de base à l'acheminement vers l'autosuffisance alimentaire en Mauritanie. Mais un tel succès, ne suppose pas seulement la mise en oeuvre effective des projets eux-mêmes, il requiert aussi un environnement politique et économique favorable. Or les pesanteurs sociologiques et économiques, le poids des compétitions politiques semblent avoir jusqu'ici infléchi le système éducatif global -les expériences qui viennent d'être évoquées se développent pour la plupart en marge de ce système- dans un sens qui ne se prête guère à la prise en considération de l'objectif d'autosuffisance alimentaire. C'est ce que nous allons essayer de montrer en revenant, de façon à la fois plus générale et plus détaillée que nous ne l'avons fait précédemment, sur les réformes de l'enseignement en Mauritanie.

II.2.2. Les Réformes de l'éducation

Il nous est déjà arrivé dans le cours de cet exposé d'aborder sous un angle ou sous un autre le contenu des différentes réformes de l'enseignement mauritanien qui se sont succédées depuis 1967 et dont à vrai dire celle de 1973 mérite seule cette qualification, les mesures prises en 1967 et 1980 ne constituant en fait que des corrections partielles d'un système éducatif qui reste pour l'essentiel inchangé.

Pourquoi les rivalités "ethniques" ont-elles été le moteur apparent de toutes les transformations connues par le système éducatif mauritanien depuis l'indépendance ?

Développer dans toute la rigueur de leur enchaînement les mécanismes générateurs du système d'écart qui fait que toute action politique, toute mesure publique, tout programme politique et donc toute politique éducative s'inscrivent, doivent nécessairement apparaître s'inscrire, en Mauritanie dans le jeu des compétitions clientélaires à caractère "tribal" ou "ethnique" relève à la fois d'une théorie de l'idéologie et d'une théorie spécifique du champ politique qui ne peuvent prendre place dans cet exposé.

Disons simplement que l'enseignement, lieu par excellence d'élaboration et de reproduction des idéologies, en particulier celles des classes ou groupes dominants, apparaîtra également comme un lieu privilégié où se condensent et se déplacent (1) des enjeux venus d'ailleurs et dont l'efficacité propre à occuper le devant de la scène (éducative) semble résider (du moins en Mauritanie) dans un dosage subtil, "alluscire-illusoire", d'objec-

.../...

(1) "Condensation" et "déplacement" sont, on le sait, d'après Freud, les deux caractéristiques essentielles du "travail du rêve" (Die Traumdeutung, Trad. I. Meyerson, Paris, P.U.F., 1971, Chapitre VI, pp 241-267). Il ne s'agira pas d'en conclure que la logique de l'idéologie se limite à une simple "onirologie".

tifs généraux (former un citoyen mauritanien "authentique", etc...) et de compromis réalistes entre "représentants" (et candidats à la représentation) des différentes fractions des groupes dominants (ethniques notamment).

L'analyse des situations qui ont conduit aux changements successifs qui ont affecté l'enseignement mauritanien depuis 1967 montre que si les problèmes de développement ont pu apparaître préoccuper les autorités au titre des "objectifs généraux" auxquels il vient d'être fait allusion, ce sont les problèmes de langue, reflétant directement des compétitions politiques qui ont imposé les orientations essentielles aux différentes réformes du système éducatif mauritanien depuis l'indépendance de 1960.

Nous donnerons d'abord un bref aperçu historique sur les conditions sociales et politiques qui ont présidé aux mesures de réformes prises. Nous nous attacherons ensuite à un examen des objectifs, de la mise en oeuvre et des résultats de la réforme de 1973.

II.2.2.1. Le cadre historique et politique des processus de réforme

Les premières mesures concrètes de transformation du système scolaire hérité de la colonisation datent de 1966-67, années qui ont vu s'affirmer les débuts de l'orientation bilingue (arabe-français) de l'enseignement mauritanien.

Rappelons brièvement dans quelles conditions. Formé et parrainé par l'administration coloniale, Mokhtar Ould Daddah, premier chef d'Etat de la Mauritanie indépendante, avait réussi, par un dosage habile de repression et de distribution de prébendes à obtenir que son parti, le Parti du Peuple Mauritanien (ex. U.P.M. - ex. P.R.M.), exerçât un monopole de fait sur la vie politique du pays. Il fallait encore, à l'intérieur de ce parti unique en voie d'institutionnalisation, éliminer (ou "rabaïsser") la partie la plus encombrante pour lui de l'héritage politique de la colonisation,

reliquat de ce que Georges Chaffard appelle le "Consortium" (1) les représentants directs des grandes familles féodales (émirs, chefs religieux, etc...). Disposant avec l'autonomie financière de l'Assemblée Nationale -une institution qui leur revenait en quelque sorte en propre- des moyens financiers d'élargir leur base clientelaire, ces derniers aspiraient à la perpétuation d'un partage du pouvoir sur des bases directement traditionnelles. Appuyé sur l'aile "bureaucratique" (2) et "nationaliste" (ex. A.J.M., ex. Nahda, etc...) de son parti, Mokhtar Ould Daddah porte un coup sévère aux chefs féodaux, lors de la "Conférences des Cadres" du Parti de Kaedi de 1964, hâtivement transformée en congrès, en supprimant l'autonomie financière de l'Assemblée Nationale et en bureaucratissant la fonction des députés qui ne seront bientôt plus, en principe, que de simples fonctionnaires du Parti.

Ce renversement opéré au nom du "nationalisme", de "la construction de la nation", contre les forces centrifuges du "tribalisme" et du "régionalisme", devait s'accompagner de la recherche d'aménagements "nationalistes" d'un système économique, politique et culturel encore largement dominé par la présence de l'ancienne puissance coloniale.

.../...

(1) "La Mauritanie, jusqu'à la loi Defferre, était la chasse gardée d'une équipe qu'on appelait ironiquement le "consortium" et qui comprenait le sénateur Razac, inscrit à Paris au groupe MRP ; la famille Cheikh Sidia de Boutilimit ; les représentants de la Société Lacombe, détentrice du monopole des transports sur tout le territoire ; le secrétaire général du gouvernement, M. Poulet, fonctionnaire quasi-inamovible ayant fait de la Mauritanie son fief d'élection. Le Consortium pouvait compter sur le député qu'il avait fait soutenir contre Babana, N'Diaye Sidi El Mokhtar et sur plusieurs chefs traditionnels comme les émirs du Tagant et de l'Adrar". Georges Chaffard, Les carnets secrets de la décolonisation, Calman-Lévy, Paris, 1965, T. I, p 256.

(2) C'est-à-dire celle qui tire non seulement son revenu mais aussi l'essentiel de son prestige de ses positions bureaucratiques, de sa "compétence" technocratique, de son "nationalisme". Ce qui n'exclut pas -et appelle au contraire- la tentation permanente, l'obligation même, de convertir ce prestige et le revenu qu'il procure, en "représentation" politique, en clientèle dans le cadre de stratégies qui demeurent de part en part traversées et conditionnées par les appartenances "tribales" quand bien même elles se réclament d'idéologies universalistes et antitribales ("nationalisme", "marxisme", etc...).

Il faut, dira-t-on, en finir avec le monopole de langue française dans le système éducatif national. Une loi est votée en janvier 1965 qui rend obligatoire l'enseignement de la langue arabe en tant que matière dans le cycle secondaire de l'éducation. L'entrée en vigueur de cette loi en janvier 1966 suscite une vive réaction de la part des élèves noirs qui se mettent en grève pour protester contre une mesure soupçonnée de (mal) cacher une volonté d'hégémonie "des maures", "jaloux" du nombre et de la "compétence" des cadres noirs (1) formés en français.

De leur côté les nationalistes arabes accusent le gouvernement de "forger de toutes pièces une ethnie noire pour noircir la Mauritanie" (2).

L'exacerbation des haines raciales à laquelle ont conduit les propagandes adverses devait aboutir aux émeutes raciales du 9 février 1966 qui font, selon un bilan officiel, "6 morts et 70 blessés dont une vingtaine très graves" (3).

Entrant dans le jeu des compétitions pour le pouvoir entre diverses factions de la classe dirigeante (de nombreux indices font penser que certains hommes au pouvoir ont directement inspiré l'action des meurtriers...), ces émeutes permettent d'établir, à travers le langage le plus immédiatement audible pour les masses populaires (les solidarités "ethniques" et "tribales"), un rapport de force qui aboutit, au point de vue qui nous intéresse ici, à "la réforme de 1967".

.../...

(1) "Les maures savent qu'avec l'arabisation, le pays va à l'échec, mais ils y tiennent tout de même, animés qu'ils sont par un complexe d'infériorité devant la supériorité qualitative et quantitative des cadres noirs, et poussés par le désir ardent de couper la communauté noire de l'ensemble négro-africain et de réaliser ainsi l'assimilation des Noirs à leur mode de vie et de pensée." pouvait-on lire dans un manifeste (dit "des 19") signé par 19 "cadres" noirs qui expriment leur solidarité avec les élèves en grève. Cité par De Chassey Thèse, op cité, T. II, p 628.

(2) Citation extraite de la voix des élèves mauritaniens ou la voix du peuple, citée par De Chassey, idem, p 628

(3) De Chassey, idem, p 630

Celle-ci se résume comme nous l'avons déjà dit à l'introduction de l'arabe comme matière obligatoire de l'enseignement secondaire et à une prolongation du cycle primaire de l'éducation d'un an, consacré, au début de la scolarité, à une initiation à l'arabe. Rien dans cette réforme ne concerne les problèmes d'auto-suffisance alimentaire.

La réforme de 1973, intervenant dans le contexte de crise économique et sociale aggravée par la sécheresse aura des ambitions plus globales. La conjoncture sociale locale et les développements de la situation politique internationale (échec du "nationalisme arabe" de Nasser avec la défaite de juin 1967, influence de la "révolution culturelle" chinoise et des luttes des peuples indochinois, montée du "tiers mondisme"...) favorisent en Mauritanie l'essor de luttes politiques qui semblaient rompre avec les idéologies nationalitaires qui ont conduit aux bagarres raciales de 1966.

Les grèves ouvrières de mai 1968 à Zouerate et leur répression brutale, l'exode rural massif qui amène aux portes des villes (surtout de la capitale) de nombreux ruraux ruinés, offrent entre autre un terrain propice à une agitation politique qui prendra pour cible "le néocolonialisme" en général et la multinationale minière du Nord, MIFERMA, en particulier. Offrant dans son encadrement une large place à la jeunesse maraboutique fraîchement dé-ruralisée (disposant généralement de rudiments d'arabe acquis dans les "mahadras" et candidate potentielle à des emplois introuvables) et aux syndicalistes du syndicat national des enseignants arabes (issus en totalité des mêmes "mahadras"), le mouvement politique dit des "Kadihines" ("prolétaires"), étend aussi son influence à d'importantes fractions de la population scolaire (élèves et étudiants) et à des groupes nettement moins importants de la classe ouvrière (au demeurant peu nombreux des chômeurs des villes et des employés de l'administration.

Tout en réprimant l'agitation menée sous la conduite de ce mouvement, le gouvernement de Ould Daddah entreprend de réaliser une partie des réformes préconisées par les "Kadihines". Il révisé les accords dits de "coopération" avec la France signés au moment de l'indépendance, crée, en juin 1973, une monnaie natio-

nale et sort de la zone franc ; le 28 novembre 1974, enfin il nationalise MIFERMA.

Ces mesures, qui seront présentées, par le "Rapport Moral"(1) du Secrétaire Général du Parti, Maître Mokhtar Ould Daddah, comme formant un ensemble avec la réforme de l'enseignement de 1973, devaient répondre à "l'exigence d'indépendance économique" alors que cette dernière en accentuant "l'arabisation" et "l'islamisation" (nous avons souligné le rôle de "l'encadrement maraboutique" de la contestation) devait résoudre la question de "l'indépendance culturelle".

La réforme de 1973 sera encore essentiellement une "réforme de langue", où les soucis idéologiques généraux ("l'authenticité"...) prendront le pas, comme nous le montrerons plus loin, sur des préoccupations qui verraient dans l'enseignement "un outil de développement", susceptible par exemple de contribuer à l'accès de la Mauritanie à l'autosuffisance alimentaire.

Pour revenir derechef au poids des compétitions clienté- laires à caractère ethnique dans le champ des problèmes scolaires mauritaniens disons encore deux mots de la situation qui a conduit aux mesures prises en 1980.

Là aussi, il faudra être bref. Rappelons toutefois que le coup d'Etat du 10 juillet 1978 qui met un terme au pouvoir du Président Ould Daddah, amène à la tête de l'Etat mauritanien le Lieutenant-Colonel Moustapha Ould Mohamed Saleck qui présidait à l'époque le "Comité Militaire de Redressement National". Né d'une guerre du Sahara que la Mauritanie ne pouvait plus soutenir (accumulation des revers sur le terrain, charges financières ...), le putsch du 10 juillet mettait un terme à une situation qui devenait de plus en plus intenable pour l'armée mauritanienne. Il permettait aussi aux officiers enrichis ("profits de guerre", corrup- tion...), ou candidats à l'enrichissement, de se distribuer à eux- mêmes et à leurs proches des prébendes qui accélèrent dangereuse- ment la ruine financière et administrative d'un Etat mauritanien que rien ne les préparait à administrer.

.../...

(1) Parti du Peuple Mauritanie, 4ème Congrès
Rapport moral du secrétaire général du Parti
Maître Mokhtar Ould Daddah, Nouakchott, août 1975.

Cette crise des institutions, intervenant dans une conjoncture économique internationale et locale (sécheresse persistante) très mauvaise, a pour effet de "réactiver" des solidarités traditionnelles ("tribales" et "ethniques") que les "représentants tribaux" et "ethniques" sont d'autant plus tentés de mobiliser que l'accélération de la rotation du personnel politique (largement perçue par l'opinion comme "tribale" et "ethnique") paraît ouvrir de plus en plus le jeu de la "représentation" politique et des possibilités d'accès au pouvoir.

C'est dans ce contexte que Moustapha Ould Mohamed Saleck, apparemment dans l'incapacité de choisir une option claire en ce qui concerne le conflit du Sahara et ayant échoué (pour des raisons de "mauvais" dosage ethnique) à mettre sur pied un conseil consultatif, est écarté le 4 avril 1979 par la troïka Bouceif - Ahmed Salem Ould Sidi - Kader.

L'instabilité politique aidant, les propagandes "ethniques" centrifuges se développent. Dans le domaine qui nous préoccupe avant tout ici, celui de l'éducation (qui n'est évidemment qu'un élément d'une conjoncture), ces propagandes aboutiront (avril-mai 1980) à une grève des élèves négro-africains des établissements secondaires pour protester contre l'accroissement des coefficients de certaines matières obligatoires enseignées en arabe (Instruction civique, morale et religieuse...). C'est sans doute au moins, en partie sous la pression de cette grève (qui a fait une victime, des dégâts matériels et quelques blessés), que le gouvernement du Lieutenant Colonel Mohamed Khouna Ould Haïdalla, devenu Premier Ministre à la suite du décès d'Ahmed Ould Bouceif, a été conduit à prendre en 1980 les mesures d'assouplissement de l'arabisation que nous avons déjà évoquées.

L'examen très rapide des circonstances historiques qui ont présidé aux différentes transformations connues par le système scolaire mauritanien depuis l'indépendance, montre qu'il s'est agi généralement de mesures prises "à chaud" et subissant directement les effets des enjeux politiques, fortement marqués en Mauritanie par une compétition clientélaire à caractère "ethnique". Bien que cette compétition, par-delà les brumes du discours idéologique nationalitaire, soit d'origine essentiellement

"alimentaire" (il s'agit de se partager les postes), le souci global, d'en finir, pour toute la Mauritanie avec la dépendance alimentaire à l'égard des importations ou des subsides internationaux, n'apparaît que très secondairement, dans la plus importante des réformes de l'éducation mauritanienne, celle de 1973.

II.2.2.2. La Réforme de 1973

II.2.2.2.1. Les objectifs de la Réforme

Inspirée par le souci qu'avaient les responsables du Parti du Peuple Mauritanien de contrecarrer la propagande des opposants qui les accusaient d'être des instruments du "néocolonialisme français", la réforme de 1973 s'offrait aussi comme un cadre de combat contre les "idéologies importées" (en particulier le marxisme) dont ceux qui contestaient alors le régime de Mokhtar Ould Daddah étaient réputés agents et victimes. Il s'agissait d'opposer à ces opposants, selon les termes du secrétaire général du Parti : "La restauration de notre authenticité culturelle qui définit les dimensions de l'homme mauritanien nouveau, cet homme qui doit se libérer de la colonisation culturelle" (1).

L'objectif visé était donc la formation d'un citoyen mauritanien nouveau libéré de la domination culturelle étrangère "grâce à la réhabilitation de la langue arabe et de la culture islamique" (2) dans le système formel d'éducation.

La réforme de 1973 en instituant le bilinguisme (arabe-français) se proposait, comme objectifs opérationnels, de permettre à chaque enfant mauritanien au terme du cycle fondamental de pouvoir lire, s'exprimer et écrire correctement en arabe "langue nationale et officielle" et de "comprendre et de s'exprimer en

.../...

(1) sur cette idéologie de "l'authenticité" voir : A.W. Ould Cheikh Les idéologies de "l'authenticité", l'exemple du P.P.M. Mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Paris V, 1976
La citation du secrétaire général du Parti figure sans référence à la page 2 du Rapport sur la Réforme de l'Enseignement, op cité
(2) Rapport sur la Réforme, op cité, p 2

hebdomadaire global de 30 heures).

Au terme du cycle fondamental une partie des enfants (soit 35 %) entre en première année de l'enseignement secondaire général (CEG ou lycées) après admission à un concours national, une autre partie (très réduite) entre au collège d'enseignement technique de Nouakchott sur la base d'un concours spécial qui intéresse surtout les plus âgés (14 et 16 ans).

Pour les autres, qui représentent 50 à 60 % des effectifs de la 6ème année du fondamental, la réforme avait préconisé l'ouverture d'un second cycle primaire destiné à récupérer tous les enfants qui n'ont pas pu passer dans les cycles secondaires en vue de leur donner un "complément de formation et d'information, une ouverture sur le milieu" (1).

La finalité de ce cycle, dont on souhaite qu'il soit éventuellement "ouvert aux jeunes gens qui n'ont pas eu la chance d'être à l'école", "sera avant tout de préparer ces jeunes gens à s'insérer dans la vie active" (2).

Enfin, certains de ces enfants qui n'ont pu entrer dans les cycles secondaires, peuvent accéder aux écoles de formation professionnelle publiques de leur niveau, toujours par voie de concours (centre "Mamadou Touré"...).

L'enseignement secondaire se divisera lui aussi en deux cycles. Le premier cycle, fournissant un enseignement général, constitue un tronc commun. Sa durée est ramenée de 4 à 3 ans au terme desquels les élèves peuvent subir l'examen du Brevet d'Etudes Élémentaires du Premier Cycle (BEPC), devenu facultatif. Ils passent ensuite (pour ceux dont le niveau justifie le passage) en second cycle où ils seront, en principe, orientés sur la base de leur dossier scolaire.

Là également des réaménagements importants ont été opérés en faveur de la langue arabe (augmentation des horaires et des coefficients). A la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire général les élèves intéressés par des études techniques ou

.../...

(1) Rapport sur la Réforme, op cité, p 7

(2) Idem, p 7

une formation professionnelle peuvent s'orienter vers le lycée Technique de Nouakchott ou vers des établissements de formation professionnelle du niveau du secondaire (Ecole Nationale d'Administration, Ecole Nationale des Infirmiers et Sages-Femmes, Ecole Normale des Instituteurs ...), par voie de concours.

Du point de vue des structures nées de la Réforme de 1973 il faudrait noter que pour la première fois les élèves admis au concours d'entrée en première année du secondaire ont la possibilité de choisir entre une filière entièrement arabisée et une filière francophone suivant leurs aptitudes à poursuivre leurs études en arabe ou en français. Il convient de signaler que l'absorption d'un nombre important d'élèves issus de "mahadras" ("écoles traditionnelles) par le système éducatif formel en qualité d'auditeurs libres dans les collèges et lycées à option arabe ou par concours d'entrée en première année du secondaire.

S'agissant des programmes issus de la réforme de 1973, nous avons déjà noté que celle-ci a apporté un certain nombre d'innovations allant dans le sens d'une "mauritanisation" du contenu de l'enseignement dispensé dans les établissements primaires et secondaires du pays, notamment en ce qui concerne "les matières d'éveil".

Des méthodes pédagogiques et des techniques nouvelles susceptibles de rapprocher l'école du milieu, de mieux l'adapter à l'environnement sont préconisées. Le Directeur de l'Enseignement Fondamental s'adresse à ce propos dans les termes suivants aux enseignants :

"Cet enseignement vise moins la formation d'hommes savants que la mise en place de l'esprit de recherche : notre objectif est plus d'avoir des "chercheurs" que de former des érudits ... En troisième année le maître ne peut avoir aucun manuel adapté au milieu spécifique où il vit avec ses élèves. Pour dispenser un enseignement sur mesure le seul document authentique exploitable reste le milieu naturel : le paysage environnant les activités agro-pastorales propres à chaque région, à chaque localité, la flore et la faune, entre autres thèmes..." (circulaire n° 323/MEF/DEF à l'intention des maîtres).

On s'efforçait en somme, (dans les proclamations du moins) de promouvoir une "pédagogie de la situation", évitant la rupture entre l'école et la vie.

Nous avons noté que dans "l'étude du milieu" une place est faite (elle est encore dans sa phase expérimentale) à l'éducation sanitaire et nutritionnelle des élèves.

Mais l'innovation qui répond sans doute le mieux aux mobiles idéologiques généraux des réformateurs de 1973 ("la repersonnalisation de l'homme mauritanien") c'est la transformation de l'instruction civique, morale et religieuse en matière obligatoire d'enseignement dotée d'une place privilégiée dans le cycle primaire et figurant en bonne place dans les examens du cycle secondaire général.

Un soin particulier est réclamé, de ce point de vue, pour la formation de la partie féminine de la population scolaire. Tout en reconnaissant la nécessité de former "les cadres féminins indispensables à notre développement socio-économique" (1) la réforme préconise des mesures spéciales destinées à leur assurer une insertion efficace dans le milieu familial et social traditionnel. Les jeunes filles subiront ainsi un enseignement ménager à partir de la fin de la 2ème année du fondamental.

"Au niveau du deuxième cycle de l'enseignement fondamental les jeunes filles pourraient être accueillies durant deux ans dans une institution dénommée : "Foyer de la jeune fille". Elles y recevraient un enseignement originel qui leur permettrait, tout en s'insérant dans la vie moderne de s'enraciner davantage dans nos valeurs spirituelles islamiques." (2)

En ce qui concerne l'enseignement des sciences et de la technologie, un réaménagement allant dans le sens de leur renforcement, est opéré dans les horaires du premier cycle de l'enseignement secondaire dont le deuxième cycle devra comporter sept séries (technique, économique, mathématique, scientifique, lettres modernes, lettres originelles ...). A l'issue de cet en-

.../...

(1) Rapport sur la réforme ... op cité p 18

(2) Idem P. 19

seignement secondaire, les élèves subissent les épreuves d'un baccalauréat mauritanien.

L'apprentissage du français quant à lui devra se faire dans une optique nouvelle : "Cette réforme modifie profondément non seulement le statut et les horaires d'enseignement du français dans le cycle fondamental mais aussi la manière de l'enseigner. L'apprentissage du français n'est plus une fin en soi. Désormais cette langue doit avoir un rôle utilitaire, c'est en effet un outil qui doit permettre l'enseignement d'autres disciplines... Il ne s'agit plus de bien connaître la langue française mais de bien s'exprimer en français." écrit le Ministre de l'enseignement de l'époque (circulaire n° 10/MEF aux Directeurs régionaux de l'enseignement fondamental).

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, la réforme prévoyait la création de cinq instituts de formation supérieure (Institut Universitaire de l'Education, Institut de Technologie industrielle et minière, Institut de Technologie de l'Economie et de la Gestion, Institut des Hautes Etudes Arabo-islamiques, Institut Agronomique).

Enfin des structures d'encadrement pédagogiques nouvelles sont créées pour assurer l'application de la réforme. Le rôle principal dans cet encadrement est confié à l'Institut Pédagogique National, créé le 26 août 1974 et qualifié de "cheville ouvrière" de la réforme.

Tels sont les aspects essentiels d'une réforme éducative, qui visait avant tout la restauration de "l'authenticité" culturelle mauritanienne conçue comme inséparable d'une "arabisation" et d'une "islamisation" poussées du système éducatif formel de la Mauritanie. Nous avons vu dans quelles circonstances les autorités mauritaniennes issues du coup d'Etat de juillet 1978, ont pris des mesures allant dans le sens d'un aménagement de l'arabisation.

Les choix opérés en 1980 visaient, on s'en souvient, l'introduction des langues nationales autres que l'arabe dans l'enseignement, après une période préparatoire de six ans, au cou

de laquelle une filière francophone de l'enseignement, accessible dès la deuxième année du primaire aux seuls enfants de langue maternelle autre que l'arabe, demeurerait ouverte. A l'issue de la période transitoire (qui s'achève en 1985) une nouvelle réforme entrera en vigueur qui proposera en principe un enseignement, sinon dans les différentes langues nationales du moins de ces différentes langues.

Ce serait faire un mauvais procès à la réforme de 1973 que de lui reprocher de ne pas avoir sérieusement contribué à faire progresser la Mauritanie sur le chemin de l'autosuffisance alimentaire. Ce n'était pas son propos.

Du point de vue des objectifs qu'elle s'était elle-même assignés, les résultats ne paraissent guère à la hauteur des ambitions proclamées.

Passons sur "la restauration de l'authenticité culturelle de l'homme mauritanien" dont il est pour le moins malaisé de mesurer les progrès.

L'injection à haute dose d'un enseignement directement idéologique (en l'occurrence religieux), entrant dans le cadre des stratégies de légitimation que nous évoquions au début de ce texte (l'islam représente une source de légitimité vraisemblablement pour longtemps incontournable en Mauritanie), tout en offrant un cadre d'identification et même de "mobilisation" (1) aux masses rurales déracinées des bidonvilles de la capitale, a surtout été utile à la reproduction du pouvoir des groupes dominants.

D'une manière générale, la très forte "idéologisation" des problèmes de l'éducation pour les raisons que nous avons à plusieurs reprises évoquées (caractère "tribal" et "ethnique" des modèles politiques disponibles, place de l'éducation dans la reproduction des rapports sociaux, nature particulière de la population scolaire elle-même...) a contribué à élargir considéra-

.../...

(1) En rapport avec la situation locale de crise et d'incertitude, en rapport sans doute aussi avec le renouveau islamique dont témoigne la révolution Khomeiniste, on note en Mauritanie des progrès sensibles de l'agitation politico-religieuse, en particulier depuis 1978. Ce mouvement pousse des autorités en mal de légitimité dans une logique de surenchère, probablement plus sensible, au plan extérieur, au fondamentalisme du "pétro-islam" saoudien qu'à l'intégrisme populiste et messianique khomeino-kadafien.

blement le fossé entre le discours officiel sur l'éducation et l'état réel d'asphyxie de l'appareil scolaire.

La pression de l'environnement politique et social a ainsi conduit à l'application hâtive de mesures généralement mal ou pas préparées du tout.

Si l'option d'arabisation répond vraisemblablement aux vœux d'une grande partie de la population, son application précipitée, s'avère aujourd'hui d'un bénéfice pédagogique douteux. Engagée avec le concours d'un personnel très peu qualifié (nous avons souligné l'important recrutement de moniteurs auxiliaires issus des "mahadras" à partir de 1974-75), préalablement à une expérimentation qui eut peut-être permis d'en déceler à temps les lacunes, et avant que les outils pédagogiques nécessaires aient été élaborés (1), l'arabisation tourne à une transformation du système public d'éducation en une annexe de l'enseignement coranique traditionnel.

Le choix du bilinguisme intervient par ailleurs dans une conjoncture économique et sociale particulièrement peu favorable. La stagnation des dépenses publiques d'éducation, notamment de l'éducation de base, à l'heure où l'exode rural consécutif à la sécheresse et à la guerre amène vers les villes des flots de migrants toujours plus denses, entraîne un accroissement vertigineux des effectifs des classes qui tendent à se transformer, l'absence de matériels (tables, manuels, cahiers) et la sous-qualification des enseignants aidant, en simples garderies.

.../...

(1) La très inégale qualification du personnel de l'IPN et son hétérogénéité au plan des nationalités et donc des formations (français, Belges, Irakiens, Tunisiens, Marocains, Saoudiens...) ne facilite guère l'élaboration d'un matériel pédagogique de qualité : "En 1979, l'IPN compte 57 personnes, dont plus de la moitié appartient à la catégorie des agents subalternes... Parmi les 19 cadres, il y a 14 personnes avec le grade d'instituteur employés comme conseillers pédagogiques lit-on dans le rapport RAMS consacré à l'Evaluation du système formel de formation, op cité p. 184

Rien d'étonnant dès lors à ce que le constat soit unanimement établi de l'échec de ce bilinguisme qui ne procure aux enfants ni la maîtrise de l'arabe ni celle du français. Non point que dans l'absolu, il ne soit pas possible de faire acquérir à un sujet scolaire moyen une bonne connaissance de deux langues concurremment enseignées. Il suffirait probablement d'y mettre le temps et les moyens nécessaires.

En Mauritanie, cela n'a pas été fait.

Du coup, la réforme apparaissant principalement comme une entreprise idéologique, assurant aux milieux maraboutiques maures une tribune religieuse, une source de revenu (c'est vraisemblablement le groupe qui a fourni sinon la totalité du moins la majeure partie des recrues du corps enseignant depuis l'entrée en vigueur de la réforme de 1973) et un moyen de sélection sociale servant la reproduction de son propre pouvoir. Cette réforme donc s'exposait à être contestée sur le terrain le plus familier à "l'opinion publique" nationale, le terrain des compétitions ethniques qui règlent jusqu'à un certain point l'accès au pouvoir des groupes dominants maures et négro-africains dans le cadre des mécanismes clientelaires que nous avons précédemment esquissés.

Dans une fuite en avant pédagogiquement très incertaine et financièrement coûteuse, les autorités mauritaniennes s'engagent ainsi en 1980 à passer dans cinq ans d'un bilinguisme mal maîtrisé (arabe-français) à un "plurilinguisme" (arabe, français, pulaar, soninké, wolof) qui ne semble guère de nature à accroître l'efficacité du système scolaire mauritanien, ou son aptitude à servir des objectifs de développement tels que l'autosuffisance alimentaire.

Non point là aussi que l'option qui consiste à promouvoir les langues nationales non-écrites ne soit pas légitime et même judicieuse, mais prétendre faire de ces langues un véhicule de l'éducation formelle dans cinq alors qu'on vient à peine de les transcrire, qu'il n'existe à l'heure actuelle aucun maître réellement formé à les enseigner, que les productions imprimées dans ces langues sont rarissimes, que l'état du marché local du travail -au demeurant très étroit- ne laisse entrevoir à terme aucune possibilité rapide d'insertion pour les sujets formés en pulaar, soninké et wolof ; prétendre disions-nous réaliser une telle

.../...

performance, dans l'état de misère matérielle où se trouve actuellement l'appareil scolaire mauritanien, semble relever de la simple démagogie.

Les effets de translation, qui résultent des jeux et des enjeux des compétitions clientelaires à caractère ethnique, aboutissent ainsi à la constitution d'une scène que nous serions tentés de dire onirique si les rapports entre le rêve et l'idéologie n'étaient plus complexes que ne le donne à entendre cette simple assimilation.

Sur cette scène un débat étrange et passionné se développe à propos de l'éducation où il est question de "repersonnalisation de l'homme mauritanien", "d'authenticité", de "culture arabe", de "culture noire", de "bilinguisme" etc... alors que le système scolaire mauritanien se bloque progressivement pour des raisons bien simples et bien réelles qui ont noms : manque de locaux, manque de matériels (tables, tableaux, cahiers,...), de manuels adaptés, manque d'enseignants qualifiés ...

C O N C L U S I O N

Il nous faut, au terme de cet examen de la contribution qu'apporte l'éducation de base à l'autosuffisance alimentaire en Mauritanie, lever une double équivoque.

Disons tout d'abord que le caractère parfois laborieusement systématique de la démarche adoptée ne doit pas faire illusion. Elle ne prétend nullement enfermer dans un quelconque système une réalité sociale essentiellement complexe dont notre travail ne visait au demeurant qu'à éclairer certains aspects singuliers.

Notre deuxième remarque a trait au caractère critique des éléments d'analyse que nous avons présentés. Il faut se garder d'y voir l'expression arbitraire d'un choix personnel. Il s'agit, pensons-nous, d'un corollaire inévitable de la nature coercitive et largement inconsciente des phénomènes sociaux, naguère établie par Durkheim (1). S'il suffisait de s'en tenir aux déclarations des acteurs sociaux eux-mêmes sur leurs pratiques et leur insertion sociale, la science sociale serait totalement superflue.

Ces deux remarques faites, que faut-il conclure des développements que nous avons présentés ?

1. Dès l'introduction de ce travail nous avons présenté une esquisse du cadre économique et social global dans lequel s'insèrent les problèmes éducatifs en Mauritanie. Nous avons cru pouvoir identifier, dans ce que nous avons appelé les compétitions clientelaires à caractère ethnique, la contrainte apparente

.../...

(1) "Non seulement ces types de conduite (conduites matrimoniales, religieuses, politiques ...) ou de pensée sont extérieurs à l'individu, mais ils sont doués d'une puissance impérative et coercitive en vertu de laquelle ils s'imposent à lui".
E. Durkheim, Les règles de la méthode sociologique, Paris, P.U.F., 1973, p 4.

majeure qui pèse sur le système éducatif mauritanien. Nous la disons "apparente", parce ce qu'il s'agit en réalité d'un effet induit de la situation d'extraversion et de domination dans laquelle l'économie et la société mauritanienne se trouvent placées.

Le capitalisme n'a bien sûr pas eu besoin d'inventer des "tribus" et des "ethnies" qui lui preexistaient, il lui suffisait en quelque sorte de les "recycler" pour en faire des outils qui servent tout en la masquant la domination des rapports marchands.

L'importance de la dette extérieure mauritanienne (près de deux fois la valeur du PIB, son service seul représente annuellement près de la moitié de ce PIB), de l'aide extérieur (33 % du PIB) soulignent à cet égard les limites de l'indépendance politique acquise en 1960.

La dépendance et la désarticulation de l'économie ont été considérablement aggravées par la sécheresse qui affecte l'ensemble de la région sahélienne depuis la fin des années 60. Celle-ci a conduit à une destruction massive du couvert végétal et du cheptel mauritanien, aggravant un déficit vivrier estimé pour les seules céréales à quelques 125.000 tonnes par an.

La dégradation de la situation nutritionnelle et sanitaire des populations mauritaniennes engendrée par l'état de disette larvée qui se prolonge, a entraîné comme dans les autres pays du Sahel l'adoption -dans le discours officiel- d'une orientation qui devrait favoriser l'accès de la Mauritanie à l'autosuffisance alimentaire. Depuis une décennie les planificateurs, les "experts", les autorités elles-mêmes affirment qu'il faut donner la priorité au monde rural.

Sans remettre en cause l'objectif d'autosuffisance alimentaire, nous avons souligné à la suite de Samir Amin, que cet objectif ne peut être réalisé dans le cadre d'une économie réellement indépendante par la prise en considération du seul secteur agro-pastoral.

2. Recherchant ensuite ce qui, dans le système éducatif de base, pouvait contribuer à promouvoir l'autosuffisance alimentaire, nous avons été conduit à la conclusion que cette préoccupation reste pour l'essentiel extérieure à une éducation qui présente par ailleurs, comme le note une étude récente, de nombreuses faiblesses :

"Depuis plusieurs années, les missions d'évaluation du système d'éducation de la R.I.M. soulignent que le secteur de l'enseignement mauritanien se trouve dans une impasse : le système est extrêmement coûteux, peu fonctionnel dans son contenu, favorisant l'éducation des populations urbaines au détriment des masses rurales, souffrant d'un manque d'enseignants nationaux qualifiés, mal adapté au marché du travail dans le secteur moderne, avec une efficacité interne (déperditions) et externe (emplois) médiocre, et sans possibilité de formation pour les adultes."(1)

Nous avons insisté quant à nous sur la dérive imposée au système scolaire mauritanien par le poids des enjeux politiques qui le visent et qui font en particulier de la question des langues enseignées ou d'enseignement, la question centrale de l'éducation en Mauritanie.

Il faut ici nuancer le déterminisme sociologique excessif auquel certaines de nos formulations ont quelque fois paru céder. L'éducation n'est, bien entendu, pas que l'instrument rigide de reproduction d'une structure sociale figée. Si l'enseignement traditionnel, apanage presque exclusif d'une "caste", ou même des seuls hommes de la caste maraboutique (2) peut justifier ce type d'interprétation, il ne saurait en être de même de l'enseignement "moderne".

.../...

(1) RAMS Project : Evaluation du système formel, op cité, p 193

(2) Les cas "d'ascension intellectuelle" concernant des femmes (Khadija mint Muhamd al ^o Aqil enseignant au début du 19^e siècle la logique d'Aristote) ou des esclaves (Bilâl al-Wali...) présentés par l'idéologie maraboutique comme des miracles (Bilâl pour se disculper d'une accusation fait parler un chame-lon) relèvent de la problématique de la "soupape de sécurité" : pour que les groupes dominés acceptent leur domination, il faut qu'ils croient possible une fin, fût-elle miraculeuse, de leur statut de sujétion.

Celui-ci ne constitue pas seulement un rouage dans les mécanismes de reproduction des rapports sociaux dominants, il peut en être aussi (ne serait-ce que par les chômeurs dé-ruralisés qu'il produit) un outil de subversion.

Cela dit aucune amélioration durable du système éducatif mauritanien ne paraît réalisable sans une amélioration substantielle de l'environnement institutionnel, politique et économique dans lequel il s'inscrit.

3. Nous étions requis, au terme de ce travail, de formuler des suggestions susceptibles de rendre ce système éducatif plus apte à prendre en charge l'objectif d'autosuffisance alimentaire.

Plutôt que de dire ce que l'éducation mauritanienne doit être pour servir un tel objectif -la nature éminemment politique des mesures à prendre (choix concernant les langues, la place et le contenu de l'enseignement religieux, les formes d'organisation des populations en vue de leur participation à des mesures qui les concernent au premier chef ...) ^{fait} qu'elles dépendant moins, nous semble-t-il, des suggestions avisées de personnes, même réputées compétentes, que d'une mobilisation au sein des autorités et en dehors d'elles de forces sociales réellement désireuses d'en finir avec la dépendance (alimentaire ou autre)- plutôt donc que de dire ce que l'éducation mauritanienne doit être pour rendre possible l'accès de la Mauritanie à l'autosuffisance alimentaire, nous formulerons pour finir quelques remarques sur ce qu'elle ne devrait pas être si elle voulait effectivement promouvoir une telle orientation.

a) Rappelons tout d'abord que, contrairement à la représentation simpliste que s'en font les propagandes nationalitaires, la question de la substitution des langues nationales au français, ou d'une introduction significative de ces langues dans le système formel d'éducation n'est pas simple. Elle est même particulièrement complexe pour celles qui ne disposent d'aucune tradition écrite de quelque importance.

.../...

Nous parlons ici de complexité pédagogique.

Tout notre exposé tendait à montrer l'effet, particulièrement ruineux dans le champ de l'éducation, des compétitions politiques nationalitaires qui tendent à réduire la totalité des problèmes scolaires mauritaniens à une question de dosage entre les langues, à l'instar des dosages "ethniques" et "tribaux" qui sont réputés régler la répartition des emplois de l'appareil d'Etat. Or -et à s'en tenir au seul point de vue des intérêts des groupes actuellement dominants- il ne suffit pas de parler et d'écrire l'arabe, le pulaar ou le soninké (à supposer que les méthodes mises en oeuvre permettent d'y parvenir) pour établir un bilan financier, réparer un central téléphonique ou actionner convenablement une rampe de missiles. Il faut encore que les enseignements dans chacune de ces langues soient équivalents et conduisent effectivement à des formations scientifiques et techniques correspondant à des débouchés réels (ce qui suppose en particulier une réflexion et une évolution parallèles -législative, économique, ...- sur/du marché du travail).

Si l'on veut donc que l'enseignement des langues nationales soit de quelque bénéfice, -nous parlons toujours du point de vue de ceux qui bénéficient présentement de l'enseignement public- et non point, pour emprunter une image à la toromachie, une "muleta" idéologique destinée à éveiller les passions ethniques de masses qui en demeureront de toute manière exclues, il faut que cet enseignement tienne compte d'un minimum d'impératifs pédagogiques. Il faut qu'il y ait des enseignants formés, des manuels adaptés, des délais d'expérimentation à une échelle réduite qui permettent de juger de l'efficacité des choix adoptés et de corriger les erreurs.

Soulignons ici qu'il n'y a pas de pire service à rendre à l'arabisation que de la confier (comme cela a été fait) à un corps d'enseignants notoirement incompetents, au profil sociologique très accusé (le milieu maraboutique maure et secondairement des autres groupes de la population mauritanienne), capable tout au plus d'assurer la reproduction du système des privilèges dont il est issu. Ce n'est pas non plus un service à rendre aux langues négro-africaines que d'en confier une introduction hâtive dans l'enseignement, à un personnel tout aussi peu compétent dans le

cadre d'une opération qui favorise davantage la promotion individuelle de son encadrement négro-africain (ça fait toujours quelques postes à attribuer...) qu'une réelle promotion des langues en question.

b) S'agissant du thème de "la ruralisation de l'enseignement" il faut aussi se garder des schémas simplificateurs.

Nous avons montré dans le cours de notre exposé que le développement agro-pastoral à lui seul est incapable d'assurer une véritable autosuffisance alimentaire. Il ne peut se réaliser lui-même qu'au prix d'un développement industriel dont on ne voit pas comment il pourrait se passer de l'enseignement théorique et technologique que partout ailleurs il nécessite.

Dans le contexte d'un pays économiquement aussi dépendant que la Mauritanie à l'égard des économies des pays du capitalisme central, l'idée de "ruralisation de l'enseignement", telle que la formule un projet récemment soumis aux autorités mauritaniennes (1) (en gros : limitation de la scolarité à l'acquisition des connaissances nécessaires au fonctionnement d'une économie rurale précapitaliste doublée d'une campagne d'alphabétisation fonctionnelle de masse) pourrait n'être qu'une traduction, au niveau de la formation, d'une division internationale du travail qui se satisfait à la périphérie de la production d'une force de travail bon marché (qui assure sa propre reproduction physique) pratiquement dénuée de toute qualification.

A supposer par ailleurs que le contexte social et politique leur soit favorable (ce qui est pour le moment loin d'être le cas en Mauritanie), les tentatives les plus radicales de "ruralisation de l'économie et de l'enseignement (évoquer la seconde sans la première relève des "bonnes intentions") comme la "grande Révolution Culturelle Proletarienne" chinoise des années 1967-70 ou la révolution cambodgienne des "Khmers Rouges", ces tentatives dision nous semblent avoir eu un tel "coût humain" qu'elles ne paraissent

.../...

(1) Dr Erik Ray Maekers : La ruralisation du système éducatif en République Islamique de Mauritanie, Document ronéoté, Leuven (Belgique), décembre 1980

pas - au seul plan des pertes démographiques prévisibles- à la portée des modestes moyens (démographiques) de la Mauritanie.

Au surplus, les chinois, au plus fort de leur Révolution Culturelle, se sont bien gardés de "ruraliser" leur recherche de pointe, et notamment leur recherche atomique.

Nonobstant l'aspect de belle utopie que prend ce projet saisi dans sa globalité, on peut retenir cependant certaines de ses propositions.

En particulier on admettra avec l'auteur que les voies les plus efficientes (les seules ?) pour une meilleure rentabilisation du système éducatif sont :

- L'introduction au sein de l'enseignement d'une dimension formateur -de-formateur visant à faire de la minorité scolarisée des alphabétiseurs au sein de la population (le dilemme essentiel étant celui entre le bénévolat rarement efficace et le service civique obligatoire probable source de nouvelles inégalités sociales) ;

- Une meilleure rentabilisation des locaux scolaires par l'utilisation des classes pour l'enseignement aux adultes et aux jeunes non-scolarisés. Notons ici la nouveauté et l'intérêt des initiatives locales, souvent dues aux groupes les plus défavorisés (les "hratīn") et tendant à l'édification de locaux scolaires, à charge pour les autorités de fournir le personnel pédagogique.

- L'augmentation et l'amélioration des programmes scolaires radiophoniques, pouvant être doublés et prolongés par la diffusion de cassettes.

- L'ouverture de l'école elle-même sur le monde rural en vue d'accueillir, de recueillir et de vivifier le savoir, les techniques et la culture traditionnelle. Le problème est ici, d'abord et avant tout, celui du personnel enseignant dont la formation et le statut économique, pour primordiaux qu'ils soient, ne sont pas seuls en cause : il faudrait pouvoir lui offrir au sein de l'Institut Pédagogique National, comme au sein des différents

instituts de formation et de recherche, des soutiens multiformes qui ne se réduisent pas à une pure et simple aspiration vers le haut - c'est-à-dire vers "ailleurs"-.

- Une refonte enfin de l'organisation administrative de l'éducation tendant d'une part à regrouper en un seul ministère tous les organismes de formation et à favoriser d'autre part l'initiative régionale et locale, en particulier quand elle émane des groupes les plus défavorisés.

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Les principales références bibliographiques de cette études sont :

- Les Ier, IIème et IIIème Plan de Développement Economique et Social, ainsi que des textes préparatoires du IVème Plan (en cours d'élaboration)
- Le Recensement Général de la Population 1977, en 2 vol.
Direction de la Statistique, Nouakchott 1981
- Les études du "Projet RAMS" (Rural Assessment and Manpower Surveys) qui existent en version anglaise et française, et que nous citons tantôt dans l'une , tantôt dans l'autre. Ces études effectuées pour la Direction du Plan au Ministère de l'Economie et des Finances sont disponibles depuis 1981.

S'agissant de l'éducation proprement dite, on pourra, en dehors des références citées, consulter les documents suivants :

- Baha Ould Mohamed Abdellahi, Directeur de l'I.P.N.
 - . Note à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, consacrée aux attributions de l'I.P.N., IPN, juin 1975
 - . Note à Monsieur le Ministre de l'Education, sur la participation de l'IPN à la mise en oeuvre de la réforme, IPN, mai 1975.
- Institut Pédagogique National
 - . La Réforme. Objectifs, mise en oeuvre et perspectives (synthèse)
Nouakchott, juin 1975
- Agence Mauritanienne de Presse
 - . Entrevue avec Monsieur Baba Ould Mohamed Abdallahi, Directeur de l'IPN, sur les problèmes de la réforme de l'enseignement et les solutions qu'il suggère. Texte ronéoté, sans date.

- Parti du Peuple Mauritanien, 3ème session du Conseil National
 - . Communication du secrétaire chargé du secteur des Ressources Humaines et de la Promotion Sociale, Nouakchott, avril 1977

- UNESCO
 - . Mauritanie. Développement de l'alphabétisation
Document RM/AT/MAURITANED 6, Paris, Juillet 1969

 - . L'enseignement fondamental en R.I. de Mauritanie : Evaluation du projet UNICEF/UNESCO 1965-1972, Janvier 1972

 - . Mauritanie. L'enseignement technique et la formation des cadres
Document RM/UNIF/MAURITANED 8, Paris, avril 1972

 - . Sénégal et Mauritanie. Alphabétisation fonctionnelle dans les zones rurales, Paris, Février 1971

 - . Mauritanie. Enseignement commercial
Paris, septembre 1973

 - . Mauritanie. Stratégies et méthodologie de la réforme de l'enseignement mauritanien, Paris, juin 1975

 - . Mauritanie. Planification et organisation de l'éducation
Rapport de la mission UNDP/MAU/75/001, Paris, février 1976

QUELQUES INDICATEURS SUR LA MAURITANIE

Superficie : 1.025.520 km²
 Population totale (résidents au 1/1/77) : 1.338.830
 dont : Nomades : 444.020 (33,16 %))
 Urbains (villes 5000 hts) : 303.819 (22,7 %)
 Densité : 1,3
 Age moyen de la population : 23,05
 Taux de mortalité(brut) : 22 ‰
 Taux de natalité (brut) : 47,7 ‰
 Taux de croissance annuel : 2,5 ‰
 Espérance de vie : 40 ans
 Taux d'alphabétisation : 18,2 ‰
 Taux de scolarisation (brut en 1980-81) : 25,84 ‰

Monnaie : L'ouguiya (en abrégé : U.M.), créée en 1973. Sa parité est fixée par rapport à un panier de devises dont le dollar U.S. Le taux central est : 1 dollar US : 46,04 UM

PIB per capita -(1979) : 400 dollars US

PRINCIPALES RESSOURCES :

- . Elevage : 2,5 millions d'UTB en 1980
- . Agriculture :
 - Céréales (sorgho, riz) : production 1980 : 40.000 tonnes
 - Dattes : production 1980 : 16.600 tonnes
- . Fer : 9.314.000 tonnes exportées en 1979
- . Gypse : 16.050 tonnes exportées en 1979
- . Poissons : 53.633 tonnes débarquées au port de Nouadhibou en 1979 dont 15.333 tonnes exportées.

COMMERCE EXTERIEUR :

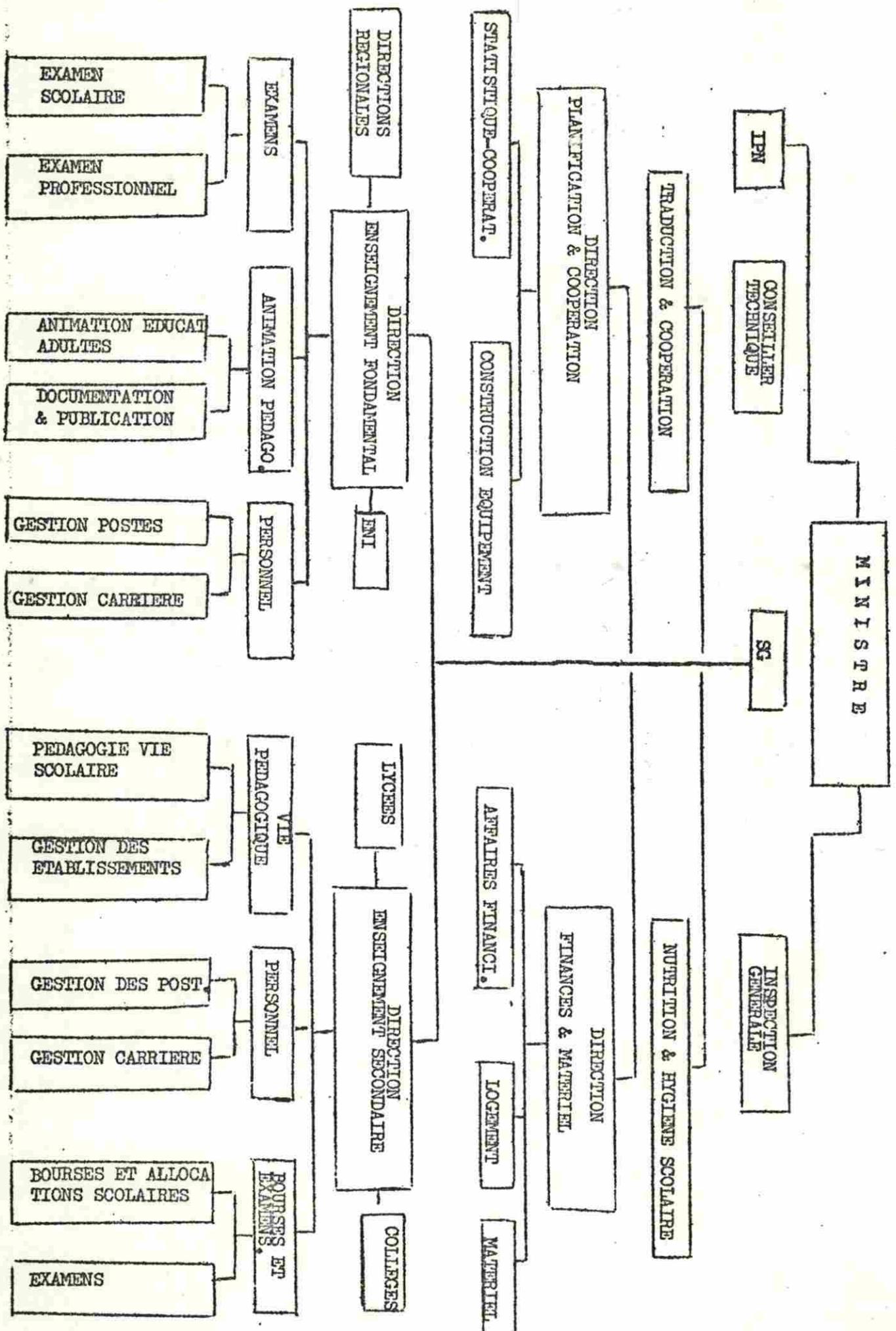
- . Valeur des importations (1979) : 12.219,6 millions d'UM
- . Valeur des exportations : 7.041,5 millions d'UM
- . Déficit de la Balance Commerciale : 5.178,1 millions d'UM

.../...

SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE DE L'ETAT ET DES SOCIETES - (1979)

• Principal	:	1 483 millions d'UM
• Intérêts	:	1 034 millions d'UM
• Indemnisation MIFERMA	:	927 millions d'UM

Total 3 444 millions d'UM



MINISTRE

IPN

CONSEILLER
TECHNIQUE

SC

INSPECTION
GENERALE

TRADUCTION & COOPERATION

DIRECTION
PLANIFICATION & COOPERATION

STATISTIQUE-COOPERAT.

CONSTRUCTION EQUIPEMENT

NUTRITION & HYGIENE SCOLAIRE

DIRECTION
FINANCES & MATERIEL

AFFAIRES FINANCI.

LOGEMENT

MATERIEL

DIRECTIONS
REGIONALES

DIRECTION
ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

ENT

LYCEES

DIRECTION
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

COLLEGES

EXAMENS

EXAMEN
SCOLAIRE

EXAMEN
PROFESSIONNEL

ANIMATION PEDAGO.

ANIMATION EDUCAT
ADULTES

DOCUMENTATION
& PUBLICATION

PERSONNEL

GESTION POSTES

GESTION CARRIERE

VIE
PEDAGOGIQUE

PEDAGOGIE VIE
SCOLAIRE

GESTION DES
ETABLISSEMENTS

PERSONNEL

GESTION DES POST.

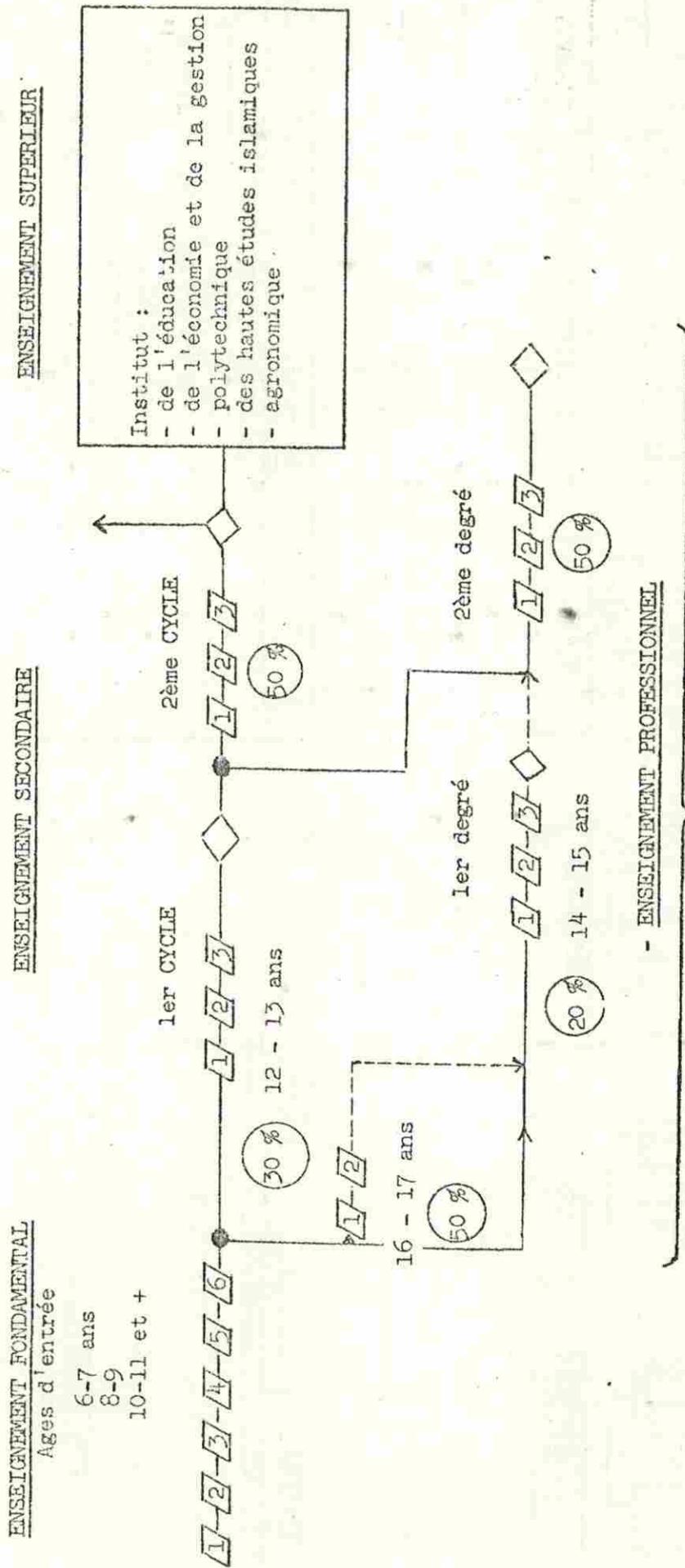
GESTION CARRIERE

BOURSES ET
EXAMENS

BOURSES ET ALLOCA
TIONS SCOLAIRES

EXAMENS

SCHEMA DE LA STRUCTURE DU SYSTEME EDUCATIF PREVUE PAR LA REFORME

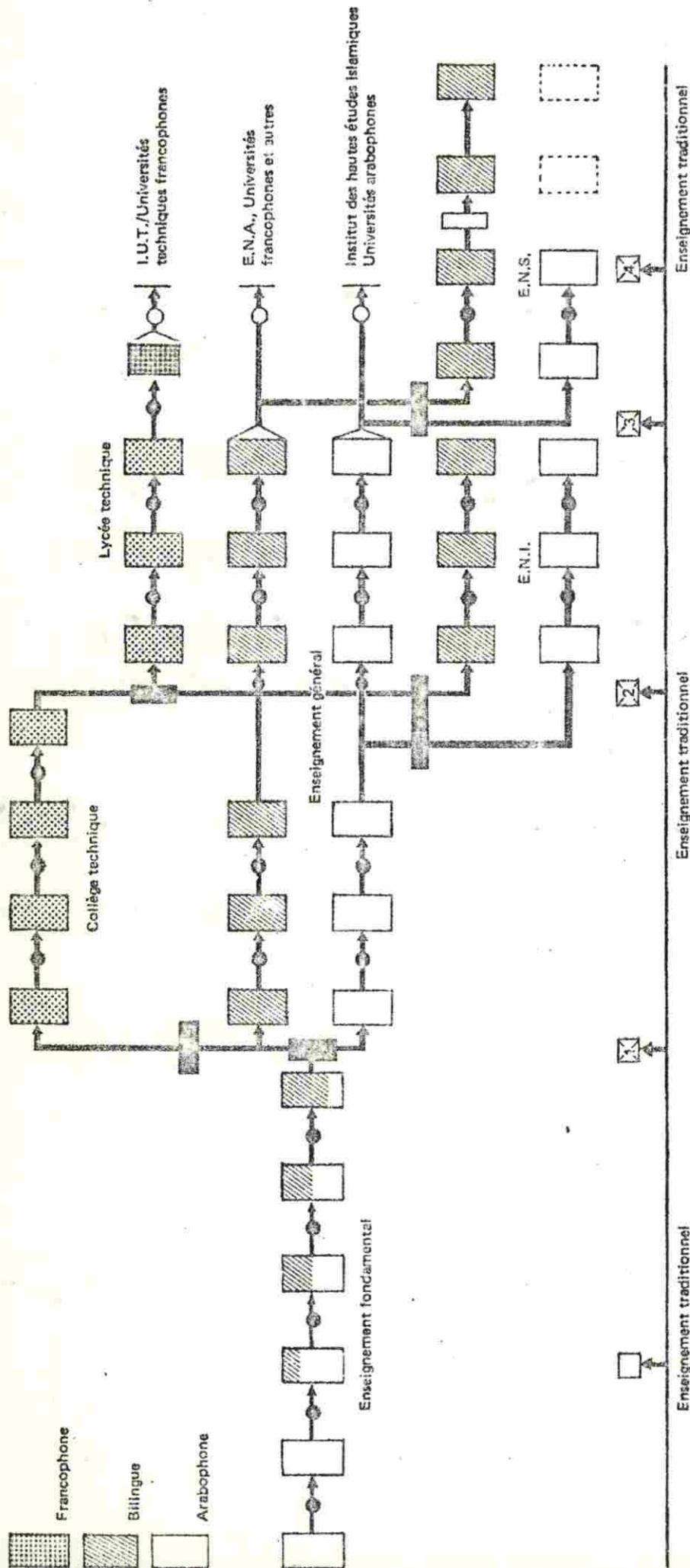


Source : Rapport sur la réforme de l'enseignement, I.P.N., avril 1978

Légende :

- - Orientation (âge, concours d'entrée, etc ...)
- - Proportion approximative des élèves orientés vers une filière
- ◇ - Examens principaux
- > - Passage possible par réorientation (examen du dossier, etc ...)

Schéma des flux, concours, examens et de l'orientation du système de l'éducation



Source : Mission Unesco.

- Notes :
1. Vers CEG arabophone.
 2. Vers Lycée et E.N.I. arabophones.
 3. Vers E.N.S. arabophone.
 4. Vers Institut des hautes études islamiques.

Légende : [] Prévu

- [] Concours après études individuelles
- [] Concours
- [] Examen interne
- [] Orientation
- [] Promotion interne
- [] Baccalauréat

